# Table des matières 1

**Introduction** **9**

**Sécurité des enfants** **18**

Sièges d'enfant . . . . . .20
Positionnement du siège d'enfant. . . . . .20
Rehausseurs . . . . . .23
Installation des sièges d'enfant à l'aide des ceintures trois points . . . .26
Installation des sièges d'enfant à l'aide de points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue pour enfants (système LATCH) . . . . . .30
Installation des sièges d'enfant à l'aide de sangles de retenue . . . . . .31

**Ceintures de sécurité** **36**

Bouclage des ceintures de sécurité . . . . . .38
Témoin et carillon de ceinture de sécurité . . . . . .42
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité) . . . . . .42
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants. . . . . .45

**Système de sécurité Personal Safety System** **46**

**Système de retenue supplémentaire** **47**

Sacs gonflables du conducteur et du passager . . . . . .49
Capteur de poids du passager avant. . . . . .51
Sacs gonflables latéraux . . . . . .55
Détecteurs d'impact et témoin du sac gonflable . . . . . .57
Mise au rebut des sacs gonflables . . . . . .58

**Clés et télécommande** **59**

Généralités relatives aux fréquences radio . . . . . .59
Télécommande . . . . . .60
Clés . . . . . .60
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue . . . . . .61

**Dispositif MyKey** **62**
Réglages, MyKey. . . . . .62
Création. . . . . .63
Effacement. . . . . .64
État du système . . . . . .64
Démarrage à distance, MyKey . . . . . .65
Dépannage, MyKey . . . . . .67

**Serrures** **69**
Verrouillage et déverrouillage . . . . . .69
Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur . . . . . .73

**Sécurité** **75**
Système antidémarrage SecuriLock® . . . . . .75
Alarme antivol . . . . . .78

**Volant de direction** **81**
Réglage du volant . . . . . .81
Commandes du volant de direction . . . . . .82

**Essuie-glaces et lave-glaces** **84**
Essuie-glaces . . . . . .84
Lave-glaces de pare-brise . . . . . .84

**Éclairage** **85**
Commande d'éclairage . . . . . .85
Commande automatique des phares. . . . . .86
Rhéostat d'éclairage du tableau de bord. . . . . .87
Temporisation des phares . . . . . .87
Feux de jour . . . . . .88
Phares antibrouillard avant . . . . . .89
Indicateurs de direction . . . . . .89
Éclairage intérieur . . . . . .90

**Glaces et rétroviseurs** **91**
Commandes des glaces électriques. . . . . .91
Rétroviseurs extérieurs . . . . . .93
Rétroviseur intérieur. . . . . .95
Pare-soleil . . . . . .96
Écran pare-soleil. . . . . .97

**Tableau de bord** **98**
Indicateurs. . . . . .98
Lampes d'avertissement et indicateurs . . . . . .100
Avertissements sonores et indicateurs . . . . . .104

**Écrans d'information** **105**
Commandes . . . . . .105
Messages d'information . . . . . .123

**Chaîne stéréo** **130**
Chaîne AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts et MP3 . . .132
Prise d'entrée auxiliaire. . . . . .139
Port USB . . . . . .141
Renseignements au sujet de la radio satellite . . . . . .142

**Chauffage-climatisation** **146**
Chauffage-climatisation à commande manuelle . . . . . .146
Système de navigation avec système de chauffage-climatisation de base . . . . . .148
Dégivreur de lunette arrière . . . . . .152
Filtre à air d'habitacle . . . . . .153

**Sièges** **154**
Position assise appropriée . . . . . .154
Appuie-têtes. . . . . .155
Sièges à réglage manuel . . . . . .158
Sièges à réglage électrique. . . . . .159
Sièges chauffants . . . . . .160
Sièges arrière . . . . . .161

**Ouvre-porte de garage universel** **163**
Système d'automatisation domestique Car2U® . . . . . .163

**Prises de courant auxiliaires** **168**

**Compartiments de rangement** **169**
Console centrale . . . . . .169

**Démarrage et arrêt du moteur** **170**
Commutateur d'allumage . . . . . .171
Chauffe-moteur. . . . . .173

**Carburant et ravitaillement** **175**
Qualité du carburant . . . . . .177
Panne sèche . . . . . .178
Ravitaillement. . . . . .179
Consommation de carburant . . . . . .181

**Boîte de vitesses** **186**
Boîte de vitesses. . . . . .186
Boîte de vitesses automatique . . . . . .186
Boîte de vitesses manuelle. . . . . .190
Aide au démarrage en côte . . . . . .193

**Freins** **195**
Freins . . . . . .195
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage . . . . .196
Frein de stationnement . . . . . .196

**Système antipatinage** **197**
Antipatinage Traction Control™. . . . . .197

**Commande de stabilité** **198**
AdvanceTrac®. . . . . .199

**Aides au stationnement** **201**
Capteur . . . . . .201
Caméra de marche arrière . . . . . .203

**Régulateur de vitesse** **206**

**Aides à la conduite** **208**
Direction . . . . . .208

**Chargement** **210**
Chargement du véhicule . . . . . .210

**Remorquage** **217**
Traction d'une remorque . . . . . .217
Remorquage . . . . . .220
Remorquage de loisir. . . . . .221

**Capote** **222**

**Conseils de conduite** **227**
Conduite économique . . . . . .227
Tapis . . . . . .229

**Dépannage** **231**
Service de dépannage . . . . . .231
Feux de détresse . . . . . .233
Interrupteur de coupure de carburant . . . . . .233
Démarrage d'appoint du véhicule . . . . . .234

**Assistance à la clientèle** **237**
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) . . . . . .244
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) . . . . . .245

**Fusibles** **246**
Remplacement d'un fusible . . . . . .246
Tableau de spécifications des fusibles. . . . . .247

**Entretien** **255**
Généralités . . . . . .255
Ouverture et fermeture du capot . . . . . .256
Aperçu sous le capot. . . . . .257
Compartiment moteur . . . . . .257
Jauge d'huile moteur. . . . . .259
Vérification du niveau de l'huile moteur . . . . . .259
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur . . . .260
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique . . . . . .265
Vérification du niveau du liquide de frein . . . . . .266
Vérification du niveau du liquide de direction assistée. . . . . .266
Vérification du niveau du liquide lave-glace . . . . . .267
Batterie . . . . . .267
Vérification des balais d'essuie-glace . . . . . .269
Filtre(s) à air . . . . . .270
Réglage des phares . . . . . .271
Remplacement d'une ampoule . . . . . .272

**Soins du véhicule** **278**
Produits de nettoyage . . . . . .278
Nettoyage de l'extérieur . . . . . .278
Lustrage. . . . . .280
Réparation des dommages mineurs à la peinture. . . . . .280
Nettoyage du moteur . . . . . .281
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace . . . . . .281
Nettoyage de l'intérieur. . . . . .282
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments . . . . . .283
Nettoyage des sièges en cuir . . . . . .284
Nettoyage des roues en alliage. . . . . .284
Entreposage du véhicule . . . . . .285

**Roues et pneus** **288**
Entretien des pneus . . . . . .288
Système de surveillance de la pression des pneus . . . . . .305
Remplacement d'une roue . . . . . .310
Trousse de mobilité temporaire . . . . . .316
Caractéristiques techniques . . . . . .325
Couple de serrage de l'écrou de roue . . . . . .325

**Contenances et caractéristiques** **326**
Caractéristiques du moteur . . . . . .326
Courroie d'entraînement des accessoires du moteur . . . . . .327
Pièces de rechange . . . . . .331
Numéro d'identification du véhicule . . . . . .332
Étiquette d'homologation du véhicule . . . . . .333
Désignations des codes de boîte de vitesses . . . . . .333

**Accessoires** **334**
Accessoires. . . . . .334

**Programme d'entretien prolongé Ford** **337**

**Entretien périodique** **341**
Calendrier et carnet d'entretien normal . . . . . .347

**SYNC^MD** **360**
Association initiale de votre téléphone . . . . . .366
Assistance 911 . . . . . .379
Rapport sur l'état du véhicule . . . . . .382

**Système de navigation** **404**
Barres d'état . . . . . .412
Chargement des images . . . . . .413
Reconnaissance vocale . . . . . .416
Accès aux fonctions multimédias . . . . . .421
Fonctions Jukebox . . . . . .444
Enregistrement de la musique sur votre Jukebox . . . . . .445
Accès à la musique sur votre Jukebox . . . . . .445
Création d'une liste de lecture . . . . . .447
Où suis-je? . . . . . .451
Accès à l'écran d'aide . . . . . .455
Fonctions d'aide à la navigation . . . . . .456

**Annexes** **468**

**Index** **489**

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

## À PROPOS DE CE GUIDE

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

**Nota :** ce guide décrit une gamme de caractéristiques et d'options, parfois avant qu'elles ne soient généralement disponibles. Par conséquent, certaines options indiquées dans ce guide pourraient ne pas être disponibles sur votre véhicule.

**Nota :** certaines des illustrations dans ce guide pourraient s'appliquer à des modèles différents, donc elles peuvent paraître différentes de votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

**Nota :** utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

**Nota :** lorsque vous vendez votre véhicule, assurez-vous de donner ce guide au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante du véhicule.

### Protection de l'environnement

Vous devez contribuer dans la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

## GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES

**AVERTISSEMENT :** Vous risquez la mort ou des blessures graves pour vous et d'autres personnes si vous ne suivez pas la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

| Picto-gramme | Description | Picto-gramme | Description | Picto-gramme | Description |
|---|---|---|---|---|---|
| | Avertissement de sécurité | | Consultez le Guide du propriétaire | | Système de freinage antiblocage |
| | Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles | | Batterie | | Électrolyte |
| | Liquide de frein – Sans produits pétroliers | | Circuit de freinage | | Filtre à air de l'habitacle |
| | Témoin du bouchon de réservoir de carburant | | Dispositif de sécurité enfants | | Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant |
| | Patte d'ancrage pour siège d'enfant | | Régulateur de vitesse | | Laissez refroidir avant d'ouvrir |
| | Filtre à air du moteur | | Liquide de refroidissement du moteur | | Température du liquide de refroidisse-ment du moteur |

| Picto-gramme | Description | Picto-gramme | Description | Picto-gramme | Description |
|---|---|---|---|---|---|
| | Huile moteur | | Gaz explosif | | Avertissement concernant le ventilateur |
| | Bouclage de la ceinture de sécurité | | Sac gonflable avant | | Phares antibrouillard avant |
| | Réinitialisation de la pompe d'alimentation | | Porte-fusibles | | Feux de détresse |
| | Dégivreur de lunette arrière | | Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur | | Cric |
| | Commande d'éclairage | | Témoin de basse pression des pneus | | Maintenez un niveau de liquide approprié |
| | Alarme de détresse | | Sonar de recul | | Frein de stationnement |
| | Liquide de direction assistée | | Glaces électriques avant et arrière | | Condamnation des lève-glaces électriques |
| | Témoin d'anomalie du moteur | | Sac gonflable latéral | | Commande de stabilité |
| | Dégivrage et désembuage du pare-brise | | Lave-glace et essuie-glace de pare-brise | | |

## ENREGISTREMENT DES DONNÉES

### Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction SYNC^MD (rapport sur l'état du véhicule), vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements peuvent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément *SYNC^MD* pour obtenir de plus amples renseignements.

### Enregistrement des données d'événement

**Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :**

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

**Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.**

**Nota : les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service Assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.**

**Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.**

**Nota : dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^MD ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit. Une fois que le service Assistance 911 (selon l'équipement) est activé (mis EN FONCTION), il peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (latitude et longitude, par exemple), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction Assistance 911. Consultez le chapitre SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.**

**De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et retours du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.**

## PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

**AVERTISSEMENT :** Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

## PRÉSENCE DE PERCHLORATE

**Nota :** certains composants de votre véhicule, tels que les modules de sac gonflable, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

## CRÉDIT FORD (É.-U. SEULEMENT)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1 800 727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

## RECOMMANDATION CONCERNANT LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon des normes supérieures et n'utilise que des pièces de qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'usage de pièces Ford et Motorcraft authentiques quand votre véhicule exige un entretien périodique ou des réparations. Vous pouvez identifier clairement les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant les marques Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

### Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons pour vous assurer que votre véhicule fournit des années de service est de le maintenir en bon ordre selon nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans ce Guide du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft respectent et dépassent ces exigences.

#### *Réparations après une collision*

Nous espérons que vous ne subirez jamais une collision, mais les probabilités d'accidents existent. les pièces de remplacement Ford d'origine répondent à nos critères rigoureux en matière de compatibilité, de fini, d'intégrité structurelle et de protection contre la corrosion et le bosselage. Au moment de la conception du véhicule, nous nous assurons que les pièces offrent le niveau de protection voulu pour l'ensemble du système. La meilleure façon pour vous assurer que vous recevez exactement ce niveau de protection est d'utiliser les pièces de remplacement Ford d'origine.

### *Garantie sur les pièces de remplacement*

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement à bénéficier d'une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à la suite d'une défaillance de pièce d'une autre marque peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour de plus amples renseignements supplémentaires, se référez aux conditions générales de la garantie Ford.

## AVIS SPÉCIAUX

### Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule mdgbg, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

### Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

**AVERTISSEMENT :** Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

**AVERTISSEMENT :** Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

## APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

## RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

## GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

**AVERTISSEMENT :** Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

**AVERTISSEMENT :** Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sja.ca, ou Transports Canada au 1 800 333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

| Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants | | |
|---|---|---|
| | **Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant** | **Dispositif de retenue pour enfants recommandé** |
| Bébés et tout-petits | Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins). | Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits). |
| Jeunes enfants | Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez un rehausseur. |
| Enfants plus grands | Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale. |

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

## SIÈGES D'ENFANT

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

## POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

**AVERTISSEMENT :** Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

**AVERTISSEMENT :** N'assoyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

**AVERTISSEMENT :** Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

**AVERTISSEMENT :** Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

| Type de dispositif de retenue | Poids de l'enfant | Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X » | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure) | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement) | Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure | Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure) | Ceinture de sécurité seulement |
| Siège d'enfant orienté vers l'arrière | Jusqu'à 21 kg (48 lb) | | X | | | X |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Jusqu'à 21 kg (48 lb) | X | | X | X | |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Plus de 21 kg (48 lb) | | | X | X | |

**Nota :** le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

## REHAUSSEURS

**AVERTISSEMENT :** Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

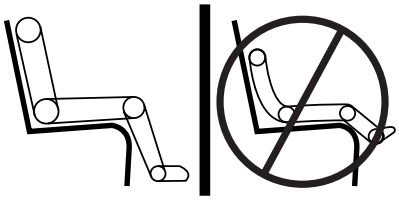

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

**Types de rehausseur**

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

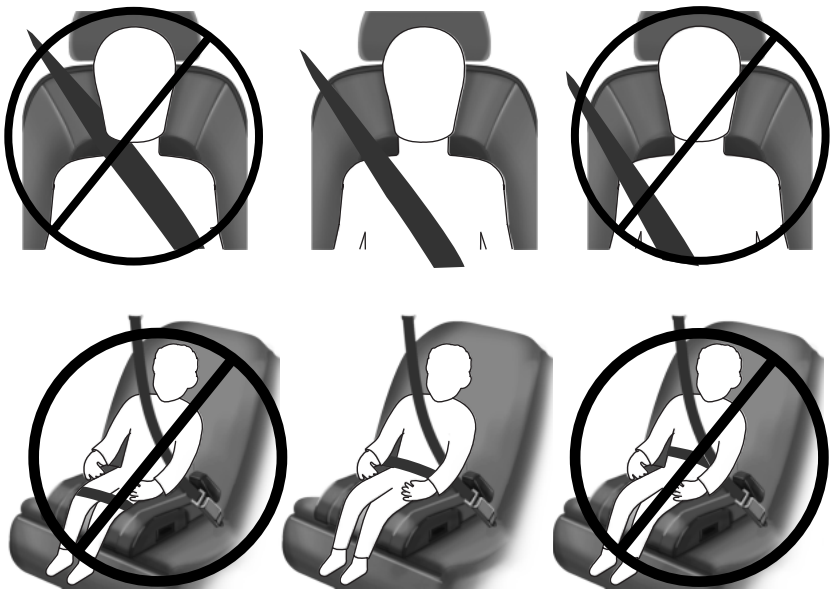

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

### INSTALLATION DES SIÈGES D'ENFANT À L'AIDE DES CEINTURES TROIS POINTS

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez **JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

**AVERTISSEMENT :** Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

**AVERTISSEMENT :** Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et (ou) à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier de siège du véhicule en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Consultez l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

**Nota :** bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

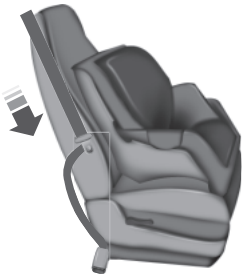

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

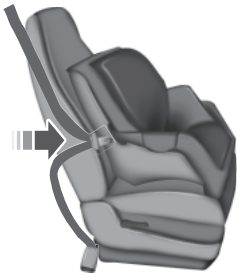

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

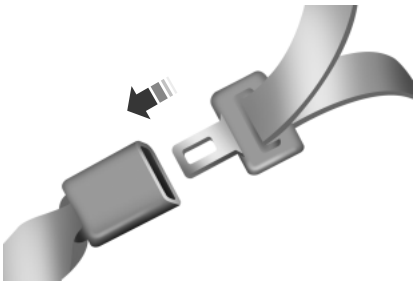

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

**Nota :** le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges du passager avant et arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

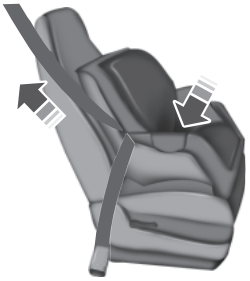

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Installation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

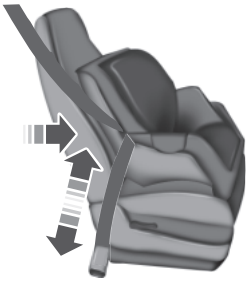

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

## INSTALLATION DES SIÈGES D'ENFANT AU MOYEN DE POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS ET DE SANGLES DE RETENUE (LATCH)

**AVERTISSEMENT :** Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

**AVERTISSEMENT :** Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et (ou) à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

**AVERTISSEMENT :** Le centre de la banquette arrière n'est PAS considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend deux points d'ancrage sur le véhicule : deux (2) points d'ancrage inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin de siège, et une (1) patte d'ancrage supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

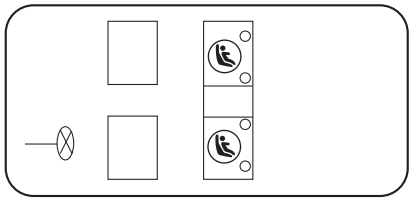

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

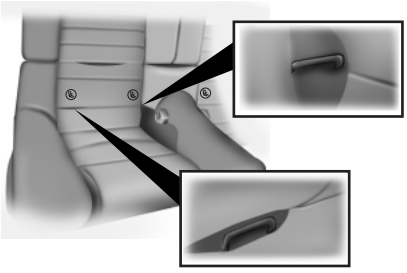

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes tel qu'il est illustré. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Installation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

**Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH**

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

## INSTALLATION DES SIÈGES D'ENFANT AU MOYEN DE SANGLES DE RETENUE

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

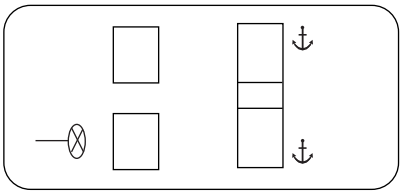

- **Véhicules avec sièges arrière**

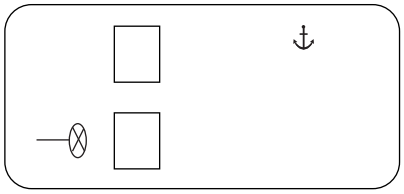

- **Véhicules sans sièges arrière**

Observez les étapes suivantes pour attacher le siège d'enfant à la patte d'ancrage du véhicule :

1. Acheminez la sangle de retenue comme suit :

- **Pour le coupé avec les sièges arrière :** acheminez la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.

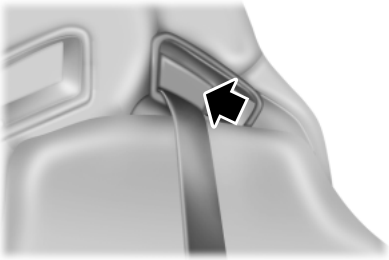

- **Pour les coupés sans sièges arrière :** acheminez la sangle de retenue par la fente intérieure du dossier de siège du passager avant, ou acheminez la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête fixe. Une rallonge de sangle de retenue peut être nécessaire pour atteindre la sangle.

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

5. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

**Pour le cabriolet :**

1. Acheminez la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus l'appuie-tête.

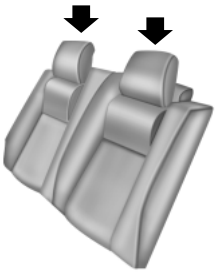

Les ancrages de la sangle sont situées derrière le dossier de siège dans l'élingue supérieure de la capote.

**Nota :** pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.

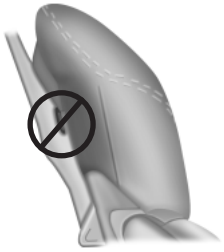

**Nota :** les fixations du couvre-capote à l'arrière des appuie-tête ne sont pas des points d'ancrage.

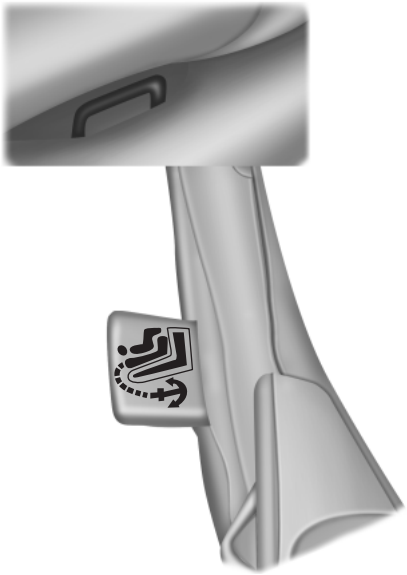

2. Accédez aux points d'ancrage situés derrière le dossier sous l'étiquette de vinyle marquée d'un symbole de point d'ancrage.

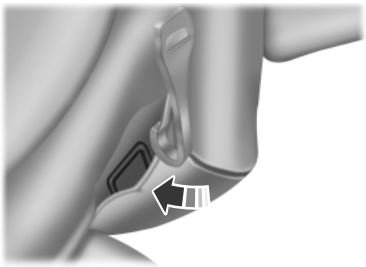

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

**AVERTISSEMENT :** Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

**AVERTISSEMENT :** Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

**AVERTISSEMENT :** Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

**AVERTISSEMENT :** En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

**AVERTISSEMENT :** Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

**AVERTISSEMENT :** Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

**AVERTISSEMENT :** Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

**AVERTISSEMENT :** Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

**AVERTISSEMENT :** Le centre de la banquette arrière n'est PAS considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité deux points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Des ceintures de sécurité deux points.
- Un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Un pré-tendeur d'enrouleur aux positions assises extérieures avant.
- Un capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.
- Un témoin et un carillon de ceinture de sécurité. Consultez la section *Témoin et carillon de ceinture de sécurité* plus loin dans ce chapitre.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales et lors de collisions latérales. Les prétendeurs de ceinture de sécurité sur l'enrouleur et l'ancrage des places avant sont conçus pour resserrer les ceintures de sécurité fermement contre le corps de l'occupant lorsqu'ils sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

## BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

Le bras de support (modèle coupé seulement) facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité et permet l'accès aux places arrière du véhicule.

Faites pivoter le bras de support vers l'avant du véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Cette position facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité du siège avant.

Pour accéder aux places arrière, replacez le bras de support en position initiale, contre le panneau de garnissage.

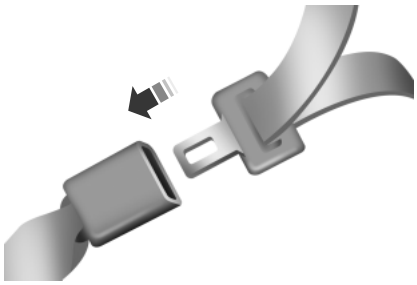

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

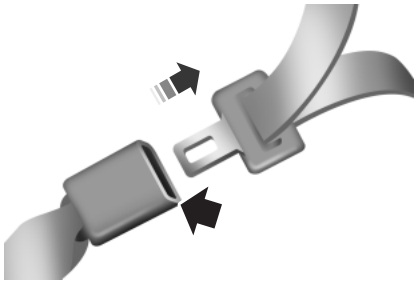

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

### Système de retenue pour femmes enceintes

**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

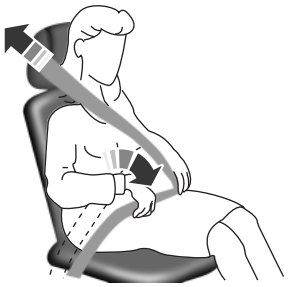

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

### Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

**AVERTISSEMENT :** Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places de passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

**AVERTISSEMENT :** L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

#### *Mode de blocage par inertie*

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

#### *Mode de blocage automatique*

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

### *Utilisation du mode de blocage automatique*

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

### *Mode d'emploi du mode de blocage automatique*

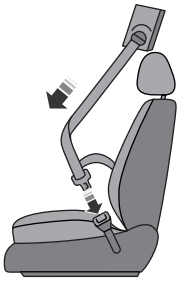

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

### *Pour sortir du mode de blocage automatique*

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

## Rallonge de ceinture de sécurité

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

## TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

### Conditions de fonctionnement

| Si... | Alors... |
|---|---|
| La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit... | Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas. |

## DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ BELT-MINDER[MD]

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur et (ou) au passager avant, le cas échéant, que leur ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder[MD] lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder[MD] ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder[MD].

| Si... | Alors... |
|---|---|
| Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi... | Le dispositif de rappel Belt-Minder$^{MD}$ ne s'active pas. |
| La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi... | Le dispositif Belt-Minder$^{MD}$ est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées. |
| La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi... | Le dispositif Belt-Minder$^{MD}$ est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées. |

***Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder$^{MD}$***

**AVERTISSEMENT :** Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder$^{MD}$, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder$^{MD}$ activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder$^{MD}$ lorsque vous conduisez votre véhicule.

**Nota :** les fonctions de rappel Belt-Minder$^{MD}$ du conducteur et du passager avant sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

**Nota :** les fonctions de rappel Belt-Minder$^{MD}$ du conducteur et du passager avant doivent être désactivées ou activées séparément. Les deux ne peuvent être désactivées ou activées au cours du même cycle d'allumage.

**Nota :** si vous utilisez MyKey$^{MD}$, le dispositif Belt-Minder$^{MD}$ ne peut pas être désactivé. De plus, si le dispositif Belt-Minder$^{MD}$ avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey$^{MD}$. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey$^{MD}$*.

*Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder avec la désactivation et l'activation de la procédure de programmation.*

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder$^{MD}$ du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique);
- le levier de vitesse est en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle)
- le contact est établi;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute).

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité (témoin du sac gonflable) s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les sept secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif Belt-Minder[MD] est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé pour cette place, s'il était désactivé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.

### ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour obtenir des renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la section *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

## SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONAL SAFETY SYSTEM[MC]

Le système de sécurité Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité Personal Safety System de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Un capteur de poids du passager avant.
- Témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

### Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteur de poids fournit les données au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables se déploient AVEC FORCE et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

**AVERTISSEMENT :** Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

**AVERTISSEMENT :** Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

**AVERTISSEMENT :** Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

**AVERTISSEMENT :** Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

**AVERTISSEMENT :** Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

**AVERTISSEMENT :** Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

**Nota :** le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique. Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

### SYSTÈME D'ALERTE APRÈS COLLISION[MC]

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy[MD]) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé;
- le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncé; ou
- la batterie du véhicule est épuisée.

### SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

**AVERTISSEMENT :** Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

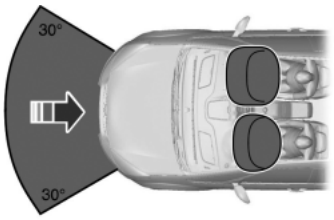


Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales de gravité considérable.

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre;
- Le capteur de poids du passager avant.

### Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

**AVERTISSEMENT :** La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance minimale de 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

### Enfants et sacs gonflables

**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

## CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

**AVERTISSEMENT :** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

**AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager;
ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement);
vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié.
Le non-respect de ces directives peut compromettre le fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

**AVERTISSEMENT :** Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin est situé sur le bord avant des lampes de lecture.

**Nota :** le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

| **Occupant** | **Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager** | **Sac gonflable du passager** |
|---|---|---|
| Siège vide | Éteint | Désactivé |
| Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur | Allumé | Désactivé |
| Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou non | Allumé | Désactivé |
| Adulte | Éteint | Activé |

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

| Objets | Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager | Sac gonflable du passager |
|---|---|---|
| Petits (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau) | Éteint | Désactivé |
| De taille moyenne (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein) | Allumé | Désactivé |
| Siège inoccupé, objet de petite ou moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée | Allumé | Désactivé |

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement)
- Objets suspendus sur le dossier
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement)
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Pour déterminer si le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement, consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

**Si le témoin des sacs gonflables est allumé :**

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement nuit au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent Guide du propriétaire si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

## SACS GONFLABLES LATÉRAUX

**AVERTISSEMENT :** Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

**AVERTISSEMENT :** N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

**AVERTISSEMENT :** Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

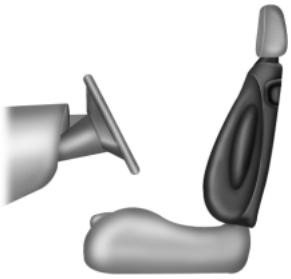

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux situés dans le dossier de siège du conducteur et du dossier de siège du passager avant.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.
- Un capteur de poids du passager avant.

**Nota :** le capteur de poids du passager avant désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé et que la ceinture de sécurité est débouclée.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

### DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

**AVERTISSEMENT :** Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Le véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et de capteur de poids qui fournit les données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager et les sacs gonflables latéraux montés dans le siège. En fonction du type d'accident (collision frontale, latérale ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue complémentaire sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales et lors de collisions latérales.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales, mais pas en cas de capotages, de collisions arrière, de collisions frontales ou quasi frontales, à moins que la collision ne cause une décélération latérale suffisante.

### MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La télécommande vous permet :

- de verrouiller ou de déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- d'ouvrir le coffre à distance;
- d'activer et désactiver le système antidémarrage (selon l'équipement);
- d'activer l'alarme de détresse.

### GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO

La télécommande est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

**Nota :** tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

## TÉLÉCOMMANDE

### Clés à télécommande intégrée

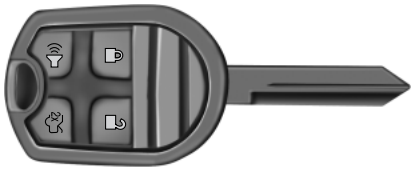

Le panneton de clé est utilisé pour démarrer le véhicule et pour déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.

**Nota :** si le véhicule n'est pas équipé d'un système antivol actif, le verrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne verrouille pas la porte du passager. Utilisez la commande électrique de verrouillage des portes ou verrouillez manuellement la porte du passager pour assurer une protection adéquate du véhicule.

**Nota :** les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

### Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

### Déclenchement de l'alarme de détresse

**Nota :** l'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position Arrêt.

Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

### Remplacement de la pile

**Nota :** consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

**Nota :** n'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

**Nota :** le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

#### *Clé à télécommande intégrée*

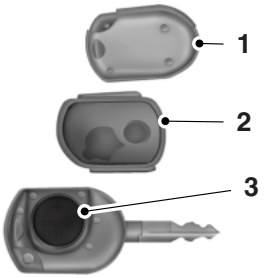


1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).

2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.

3. Retirez l'ancienne pile (3).

4. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande à clé intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

## REMPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes supplémentaires ou de rechange auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour obtenir des renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif MyKey[MD] vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités. Toutes les clés qui n'ont pas été programmées se nomment « clé d'administrateur » ou « clé admin. » qui peuvent être utilisées pour :

- créer une clé limitée;
- programmer des réglages de clé optionnels;
- supprimer la fonction de clé.

Une fois que la clé est programmée, vous pouvez accéder aux données suivantes à l'aide de la commande de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de dispositifs MyKey programmés pour le véhicule.
- Nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec un dispositif MyKey.

Lorsqu'un dispositif MyKey et une clé intelligente d'administrateur (télécommande) sont présents, la télécommande d'administrateur est reconnue par le système du véhicule afin de démarrer le moteur.

### Réglages standard

Ces réglages ne peuvent pas être modifiés.

- Belt-Minder. Cette fonction ne peut pas être désactivée et la minuterie de cinq minutes n'expire pas. La chaîne stéréo est mise en sourdine lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder de MyKey est activé.
- Bas niveau de carburant. Les avertissements s'affichent à l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque le réservoir de carburant est rempli à 1/8 de sa capacité ou moins.
- Les fonctions d'aide au conducteur, selon l'équipement, comprennent : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS) avec alerte de circulation transversale et système d'avertissement de collision.

### Réglages optionnels

Ces réglages peuvent être configurés juste après qu'un dispositif MyKey est créé initialement ou modifié par la suite au moyen d'une clé d'administrateur.

- Vitesse du véhicule limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Rappel de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Les avertissements visuels s'affichent accompagnés d'un carillon lorsque la vitesse du véhicule présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message sur la chaîne stéréo s'affiche lorsque vous tentez de dépasser le volume limité.
- AdvanceTrac. Le système ne peut pas être éteint lorsque «Toujours activée» a été réglé.

## CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez la commande de l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey.

1. Insérez la clé dont vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du système de démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé intelligente dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur*
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez Réglages, puis MyKey en appuyant sur la touche OK ou la touche >.
4. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option Créer.
5. À l'invite, maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que vous aperceviez un message vous informant d'étiqueter cette clé comme dispositif MyKey. La clef sera restreinte au démarrage suivant.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour programmer des réglages optionnels pour la clé, consultez la section *Programmation ou modification des réglages optionnels.* Si votre véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance, consultez la section *Utilisation du dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance*.

### Programmation ou modification des réglages optionnels

**Nota :** la programmation de toutes les clés peut être effacée dans le même cycle de programmation de clé qu'elles ont été programmées, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés. Pour effacer la programmation de toutes les clés, consultez la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.*

Vous pouvez accéder aux réglages optionnels à l'aide de la commande de l'écran d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction optionnelle.
4. Appuyez sur la touche OK ou > pour faire défiler les réglages.
5. Appuyez sur la touche OK ou > pour faire une sélection.

### EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

**Nota :** la programmation de tous les dispositifs MyKey peut être effacée dans le même cycle de clé qu'ils ont été créés, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés.

Pour effacer la programmation de tous les dispositifs MyKey comme clé d'administrateur, utilisez la commande de l'écran d'information pour effectuer les opérations suivantes :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Effacer tout, puis appuyez sur la touche OK.
3. Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

### VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

La commande de l'écran d'information permet d'afficher les données relatives aux clés programmées pour le véhicule :

- **KILOMÉTRAGE MYKEY :** ce totaliseur effectue le suivi du kilométrage lorsqu'une clé limitée est utilisée. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors la clé n'est pas utilisée par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce totaliseur à zéro est de réinitialiser les clés. Si le kilométrage est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système de clé a été récemment réinitialisé.

- **NOMBRE DE MYKEY :** ce paramètre indique le nombre de clés limitées qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter la suppression d'une clé limitée.
- **NOMBRE DE CLÉS D'ADMINISTRATEUR :** ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter si une clé supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

## UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le dispositif MyKey n'est PAS compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Les renseignements suivants PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient PAS la non-compatibilité du dispositif MyKey avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

### Véhicules équipés de clés conventionnelles

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, les paramètres par défaut peuvent reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Ceci le rend non compatible avec MyKey. Redémarrez le moteur lorsque vous insérez une clé dans le commutateur d'allumage. Ceci peut vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

En plus de la clé que vous avez déjà programmée comme un dispositif MyKey, les propriétaires de véhicules équipés de clés conventionnelles souhaitent peut-être programmer le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme un dispositif MyKey si la télécommande de démarrage à distance est utilisée par le conducteur MyKey. Pour programmer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford en tant que dispositif MyKey, effectuez les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 5 de la section *Création d'un dispositif MyKey*.

### Véhicules équipés d'une clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir)

**Nota :** il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule détermine qu'une clé d'administrateur ou un dispositif MyKey est utilisé par le conducteur selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

**Nota :** pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS D'ADMINISTRATEUR PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey comporte le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérification de l'état du système*.

Pour tous les véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford, il est possible de programmer toutes les clés « réelles » comme des dispositifs MyKey. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour effacer la programmation de tous les dispositifs MyKey comme des clés d'administrateur en effectuant les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 3 dans la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

**DÉPANNAGE MYKEY**

| État | Cause probable |
|---|---|
| Je ne peux pas programmer une clé. | • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.<br>• La clé dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur).<br>• La clé intelligente ne se trouve pas dans la fente de secours (dans le cas des véhicules munis du système de démarrage à bouton-poussoir).<br>• Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité.<br>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.* |
| Je ne peux pas programmer les réglages optionnels. | • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.<br>• Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Créer un dispositif MyKey.*<br>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.* |
| Je ne peux pas effacer la programmation des clés limitées. | • La clé dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.<br>• Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Créer un dispositif MyKey.*<br>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.* |

| État | Cause probable |
|---|---|
| J'ai perdu la seule clé d'administrateur. | • Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé. |
| J'ai perdu une clé. | • Programmez les clés de rechange comme il est décrit dans la section *Système antidémarrage SecuriLock* dans le chapitre *Sécurité*. |
| J'ai programmé accidentellement toutes les clés comme des clés limitées. | • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance* pour réinitialiser toutes les clés limitées à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance. |
| Aucune fonction de clé limitée avec la clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir). | • Une clé d'administrateur est présente au démarrage du moteur.<br>• Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Créer un dispositif MyKey*. |
| Le total des clés limitées programmées comprend une clé supplémentaire. | • Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé limitée.<br>• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance*. |
| Le total des clés d'administrateur programmées comprend une clé supplémentaire. | • Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur.<br>• Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance*. |
| Les kilomètres MyKey ne s'accumulent pas | • La clé limitée n'est pas utilisée par l'utilisateur prévu.<br>• Le système de clé a été réinitialisé. |

## VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

### Verrouillage électrique des portes

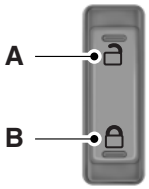


A. Déverrouillage
B. Verrouillage

### Télécommande

La télécommande peut être utilisée lorsque le moteur est à l'arrêt.

#### *Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)*

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de deux secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage.

#### *Verrouillage des portes*

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de deux secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le hayon sont fermés.

**Nota :** si une porte ou le coffre n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

### *Ouverture du coffre à bagages*

Appuyez deux fois sur la touche dans les trois secondes pour ouvrir le coffre.

Assurez-vous que le coffre est bien fermé avant de prendre la route. Un coffre ouvert peut entraîner la perte d'objets sur la route ou bloquer le champ de vision arrière du conducteur.

### Serrures intelligentes

Cette fonction aide à éviter de verrouiller le véhicule lorsque les portes sont verrouillées et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé au moyen du bouton de verrouillage manuel de la porte, en verrouillant la porte du conducteur avec la clé ou à l'aide de la touche de verrouillage de la télécommande d'entrée sans clé.

### Verrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique (autolock) verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position Contact;
- vous engagez un rapport pour déplacer le véhicule (dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement ne doit pas être serré); et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position Contact et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h) et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

### Déverrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position Contact, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est tourné à la position Arrêt ou accessoires;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage est tourné à la position Arrêt ou Accessoires.

**Nota :** les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

#### *Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique*

**Nota :** les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique peuvent être activées ou désactivées indépendamment l'une de l'autre :

- par l'entremise de votre concessionnaire autorisé ou;
- en utilisant l'affichage d'information.

Avant d'amorcer la méthode d'activation ou de désactivation, assurez-vous que l'alarme antivol est désactivée, que le contact est coupé, et que toutes les portes du véhicule sont fermées.

### Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les clignotants s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée est utilisée pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position Contact; ou
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée;
- 25 secondes sont passées depuis l'éclairage.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- une des portes est ouverte.

### Éclairage à la sortie

- Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que la clé est retirée du commutateur d'allumage, le plafonnier intérieur et les clignotants s'allument.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et que :

- 25 secondes se sont écoulées; ou
- que la clé ait été insérée dans le commutateur d'allumage.

### Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 10 minutes après la coupure du contact lorsqu'une porte demeure ouverte, et après 30 minutes si la commande du plafonnier demeure en position de marche et que le contact est coupé. La protection antidécharge de la batterie éteint aussi l'éclairage du coffre en 30 minutes si le coffre demeure ouvert.

## COMMANDE D'OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES

Le bouton de déclenchement du coffre est situé sur la console centrale.
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

### Commande intérieure de verrouillage du coffre (cabriolet seulement)

Cette fonction aide à prévenir l'accès non autorisé au coffre lorsque le toit est abaissé, en désactivant la commande intérieure du coffre.

Ceci est utile lorsque vous désirez laisser le toit abaissé tout en limitant l'accès au coffre.

Pour utiliser cette fonction (le véhicule doit être arrêté et le délai d'alimentation des accessoires ne doit pas être actif) :
verrouillez le véhicule à l'aide de l'émetteur intégré dans la tête de la clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique de la porte. La commande intérieure du coffre est maintenant neutralisée.

Pour activer la commande intérieure du coffre :

- utilisez la clé à télécommande intégrée pour déverrouiller le véhicule
- ou mettez le contact.

La commande intérieure du coffre fonctionnera normalement.

### Commande d'ouverture manuelle du coffre à bagages

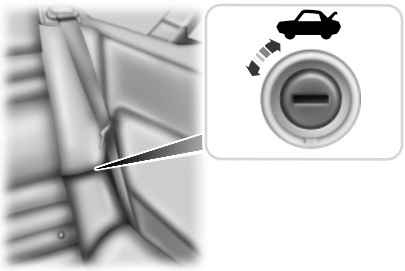

En cas de défaillance de la batterie, vous pouvez ouvrir le coffre de la cabriolet en introduisant votre clé principale dans le barillet de la serrure entre le coussin de siège situé sur la banquette arrière, du côté du conducteur.

## OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DE L'INTÉRIEUR

**AVERTISSEMENT :** Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture du coffre de l'intérieur qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée par mégarde d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée de déverrouillage.

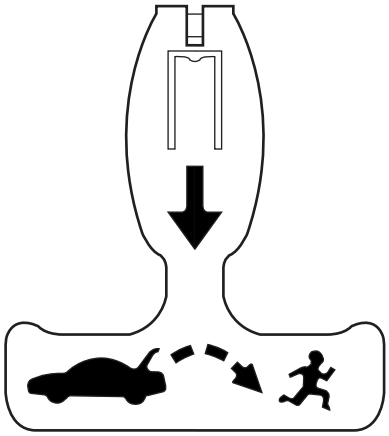

Elle est située dans le coffre à bagages soit sur son couvercle, soit à proximité des feux arrière. Elle est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brillera pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Tirez la poignée et poussez vers le haut le couvercle du coffre à bagages pour ouvrir de l'intérieur.

## SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK[MD]

**Nota :** le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

**Nota :** les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.

**Nota :** ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Le système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

### Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le contact est coupé.

### Témoin du système d'alarme antivol

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position Arrêt, le témoin clignote une fois à toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock[MD] fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position Contact, le témoin s'allume pendant trois secondes, puis s'éteint pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas d'anomalie du système SecuriLock$^{MD}$, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position Contact. Si cela se produit, coupez et remettez le contact pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé à puce. Si le véhicule ne démarre pas, essayez de mettre le contact avec la deuxième clé à puce. Si cela fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote rapidement ou reste allumé, le véhicule ne démarrera pas. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

### Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé.

### Remplacement de clés à télécommande intégrée et de clés à puce

**Nota :** deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule.

Les clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de faire démarrer le moteur, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock$^{MD}$ et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

#### *Programmation d'une télécommande à clé intégrée supplémentaire*

**Nota :** vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des télécommandes à clé intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos télécommandes à clé intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock$^{MD}$ pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock[MD].

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.

4. Dans un délai de plus de deux secondes mais de moins de dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la deuxième clé à puce programmée dans le commutateur d'allumage.

5. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.

7. Dans un délai de plus de deux secondes mais de moins de 20 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins six secondes.

9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé a réussi, la clé permettra de faire démarrer le moteur du véhicule et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une télécommande à clé intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la clef n'a pas été programmée avec succès, le témoin de l'alarme antivol peut clignoter en continu. Attendez 20 secondes et répétez les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la nouvelle clé.

Attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour programmer une clé supplémentaire.

## ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré.

Vous pouvez choisir ce qui est contrôlé en armant le système de différentes façons.

### Mode de surveillance partielle

Pour contrôler les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le coffre

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé insérée dans la serrure de porte du conducteur.

### Mode de surveillance intégral

Pour contrôler les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le coffre
- Mouvement dans le véhicule (pour les modèles convertibles, la capote doit être entièrement fermée)
- Modification de l'inclinaison du véhicule (comme lors d'un remorquage non désiré)

Verrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la commande de verrouillage électrique des portes et la porte correspondante puis ouvrez et fermez toutes les portes.

**Nota :** ne choisissez pas le mode de surveillance intégral si du mouvement à l'intérieur du véhicule est susceptible de se produire ou lorsque le véhicule est transporté.

**Nota :** fermez les glaces avant de mettre le système de détection de mouvement dans l'habitacle en fonction pour que le système fonctionne correctement. Vous aiderez ainsi à prévenir tout déclenchement inopiné de l'alarme à cause de facteurs externes et faciliterez la détection adéquate de tout mouvement dans l'habitacle. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'active pas si une porte ou si le coffre est ouvert.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez TOUTES vos clés à télécommande intégrée chez votre concessionnaire autorisé pour faciliter le diagnostic.

### Activation de l'alarme antivol

Une fois en mode de veille, l'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour signaler les accès non autorisés. En cas d'accès non autorisé ou de remorquage non autorisé, le système fait clignoter les clignotants et l'éclairage intérieur, puis fait retentir l'avertisseur sonore.

Le système peut être mis en veille lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage. Toutes les actions énumérées ci-dessous mettent le système d'alarme en veille :

- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- Verrouiller toutes les portes au moyen du commutateur de verrouillage à commande électrique intérieur lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte, puis refermée.
- Verrouillez la porte du conducteur en insérant la clé dans le barillet de serrure (ceci n'active pas le système de détection de mouvement dans l'habitacle ni de détection de l'inclinaison du véhicule).

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot et le coffre sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot et le coffre sont fermés, les clignotants s'allument une fois pour confirmer le verrouillage du véhicule et marquer le début du délai de 20 secondes. Si l'un des accès n'est pas fermé, les clignotants ne fonctionneront pas et cet accès ne sera pas contrôlé par l'alarme.

### Neutralisation de l'alarme antivol

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes au moyen de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.
- Établissez le contact à l'aide d'une clé SecuriLock$^{MD}$ ou d'une clé à télécommande intégrée valide et programmée.
- Appuyez sur la touche située sur la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée. Cela permet uniquement de couper l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille.
- Introduisez une clé dans la serrure de porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Le système d'alarme du véhicule sera rétabli à l'état de désactivation si vous appuyez sur la commande de déverrouillage de porte électrique dans un délai de 20 secondes.

**Nota :** le déverrouillage du coffre neutralise le système de détection du mouvement, mais le système continue à surveiller les portes, le capot et l'inclinaison du véhicule. Lorsque le coffre se ferme, le système de détection du mouvement entre de nouveau en fonction.

#### *Déclenchement de l'alarme antivol*

Le système mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

- L'une des portes, le coffre ou le capot sont ouverts sans que la télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée soit utilisée ou que la clé soit introduite dans le barillet de la porte du conducteur.
- Le contact est établi au moyen d'une clé SecuriLock$^{MD}$ ou d'une clé à télécommande intégrée non valide et non programmée.
- Le véhicule est remorqué ou incliné.
- Du mouvement est détecté dans l'habitacle.

## RÉGLAGE DU VOLANT

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

**Nota :** assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.

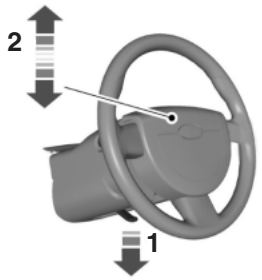


1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

3. Verrouillez la colonne de direction.

### COMMANDE AUDIO (selon l'équipement)

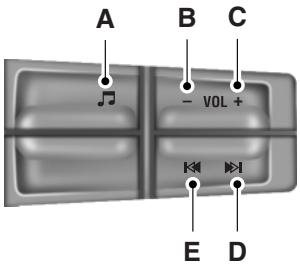


A. Média

B. Réduction du volume

C. Augmentation du volume

D. Balayez vers le haut ou à la piste suivante

E. Balayez vers le bas

Appuyez sur la touche MÉDIA à maintes reprises pour faire défiler les modes audio disponibles.

Appuyez sur les touches de recherche pour choisir la piste (préréglage) présélectionnée suivante ou précédente. Maintenez enfoncée cette touche pour sélectionner la bande de fréquences suivante ou précédente ou pour rechercher dans une piste.

### COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

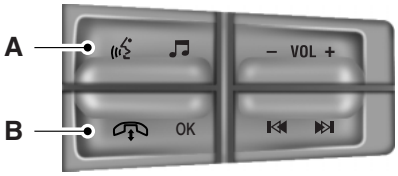


A. Reconnaissance vocale

B. Mode téléphone

Consultez le chapitre *Système SYNC*$^{MD}$ ou le chapitre *Système de navigation*.

## RÉGULATEUR DE VITESSE

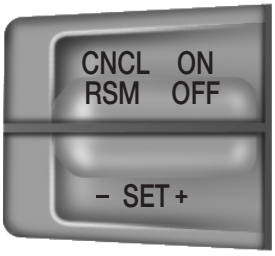


Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse*.

## COMMANDE DE L'ÉCRAN D'INFORMATION

**Type 1**

**Type 2**

Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

## ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

**Nota :** dégivrez complètement le pare-brise par temps de gel avant d'activer les essuie-glaces de pare-brise.

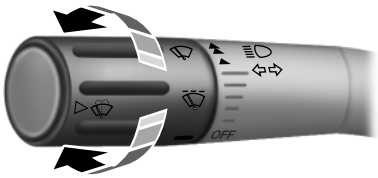


Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse des essuie-glaces.

## LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

**Nota :** ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

**Nota :** ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

- Une pression rapide entraîne un seul passage des balais sans liquide lave-glace.
- Une pression rapide avec maintien entraîne trois passages des balais avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

## COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

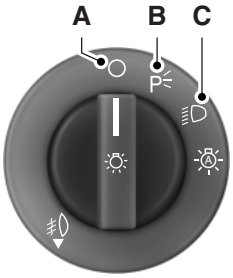


A. Hors fonction

B. Feux de position, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière

C. Phares

### Feux de route

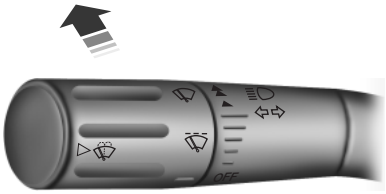

- Poussez le levier vers le tableau de bord pour les allumer.
- Poussez de nouveau le levier vers le tableau de bord ou tirez-le vers vous pour les désactiver.

### Avertisseur optique

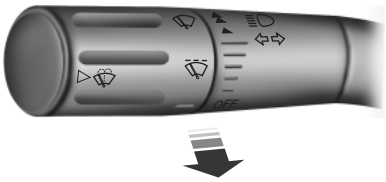

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.

### Commande automatique des phares (selon l'équipement)

**AVERTISSEMENT :** Dans le cas de conditions météorologiques sévères, il peut être nécessaire d'allumer manuellement les phares.

**Nota :** si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, il possède également la *fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces.* Lorsque le commutateur d'essuie-glaces est à la position de haute ou basse vitesse de balayage durant le jour, et que le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après et demeure allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.

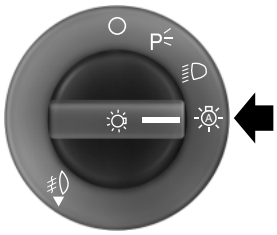

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en fonction et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Vous pouvez également régler le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

## RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

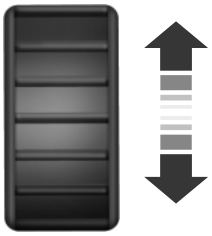

- Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.
- Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.
- Déplacez la molette vers le bas, outre le cran, pour éteindre l'éclairage intérieur.

**Nota :** le rhéostat d'éclairage du tableau de bord ne fonctionne qu'en mode d'éclairage de nuit. Il ne fonctionne pas en mode d'éclairage de jour. De plus, des fonctions telles que le choix de couleur de l'indicateur et de l'éclairage diffus ne peuvent être activées en mode d'éclairage de jour.

**Nota :** si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

## TEMPORISATION DES PHARES

Vous pouvez choisir un délai de temporisation des phares jusqu'à deux minutes après la coupure du contact.

Suivez les étapes ci-dessous pour modifier le délai de temporisation (les étapes 1 à 6 doivent être effectuées dans un délai de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez la commande d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez la commande d'éclairage à la position Hors fonction.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.
6. Tournez la commande d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares et les feux de position s'allument.

7. Tournez la commande d'éclairage à la position Hors fonction lorsque le délai de temporisation souhaité est atteint. Les phares et les feux de position s'allument. Vous pouvez régler la temporisation des phares à un des réglages suivants :

- Hors fonction
- 10 secondes
- 20 secondes
- 30 secondes
- 60 secondes
- 90 secondes
- 120 secondes
- 180 secondes

**Nota :** vous pouvez également régler le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

### FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares à une intensité réduite (véhicules équipés de phares à halogène) ou allume les phares antibrouillard avant (véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité) dans les situations d'éclairage faible.

Pour activer le système :

1. Établissez le contact.

2. Placez la commande d'éclairage à la position Hors fonction, de commande automatique des phares ou de feu de position.

3. Assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses n'est pas à la position P (stationnement).

4. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré.

## PHARES ANTIBROUILLARD AVANT

Les phares antibrouillard peuvent être allumés lorsque le commutateur d'éclairage est tiré vers vous et qu'il se trouve aux positions des phares, des feux de position ou de commande automatique d'éclairage.

Les phares antibrouillard ne fonctionnent pas lorsque les feux de route sont allumés.

## INDICATEURS DE DIRECTION

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

**Nota :** une interruption de n'importe quel clignotant avant ou du clignotant arrière à trois compartiments le plus à l'intérieur aura pour effet d'accélérer le rythme de clignotement.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

### Plafonnier et lampes de lecture

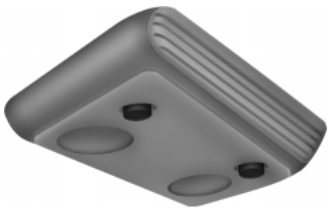

Le plafonnier s'allume lorsque :

- une porte est ouverte;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné vers le haut, au-delà du cran, jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument.

Les lampes de lecture s'allument lorsque vous appuyez sur les commandes situées de chaque côté des lampes.

## GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants et d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

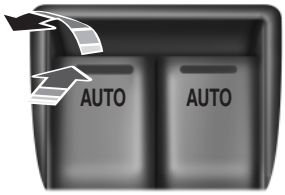


Appuyez sur les commutateurs ou relevez-les pour actionner les glaces.

- Appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour ouvrir la glace.
- Relevez le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace.

### Commande à impulsion (glaces avant)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer automatiquement la glace.

Appuyez sur le commutateur ou relevez-le complètement, puis relâchez-le. La glace s'ouvre ou se ferme complètement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

#### *Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion*

**Nota :** effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.

Il est possible que la fonction soit perdue lorsque les conditions d'alimentation de la batterie sont basses.

Pour remettre à l'état initial cette fonction après avoir restauré complètement l'alimentation de la batterie :

1. tirez le commutateur à la position de commande de fermeture à impulsion;
2. maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace atteigne la position d'arrêt et continuez à le maintenir enfoncé pendant deux secondes;
3. appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

### Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

#### *Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction*

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si le commutateur est relâché avant que la glace se ferme complètement.

### Abaissement automatique des glaces (glaces avant)

Cette fonction abaisse la glace correspondante lorsqu'une porte est ouverte pour diminuer l'effort imposé aux portes et l'étanchéité. La glace se relève lorsque la porte est fermée.

#### *Réétalonnage d'une glace*

**Nota :** effectuez l'étalonnage de l'abaissement automatique seulement lorsque les portes sont fermées. L'exécution de l'étalonnage lorsque les portes sont ouvertes entraîne des inversions successives de la course de la glace.

Si une glace refuse de se lever lorsque la porte est fermée, utilisez le commutateur pour lever complètement la glace, maintenez alors le commutateur en haut pendant deux secondes.

Si une glace refuse de s'abaisser lorsque la porte est ouverte :

1. utilisez le commutateur pour abaisser complètement la glace, puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes;

2. immédiatement après avoir relâché le commutateur de la glace, tirez sur le commutateur vers le haut pour lever la glace jusqu'à ce qu'elle termine sa course, puis maintenez-le enfoncé pendant deux secondes.

### Glaces arrière à commande électrique (cabriolet seulement)

Les glaces de custode arrière sont actionnées au moyen d'un seul commutateur du bloc de commande des glaces de la porte du conducteur.

- Maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir les glaces.
- Tirez sur le commutateur et maintenez-le ainsi pour fermer les glaces.

#### *Commande manuelle de surmultipliée*

Le commutateur de glace custode arrière ne fonctionnera pas lorsque :

- la capote est en mouvement;
- la capote n'est pas complètement relevée ou abaissée.

Les glaces de custode arrière peuvent être manuellement levées si le commutateur ne fonctionne pas lorsque la capote est complètement abaissée ou relevée.

Effectuez la procédure suivante en moins de deux minutes :

1. Coupez le contact, puis remettez-le.
2. Appuyez trois fois sur le commutateur d'abaissement de la glace arrière.
3. Coupez le contact, puis remettez-le.
4. Tirez et maintenez le commutateur de glace arrière vers le haut pendant trois secondes. Les glaces arrière commenceront à se relever.

### Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commutateurs de glace pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

## RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

### Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

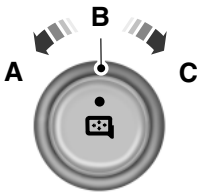


A. Rétroviseur gauche
B. Hors fonction
C. Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

### Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)

**Nota :** ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

**Nota :** ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé.

### Rétroviseurs grand angle intégrés (selon l'équipement)

**AVERTISSEMENT :** Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.

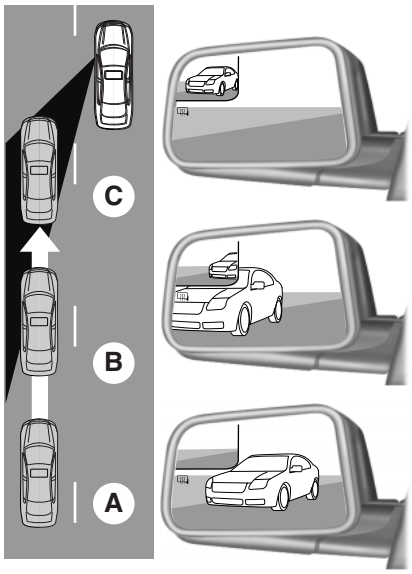


L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). Son image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

## RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

**Nota :** ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

### Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

**Nota :** n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur. Le rendement du rétroviseur pourrait être compromis. Un passager assis à la place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

## PARE-SOLEIL

### Tige coulissante

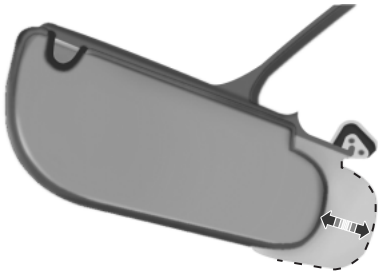

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Rétractez le pare-soleil avant de le replacer vers le pare-brise et de le ranger.

### Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

### Système de rangement de pare-soleil flexible

Le système peut accommoder divers accessoires de rangement. Une agrafe pour les lunettes de soleil et une agrafe multifonction sont fournies.

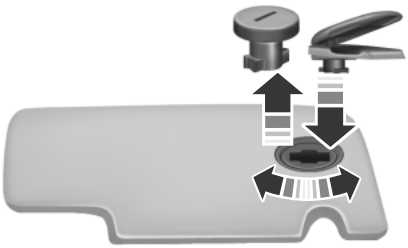

Pour fixer un des accessoires, effectuez les étapes suivantes :

1. Insérez l'outil de dépose fourni (sur le support d'accessoire) ou une pièce de monnaie dans la fente du bouchon et tournez un quart de tour dans une des deux directions pour enlever le bouchon. Vous devrez peut-être faire pivoter le pare-soleil jusqu'à ce que le bouchon se dégage de l'ouverture. Placez le bouchon dans le support prévu à cet effet lorsqu'il n'est pas utilisé.

2. Retirez l'accessoire du support, puis insérez l'extrémité de l'accessoire de rangement dans l'ouverture du pare-soleil. Tournez un quart de tour dans une des deux directions jusqu'à ce que l'accessoire s'enclenche en place. Assurez-vous que l'extrémité ouverte de l'accessoire ne fait pas face au pare-brise.

3. Inversez les étapes pour retirer l'accessoire et replacer le bouchon, ou pour utiliser un accessoire différent.

Les accessoires supplémentaires sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Consultez le chapitre *Accessoires* pour obtenir de plus amples renseignements.

### ÉCRAN PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisez le pare-soleil pour couvrir le toit de verre dans votre véhicule.

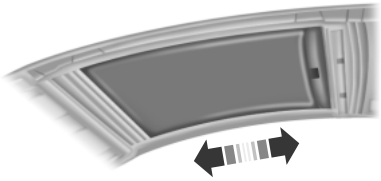

Utilisez la poignée montée au centre pour ouvrir ou fermer le volet pare-soleil.

## INDICATEURS

### Type 1

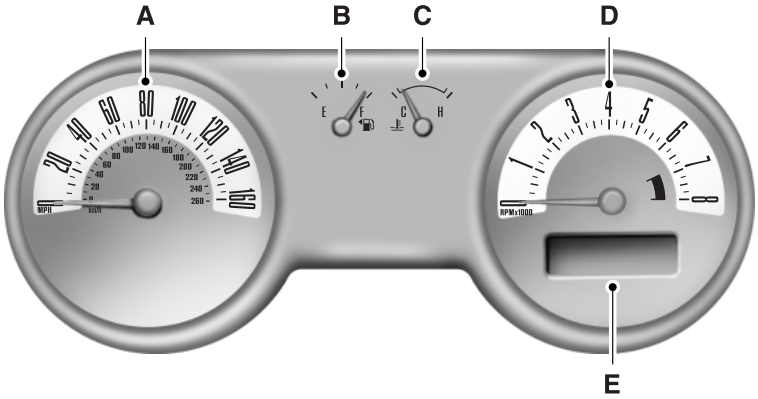


Tableau de bord illustré en mesures standard avec unités de mesure métriques similaires.

A. Indicateur de vitesse

B. Indicateur de carburant

C. Indicateur de température du liquide de refroidissement

D. Compte-tours

E. Écran d'information. Consultez la section *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

**Nota :** les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs ou pour créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor[MD]. La couleur ambiante et la couleur du halo lumineux peuvent aussi être sélectionnés. Pour plus de précisions, consultez le chapitre *Écrans d'information*. Lorsque certains indicateurs entrent un état d'avertissement, ils seront rétroéclairés en rouge.

#### *Indicateur de carburant*

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

### *Indicateur de température du liquide de refroidissement*

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

**AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

**Type 2**

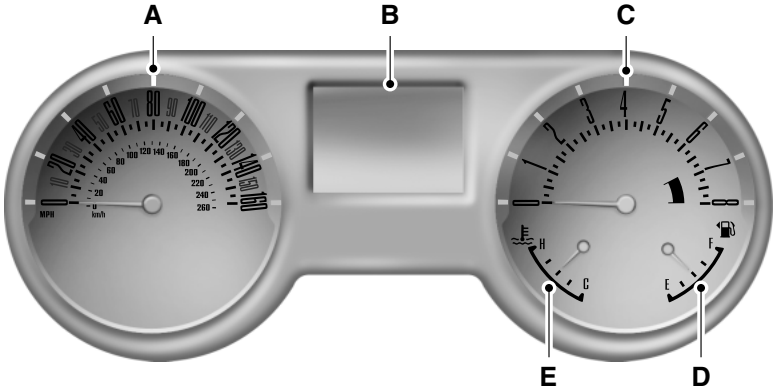


Tableau de bord illustré en mesures standard avec unités de mesure métriques similaire.

A. Indicateur de vitesse

B. Écran d'information. Pour plus de précisions, consultez le chapitre *Écrans d'information*.

C. Compte-tours

D. Indicateur de carburant

E. Indicateur de température du liquide de refroidissement

**Nota :** les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs ou pour créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor[MD]. La couleur ambiante et la couleur du halo

lumineux peuvent aussi être sélectionnés. Pour plus de précisions, consultez le chapitre *Écrans d'information*. Lorsque certains indicateurs entrent un état d'avertissement, ils seront rétroéclairés en rouge.

### *Indicateur de carburant*

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

### *Indicateur de température du liquide de refroidissement*

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

**AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

## TÉMOINS ET INDICATEURS

Ces indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

### Témoin de commande de stabilité

Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ ou le système antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate.

### Témoin de désactivation de commande de stabilité

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ ou le système antipatinage est désactivé par le conducteur.

### Témoin des sacs gonflables

Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

### Témoin du système de freins antiblocage

Si le témoin du système de freins antiblocage demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.

### Système antivol

Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock$^{MD}$ est activé.

### Témoin du circuit de freinage

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement lorsque le contact est établi avant le démarrage du moteur, ou lorsque le commutateur d'allumage passe de la position Contact à Démarrage, ou lorsque le frein de stationnement est serré pendant que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, ceci indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.

**AVERTISSEMENT :** Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

### Circuit de charge

Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

### Porte mal fermée

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et une des portes n'est pas complètement fermée.

### Pression d'huile-moteur

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile du moteur chute sous la plage normale de fonctionnement.

### Température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

### Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

### Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide.

### Témoin de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Dès l'instant où le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

### Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur ou de puissance réduite

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

### Témoin de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder[MD] retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

### Témoin d'anomalie du moteur

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

**AVERTISSEMENT :** Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

### Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur :

- En fonction (témoin ambre) : ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est mis en fonction. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.
- Engagé (témoin vert) : ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

### Témoin des clignotants

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauche ou droit ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

### Témoin de passage au rapport supérieur (selon l'équipement)

Afin d'optimiser la consommation de carburant, ce témoin s'allume lorsque vous devez passer au rapport supérieur d'une boîte de vitesses manuelle.

## AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS

### Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position Arrêt ou Accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Il se fait entendre lorsque le véhicule sans clé est à la position Marche et que la porte du conducteur est ouverte (selon l'équipement).

### Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

### Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

## GÉNÉRALITÉS

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d’une grande vigilance lorsqu’ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes d’affichage de l’information situées sur le volant. Les données correspondantes s’affichent à l’écran d’information.

### Commandes de l’écran d’information (type 1)

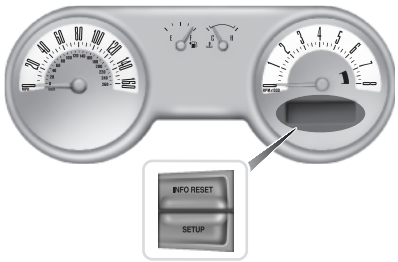


- Appuyez sur la touche info (informations) pour faire défiler les renseignements relatifs au trajet, à l’utilisation du carburant et au dispositif MyKey[MD].
- Appuyez sur le bouton de CONFIGURATION pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur la touche de réinitialisation pour choisir des réglages, réinitialiser de l’information et confirmer des messages.

### Info

Appuyez plusieurs fois sur la touche INFO pour choisir parmi les options suivantes :

**COMPTEUR JOURNALIER DE TRAJET A/B**

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu’à ce que le trajet A ou B apparaisse à l’écran (ceci représente le mode trajet). Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pendant deux secondes pour effectuer une réinitialisation.

**KILOMÉTRAGE AVEC LA CLÉ MYKEY**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*[MD].

**Kilométrage jusqu’à la panne sèche**

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d’allumage à la position Arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

**CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 KM (mi/gal)**

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

**L/KM (mi/gal)⬆ ⬇**

Ceci affiche la consommation instantanée de carburant sous forme de diagramme à barres de ↓ (économie faible) à ↑ (économie excellente).

Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Lorsque le véhicule est à l’arrêt, l’écran affiche le symbole « ↓ », accompagnée ou non d’une seule barre illuminée. Il n’est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

**CHRONOMÈTRE**

Le chronomètre affiche le temps écoulé depuis le départ.

Pour activer cette fonction, faites comme suit :

1. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé jusqu’à ce que le chronomètre se réinitialise.

**Écran vide**

L’afficheur sera vide après avoir fait défiler toutes les options du menu Info.

***Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule***

Appuyez sur le bouton CONFIGURATION à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

***Nota :** selon l’équipement du véhicule, certaines options de personnalisation pourraient ne pas s’afficher.

**APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VÉRIFIER SYST**

Lorsque ce message s’affiche, appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour que l’écran d’information parcoure les fonctions ci-dessous et affiche l’état du système correspondant, le cas échéant.

1. DURÉE DE VIE UTILE DE L’HUILE EN %
2. CIRCUIT DE CHARGE
3. ÉTAT DES PORTES
4. ÉTAT DU COFFRE
5. CIRCUIT DE FREINAGE
6. NIVEAU DE CARBURANT
7. DISTANCE MYKEY (si MyKey$^{MD}$ est programmé)
8. NB MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)
9. CLÉS D’ADMINISTRATEUR PROGRAMMÉES

**Nota :** certains systèmes n’affichent un message qu’en cas d’avertissement.

**VIE UTILE DE L'HUILE**

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque le centre d'information électronique vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur le bouton CONFIGURATION pour afficher le message « VIE UTILE DE L'HUILE = XXX % maintenir RÉINITIALISATION pour réinitialiser ».

2. Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pendant deux secondes puis relâchez-la pour ramener la vie utile de l'huile à 100 %.

**SENSIBILITÉ DE LA DIRECTION**

Cette fonction offre trois modes de sensibilité de la direction.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour faire défiler les réglages suivants :

- **STANDARD –** Dans ce mode, la sensation au volant est plus équilibrée offrant une conduite entre le mode confort et le mode sport.
- **SPORT –** Dans ce mode, l'effort exercé sur le volant est légèrement plus accru et la sensation de conduite est plus prononcée. Consultez la nota ci-dessous.
- **CONFORT –** Dans ce mode, l'effort exercé sur le volant est légèrement moins accru et la sensation de conduite est moins prononcée.

**Nota :** lorsque le mode sport du dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ est activé ou lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ et le dispositif antipatinage sont désactivés, la fonction de sensibilité de la direction est verrouillée en mode sport. L'écran affichera le message <SPORT> BLOQUÉ et la fonction de sensibilité de la direction ne pourra être sélectionnée.

**HALO LUMINEUX**

Permet d'allumer ou d'éteindre le halo lumineux autour des cadrans et des indicateurs.

Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pour activer ou désactiver cette fonction.

**ÉCLAIRAGE AMBIANT**

Permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage ambiant. L'éclairage ambiant procure des accents de lumière à divers endroits de l'habitacle comme l'espace pour les jambes, les porte-gobelets et le bac de la console centrale. Pour allumer l'éclairage ambiant, les feux de position et les phares doivent être allumés.

Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pour activer ou désactiver cette fonction.

**INTENSITÉ LUMINEUSE AMBIANTE**

Utilisez cette fonction pour régler l'intensité de l'éclairage ambiant.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour choisir parmi les différents réglages.

**COULEUR DE L'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, COULEUR EN HALO**

**COULEUR DE L'INDICATEUR :** les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs ou pour créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor$^{MD}$.

**Nota :** un indicateur à l'état d'avertissement est allumé en rouge lorsque les phares sont allumés.

**COULEUR AMBIANTE :** vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage ambiant ou créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor$^{MD}$.

**COULEUR EN HALO :** vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage en halo ou créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor$^{MD}$.

**Nota :** les phares ou les feux de stationnement doivent être allumés pour effectuer le réglage des couleurs.

Pour choisir les couleurs des indicateurs, l'éclairage en halo ou l'éclairage ambiant, faites ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION pour atteindre les menus COULEUR D'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, ou COULEUR EN HALO.

2. Appuyez sur RÉINITIALISATION pour faire défiler les options de couleurs :

- BLEU GLACIAL
- BLANC
- VERT
- VIOLET
- BLEU
- ORANGE
- ROUGE
- MYCOLOR 1, 2, 3 (consultez la section *MAINTENIR LE BOUTON RÉINITIALISATION ENFONCÉ POUR RÉGLER MYCOLOR 1, 2, 3*, ci-dessous, pour mémoriser les combinaisons de couleur personnalisées.)

**MAINTENIR LE BOUTON RÉINITIALISATION ENFONCÉ POUR RÉGLER MYCOLOR 1, 2, 3 (mémorisation de vos couleurs personnalisées)**

En plus des couleurs prédéfinies, le conducteur peut créer une couleur personnalisée en réglant les niveaux des trois couleurs primaires (rouge, vert et bleu) au moyen de la fonction MyColor$^{MD}$ pour réaliser une des 125 combinaisons possibles. Vous pouvez mémoriser jusqu’à trois couleurs personnalisées au moyen de la fonction MyColor$^{MD}$.

Pour accéder au mode de réglage MyColor$^{MD}$, effectuez les étapes suivantes (le véhicule doit être immobile) :

1. Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pendant trois secondes dans l’option de menu MyColor 1, 2 ou 3 pour accéder au mode de réglage MyColor$^{MD}$.

2. Appuyez sur CONFIGURATION pour faire défiler les options R (rouge), V (vert), B (bleu) et Sortie.

3. Appuyez sur RÉINITIALISATION pour mélanger davantage de la couleur sélectionnée.

4. Pour quitter et enregistrer votre couleur personnalisée, maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pendant 3 secondes lorsque le système vous y invite. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pendant moins de trois secondes pour parcourir de nouveau les composantes de couleur.

**UNITÉS DE MESURE**

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques.

**COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)**

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour sélectionner les nouvelles valeurs de temporisation de la commande automatique des phares de 0, 10, 20, 30, 60, 90, 120 ou 180 secondes.

**VERROUILLAGE AUTOMATIQUE**

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et que le véhicule roule.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

**DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE**

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique.

**SONAR DE RECUL**

Le sonar de recul déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.

Appuyez sur RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver cette fonction.

**CRÉATION, CONFIGURATION ET EFFACEMENT D'UNE CLÉ MYKEY**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*$^{MD}$.

**LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS**

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'écran d'information. Les langues disponibles sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour consulter le choix de langues disponibles à l'écran.

Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé pendant deux secondes pour choisir la langue d'affichage.

### Messages d’information

Consultez la section *Messages d’information* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

### Commandes de l’écran d’information (type 2)

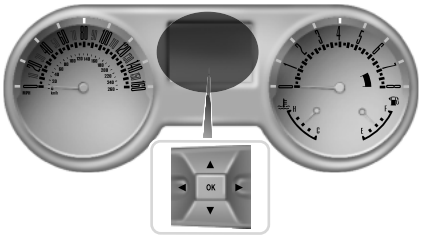


- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d’un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

### Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l’écran d’information.

- Mode d’indicateur

- Compteur journalier A/B

- Économie de carburant.

- Applications de conduite (usage de piste seulement)

- Paramètres

- Information

| †Mode d’indicateur | | |
|---|---|---|
| Détails des indicateurs | Indice air/carburant | Indicateur virtuel illustré |
| | Dépression de lb/po$^2$ en HG / Suralimentation (Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$) | Indicateur virtuel illustré |
| | Culasse | Indicateur virtuel illustré |
| | Admission d’air | Indicateur virtuel illustré |
| | Pression d’huile | Aucun indicateur virtuel disponible |
| | Température de l’huile | Indicateur virtuel illustré |
| | Température de la boîte de vitesse (boîte de vitesses automatique seulement) | Indicateur virtuel illustré |
| | Tension | Indicateur virtuel illustré |
| †Consultez la section *Indicateurs virtuels* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. | | |

| †Trajet A/B |
|---|
| Durée du trajet |
| Distance parcourue |
| Carburant utilisé |
| Consommation moyenne globale en km/h (L/100 km) |
| Compteur kilométrique (s’affiche à la ligne inférieure et peut s’afficher dans les autres menus) |
| †Consultez la section *Ordinateur de bord* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. |

| Économie de carburant. | |
|---|---|
| Économie de carburant | Consommation instantanée en km/h (L/100km) |
| | km (mi) avant l’épuisement du carburant |
| | Consommation moyenne globale en km/h (L/100 km) |
| Historique de carburant : affiche la consommation de carburant sous forme d’un diagramme à barres fondé sur le temps. La durée peut être modifiée. | Durée : 5 minutes, 10 minutes, 30 minutes, derniers 5 réglages. La valeur est mise à jour chaque minute, en fonction de la consommation réalisée au cours des 10, 30 ou 60 minutes de conduite précédentes. |

| †Applications de conduite | | |
|---|---|---|
| Accéléromètre | | |
| Chronomètre d’accélération | | |
| Capacité de freinage | | |
| Écran du tableau de bord (Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$) | Commande de lancement (Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$) | Réglage marche-arrêt / tr/min |
| Afficher/effacer résultats | | |
| †Consultez la section *Applications de conduite* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. | | |

| Paramètres | | | |
|---|---|---|---|
| Systèmes d’assistance au conducteur | Sonar de recul | En fonction / Hors fonction | |
| Véhicule | Temporisation de la commande automatique des phares | Hors fonction ou XXX secondes | |
| | Serrures | Verrouillage automatique | En fonction / Hors fonction |
| | | Déverrouillage automatique | En fonction / Hors fonction |
| | Commande de menu | Standard : avec le réglage standard, lorsque vous appuyez sur la flèche ascendante ou descendante d’un menu de niveau inférieur vous retournez au menu principal.<br>Mémoire activée : avec la mémoire activée, lorsque vous appuyez sur la flèche ascendante ou descendante, vous accédez au menu inférieur précédent. | |
| | Remise à zéro de la durée de vie utile de l’huile | Réglez à XXX % (appuyez sur OK pour remettre à l’état initial). | |
| | Point de passage (Shelby[MD] GT500[MD]) | Témoin de passage des rapports | En fonction / Hors fonction |
| | | Point de passage des rapports | 1 500 à 7 000 tr/min |
| | | Tonalité de passage des rapports | En fonction / Hors fonction |

| Paramètres | | | |
|---|---|---|---|
| Véhicule | Amortisseurs (Shelby[MD] GT500[MD]) | Sport / Normal | |
| | Sensibilité de la direction | Norme | |
| | | Sport | Sport verrouillé : ce message s’affiche lorsque le mode sport AdvanceTrac[MD] est en fonction ou lorsque le mode AdvanceTrac[MD] et la commande de traction sont désactivées. La sensibilité de la direction est verrouillée dans le mode sport et ne peut être sélectionnée. |
| | | Confort | |

| Paramètres | | | |
|---|---|---|---|
| †MyColor | Couleur de l’indicateur | Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3 | |
| | Halo | Halo lumineux | En fonction / Hors fonction |
| | | Couleur du halo | Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3 |
| | Éclairage ambiant | Éclairage ambiant | En fonction / Hors fonction |
| | | Intensité lumineuse ambiante | Feux de route et de croisement |
| | | Couleur ambiante | Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3 |
| | Réglez MyColor 1, 2, 3 (créez votre propre couleur en réglant les niveaux 1 à 5 des trois couleurs primaires – Rouge, vert, et bleu). | Rouge | 1 à 5 |
| | | Vert | |
| | | Bleu | |

| Paramètres | | |
|---|---|---|
| Dispositif MyKey | Créer MyKey | Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey. |
| | *Le message suivant ne s’affiche que lorsqu’un dispositif MyKey est programmé : | |
| | *AdvanceTrac | Toujours en fonction / Sélection par l’utilisateur |
| | *Vitesse maximale | 130 km/h (80 mi/h) ou Hors fonction |
| | *Avertissement de vitesse | 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h) |
| | *Limiteur de volume | En fonction / Hors fonction |
| | *Effacer MyKey | Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer la programmation du dispositif MyKey. |
| *Langue | Anglais, Espagnol, Français | |
| Unités de mesure | Anglo-saxonnes ou métriques | |
| Réinitialisation du système | Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser le système aux paramètres établis en usine. | |
| †Les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies ou MyColor 1, 2, 3 pour le rétroéclairage de l’écran du système de navigation. Un indicateur à l’état d’avertissement est rétroéclairé en rouge lorsque les phares sont allumés. | | |
| *Les fonctions des applications de conduite et les messages à l’écran d’information sont seulement disponibles en anglais. | | |

| Information | |
|---|---|
| Dispositif MyKey | Clés d’administrateur (nombre de clés d’administrateur) |
| | Nb MyKey (nombre de dispositifs MyKey programmés) |
| | Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l’aide d’un dispositif MyKey programmé) |
| Vérification des circuits | Pendant une vérification du système, certaines options ne s’affichent que si un problème est détecté. Si un problème existe sur un des systèmes contrôlés, le nombre d’avertissements qui ont besoin d’une attention immédiate s’affiche en rouge et le nombre d’avertissements informatifs s’affiche (couleur ambre). Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler dans la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l’avertissement mis en surbrillance. |

**ORDINATEUR DE BORD (trajets A et B)**

***Réinitialisation ou mise en attente de l’ordinateur de bord***

- Appuyez sur le bouton OK pour arrêter temporairement l’écran du trajet A ou du trajet B, ou appuyez de nouveau sur le bouton pour redémarrer.
- Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

***Durée du trajet***

Enregistre la durée des trajets particuliers.

***Distance parcourue***

Enregistre la distance des trajets particuliers.

***Carburant utilisé***

Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.

***Consommation moyenne en km/h (L/100 km)***

Indique la distance moyenne parcourue par unité de carburant utilisée pour un trajet particulier.

***Compteur kilométrique***

Enregistre le kilométrage total du véhicule.

## INDICATEURS VIRTUELS

Quelques indicateurs illustrés en mesures standard. Avec unités de mesure métriques similaire.

### *INDICE AIR/CARBURANT*

Affiche le mélange air-carburant réel dans le moteur.

### *Dépression de lb/po² en Gamme haute / suralimentation (Shelby^MD GT500^MD)*

Consultez le supplément *Shelby GT500*.

### *TEMPÉRATURE DE LA CULASSE*

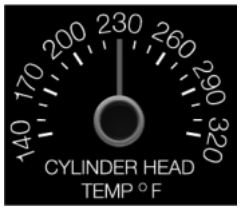


Affiche la température de la culasse du moteur.

### *TEMPÉRATURE D’AIR D’ADMISSION*

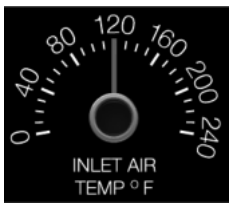


Affiche la température de l’air dans le conduit d’admission d’air froid.

### *TEMPÉRATURE DE L'HUILE*

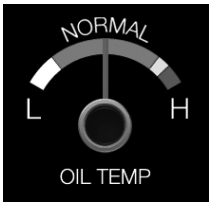


Affiche la température de l'huile moteur. Si la température augmente dans la zone rouge, arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez le véhicule refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

### *Température de la boîte de vitesse (boîte de vitesses automatique seulement)*

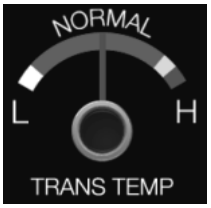


Affiche la température de fonctionnement de l'huile pour boîte de vitesses. Si la température augmente dans la zone rouge, arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

### *VOLTS*

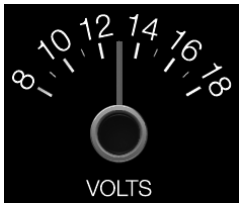


Affiche la tension de la batterie du véhicule. Si la tension est régulièrement trop haute ou très basse, voyez votre concessionnaire autorisé.

## APPLICATIONS DE CONDUITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Les applications de conduite « Track Apps » sont pour l'usage sur piste seulement. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

**Nota :** les fonctions « Track Apps » ne devraient être exécutés qu’en circuit fermé et jamais sur les routes publiques.

**Nota :** le véhicule doit être complètement immobilisé avant que les résultats « Tracks Apps » puissent être affichés ou effacés.

### *Accéléromètre*

Affiche le taux d’accélération ou de décélération du véhicule.

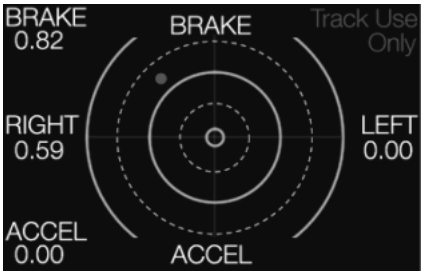


- Le point rouge se déplacera vers la zone d’accélération ou de décélération.
- Les taux d’accélération ou de décélération sont affichés à l’écran.

### *Chronomètre d’accélération*

Affiche le taux d’accélération du véhicule.

1. Choisissez la vitesse ou la distance désirée.
2. Choisissez la mise en marche automatique ou la mise en marche par compte à rebours.
3. Suivez les invites à l’écran.

### *Capacité de freinage*

Affiche le taux de décélération du véhicule.

1. Choisissez la vitesse désirée pour commencer l’enregistrement des données.
2. Suivez les invites à l’écran.

### *Écran du tableau de bord (Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$)*

Pour de l’information à l’écran du tableau de bord, consultez le supplément *Shelby GT500*.

### *Commande de lancement (Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$)*

Pour l’information sur la commande de lancement, consultez le supplément *Shelby GT500*.

## MESSAGES D’INFORMATION

**Nota :** selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour les affichages de Type 1 ou sur le bouton OK pour les affichages de Type 2 et pour accuser réception ou supprimer certains messages de l’écran d’information. D’autres messages seront automatiquement retirés après une courte période. Vous devez confirmer certains messages avant d’accéder aux menus.

| Messages du système antipatinage ou du dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ | Action et description |
|---|---|
| **RÉPARER ADVANCETRAC** | Ce message s’affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. |
| **ADVANCETRAC ARRÊT** | Ce message s’affiche lorsque le dispositif antipatinage AdvanceTrac$^{MD}$ a été désactivé par le conducteur. |
| **ADVANCETRAC MARCHE** | Ce message s’affiche lorsque le dispositif antipatinage AdvanceTrac$^{MD}$ a été activé par le conducteur. |
| **ANTIPATINAGE DÉSACTIVÉ** | Ce message s’affiche lorsque le système antipatinage est désactivé. |

| Messages d’alarme/sécurité | Action et description |
|---|---|
| **PR ARRÉT ALARM DÉMARRER VÉHIC** | Ce message s’affiche lorsque le périmètre du système d’alarme est activé et que vous entrez dans le véhicule à l’aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d’alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d’allumage doit être mis à la position Démarrage ou Contact avant que le carillon de 12 secondes n’expire. |
| **BRIS SECURITE OBSERVE** | Ce message s’affiche lorsque l’alarme antivol active s’est déclenchée au cours du cycle d’allumage précédent. |

| Messages de batterie et de circuit de charge | Action et description |
|---|---|
| **VERIF CIRCUIT DE CHARGE** | Ce message s’affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais. |

| Messages du circuit de freinage | Action et description |
|---|---|
| **NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS** | Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. |
| **VÉRIFIER SYST FREINS** | Ce message s’affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais. |
| **FREIN STATIONN SERRÉ** | S’affiche lorsque le frein de stationnement est réglé et que le véhicule est en mouvement. |

| Messages de porte | Action et description |
|---|---|
| **PORTE X MAL FERMÉE** | Ce message s’affiche lorsque la porte correspondante n’est pas complètement fermée. |
| **COFFRE MAL FERMÉ** | Ce message apparaît lorsque le coffre n’est pas complètement fermé. |

| Messages relatifs au carburant | Action et description |
|---|---|
| **VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU** | Ce message s’affiche pour indiquer que l’orifice de remplissage du réservoir de carburant n’est peut-être pas correctement fermé. |
| **NIV CARBUR BAS** | Ce message s’affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas. |

| Messages clés | Action et description |
|---|---|
| **CLÉ IMPROGRAMMABLE** | Ce message s’affiche pour indiquer que l’orifice de remplissage du réservoir de carburant n’est peut-être pas correctement fermé. |

| Messages d’entretien | Action et description |
|---|---|
| **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** | Ce message s’affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l’huile est épuisé. |
| **VIDANGE HUILE REQUISE** | Ce message s’affiche lorsque la durée de vie restante de l’huile atteint 0 %. |
| **BAS NIVEAU HUILE MOTEUR** | Ce message s’affiche lorsque le niveau d’huile moteur est bas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le niveau d’huile. Faites l’appoint si nécessaire. Si le niveau d’huile demeure bas ou qu’il redevient bas, voyez votre concessionnaire autorisé. |
| **RÉPARER SERVODIRECTION** | Ce message s’affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé. |

| Messages d'entretien | Action et description |
|---|---|
| **RÉPARER SERVO DIRECT IMMÉDIA** | Le système de direction assistée a détecté une condition dans le dispositif de direction assistée qui exige des réparations immédiates. Consultez votre concessionnaire autorisé. |
| **ANOMALIE SERVODIRECTION** | Le système de direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Consultez votre concessionnaire autorisé. |

| Messages MyKey$^{MD}$ | Action et description |
|---|---|
| **MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN** | Ce message s'affiche lorsque MyKey$^{MD}$ est activée. |
| **ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY** | Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey$^{MD}$ est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac$^{MD}$ et que le réglage en option est activé. |
| **VITESSE MAX 80 mi/h MAX** | Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey$^{MD}$ est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). |
| **VITESSE EST PRÈS DE MAX** | Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey$^{MD}$ est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). |
| **VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE** | Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey$^{MD}$ est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). |
| **VITESSE MAX À 80 mi/h** | Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey$^{MD}$ est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée. |
| **VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN** | Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey$^{MD}$ est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. |

| Messages MyKey[MD] | Action et description |
|---|---|
| **BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE** | Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MD] est utilisé et que le système Belt-Minder[MD] est activé. |
| **CLÉIMPROGRAM-MABLE** | Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants. |

| Messages de sonar de recul | Action et description |
|---|---|
| **VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR** | Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que le sonar de recul est hors fonction. |

| Messages concernant les pneus | Action et description |
|---|---|
| **PRESSION PNEU BASSE** | Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible. |
| **ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS** | Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé. |
| **ANOMALIE CAPTEUR PNEU** | Ce message est affiché lorsqu'un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour de plus amples renseignements sur comment le système fonctionne sous ces conditions. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais. |

| Retracer les messages clés | Action et description |
|---|---|
| **TRACKEY ACTIVÉ PR PISTE SEULM** | Affiché lorsqu’une clé « trackey » est en cours d’utilisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément *Boss$^{MD}$ 302 :*. |
| **TRACKEY RALENTI ACTI V É** | Affiché lorsqu’un dispositif trackey est en cours d’utilisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément *Boss$^{MD}$ 302 :*. |

## BOUSSOLE ÉLECTRONIQUE

La direction de la boussole est affichée dans l’afficheur central intégré.

**Nota :** la direction indiquée par la boussole peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d’antennes radio de forte puissance. La lecture de la boussole peut être également modifiée par la présence d’objets magnétiques ou métalliques sur le véhicule, à l’intérieur du véhicule ou près de celui-ci.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par la boussole, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la section *Étalonnage de la boussole*.

## RÉGLAGE DE LA DÉCLINAISON

Lorsque des circonstances faussent le cap relevé par la boussole, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire.

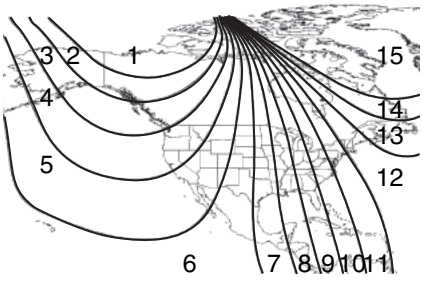


1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.
2. Tournez le commutateur d’allumage à la position Contact.
3. Maintenez les boutons de présélection 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ cinq secondes, jusqu’à ce que ZONE XX apparaisse à l’afficheur central intégré.
4. Appuyez brièvement sur les boutons de présélection 7 et 9 simultanément, de façon répétée jusqu’à ce que ZONE XX passe à la zone appropriée (1–15) à l’afficheur central intégré.
5. La direction s’affiche une fois que les boutons sont relâchés. Le réglage de la déclinaison est maintenant terminé.

### Étalonnage de la boussole

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la zone permet d’éliminer cette erreur.

Procédez à l’étalonnage de la boussole dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension. Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Faites démarrer le moteur.
2. Maintenez les boutons de présélection 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ 10 secondes, jusqu’à ce que ÉTALONNAGE apparaisse. Relâchez les boutons.
3. Conduisez le véhicule lentement en effectuant un tour complet (à moins de 5 km/h [3 mi/h]); il peut prendre jusqu’à cinq cercles pour compléter l’étalonnage.
4. Lorsque l’affichage de RÉINITIALISER est modifié pour la valeur de direction (N, S, E, W, etc.), la boussole est étalonnée.

## GÉNÉRALITÉS – CHAÎNE STÉRÉO

### Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530 kHz, 540 à 1 700 kHz et 1 710 kHz

FM : 87.9 à 107.7 MHz et 107.9 MHz

| Facteurs pouvant influencer la réception radio | |
|---|---|
| **Distance et puissance** | Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles. |
| **Terrain** | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| **Réception de signaux puissants avec surcharge** | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine. |

### Renseignements concernant les disques compacts et le lecteur de disques compacts

**Nota :** les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

**Nota :** les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

**Nota :** n'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts en essuyant du centre vers le pourtour. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

### Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio capables de reconnaître et de lire chaque piste MP3 et les structures du dossier fonctionnent comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **Nota :** le nombre maximal de pistes MP3 qui peut être lu dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne stéréo.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Malgré la présence de divers fichiers (extensions de fichier autres que MP3), seuls les fichiers à extension .mp3 sont lus, les autres fichiers étant ignorés par le système. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, le système affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

## CHAÎNE AM-FM STÉRÉO ÉQUIPÉE RADIO SATELLITE AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS ET MP3

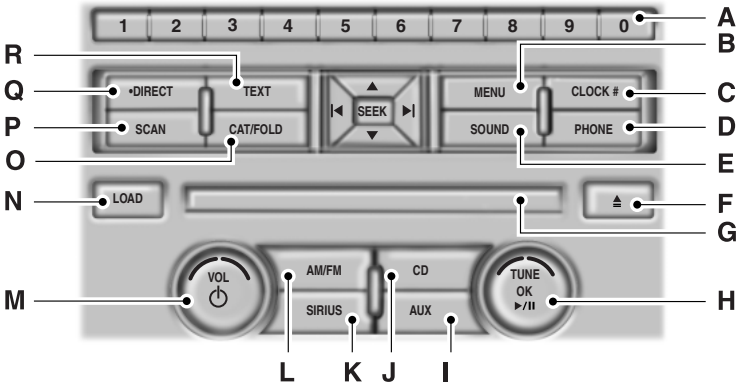


**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

**Nota :** certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| A. Touches de présélection | Enregistrer vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Alors qu'une station est syntonisée, maintenez un des boutons de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION X ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran.<br>Enregistrez automatiquement des présélections en utilisant la fonction de sauvegarde automatique. Appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran. Utilisez les touches RECHERCHE pour activer la fonction PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE, puis attendez cinq secondes pour que la recherche soit lancée ou appuyez sur la touche OK pour lancer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans les cinq secondes, la recherche ne démarrera pas. Les dix stations les plus puissantes seront programmées, et la station correspondant au bouton de présélection 1 sera syntonisée. S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera attribuée aux boutons de présélection restants.<br>**Nota :** Autoset n'efface pas vos stations présélectionnés d'origine.<br>**Nota :** pour exécuter de nouveau les fonctions de programmation provisoire, vous devez en premier lieu les désactiver avant de les réactiver. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| B. MENU | Accédez à différentes fonctions audio,<br>**la compression** peut être activée ou désactivée. Lorsque la compression est activée, les passages CD doux et bruyants sont uniformisés pour un niveau de volume plus constant.<br>**La lecture aléatoire** peut être activée ou désactivée. La lecture aléatoire permet de lire les pistes de CD en cours dans un ordre aléatoire.<br>Radio RDS Cette fonction vous permet de rechercher les stations RDS en fonction des différents types de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ/RB, ROCK, etc.<br>**Dans le mode SIRIUS,** accédez aux différentes options de radio satellite et suivez les messages-guides. |
| C. HORLOGE | Régler l'heure. Utilisez les touches de présélection pour entrer l'heure, puis appuyez sur OK. |
| D. TÉLÉPHONE | Accédez aux fonctions téléphoniques du système SYNC$^{MD}$. Consultez le chapitre réservé au système *SYNC$^{MD}$* pour obtenir de plus amples renseignements. Si votre véhicule n'est pas équipé du système SYNC$^{MD}$, l'écran affiche AUCUN TÉLÉPHONE. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| E. SON | Vous permet de régler les paramètres audio à l'aide des touches de RECHERCHE : les niveaux des **Graves** peuvent être augmentés ou diminués. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.<br>**Les niveaux des hautes fréquences (aiguës)** peuvent être augmentés ou diminués. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.<br>**Équilibre gauche-droit :** permet de régler le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.<br>**Équilibre avant-arrière :** appuyez sur cette touche pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs avant et arrière. Ils peuvent aussi être réglés en tournant la commande SYNTONISER.<br>**Volume asservi à la vitesse** permet de régler le volume pour compenser la vitesse et le bruit du vent. Vous pouvez régler le système entre les réglages d'arrêt et +7.<br>**Tout les modes de siège/mode de siège du conducteur/mode de capote abaissée (selon l'équipement)** permettent d'optimiser la qualité du son pour la position assise choisie.<br>**Le mode DSP (mode de traitement numérique du signal) (selon l'équipement)** vous permet de choisir entre le mode SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO et le mode STÉRÉO. |
| F. Éjecter | Éjecter le disque compact. |
| G. Fente de disque compact | Insérer un disque compact. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| H. SYNTONISATION/ OK/ Lecture/Pause | **En mode radio,** la commande SYNTONISER vous permet de scruter la bande de fréquences par échelons individuels.<br>**En mode SIRIUS,** la commande SYNTONISER vous permet de trouver la station de satellite de SIRIUS$^{MD}$ suivante ou précédente disponible.<br>**OK** vous permet de confirmer les commandes avec des fonctions spéciales de téléphonie et de média. Si votre véhicule est muni du système SYNC, consultez le chapitre Système SYNC pour obtenir de plus amples renseignements.<br>**Lecture/pause** vous permet de jouer ou d'arrêter une piste de CD en cours de lecture. |
| I. AUXILIAIRE | Ligne d'accès (entrée) (mode audio auxiliaire) et SYNC$^{MD}$. Si votre véhicule est muni du système SYNC, consultez le chapitre Système SYNC pour obtenir de plus amples renseignements. |
| J. CD | Appuyez sur à la touche CD pour accéder au mode CD/MP3.<br>La fonction CD/MP3 commence à jouer et la lecture reprend au point où elle a été interrompue. Si aucun CD n'est chargé, la mention AUCUN DISQUE apparaît à l'écran.<br>Appuyez sur les touches de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante. Maintenez les touches de recherche enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans une piste. |
| K. SIRIUS | Mode d'accès à la radio satellite Sirius. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les modes SAT 1, SAT 2 et SAT 3.<br>**Nota :** la radio satellite n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS$^{MD}$ valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| L. AM/FM | Choisissez AM, FM1 ou FM2. |
| M. Marche/ Arrêt/ Volume | Allumer ou éteindre la chaîne stéréo en appuyant sur la touche.<br>Régler le volume en tournant la touche. |
| N. CHARGEMENT | Cette commande n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut. |
| O. Appuyez sur la touche CATÉGORIE--DOSSIER. | **En mode SIRIUS,** appuyez sur cette touche pour alterner entre l'activation et la désactivation de la catégorie de radio satellite sélectionnée.<br>**En mode de MP3,** utilisez les touches de recherche automatique pour accéder au dossier précédent ou suivant. |
| P. BALAYAGE | **Dans le mode radio,** écoutez un bref échantillonnage de toutes les stations de radio.<br>**En mode de SIRIUS,** écoutez un bref échantillonnage de toutes les chaînes disponibles. Si une catégorie spécifique est sélectionnée, appuyez sur la touche de BALAYAGE automatique pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite disponibles dans cette catégorie.<br>**En mode CD/MP3,** écoutez un bref extrait de toutes les pistes sur le disque en cours de lecture ou dans le dossier MP3. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Q. DIRECT | **En mode radio,** choisissez la radiofréquence désirée (c.-à-d. 93,9) en utilisant les touches de présélection numérotées (0 à 9).<br>**En mode SIRIUS,** entrez la chaîne désirée (c.-à-d. 002) en utilisant les touches de préréglage de mémoire. Si vous n'entrez qu'un seul chiffre, appuyez sur OK et le système passe à cette chaîne. Si vous entrez trois chiffres, le système passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre sélection en appuyant sur la touche DIRECTE. Si vous sélectionnez un numéro de chaîne non valide, l'écran affiche CHAÎNE NON VALIDE et l'appareil reste sur la chaîne courante.<br>**Dans le mode CD,** entrez le numéro de la piste désirée à l'aide des touches de présélection (0 à 9). Le système débute la lecture de la piste.<br>**Dans le mode de MP3,** entrez une touche de présélection du dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi. |
| R. TEXTE | **Le mode MP3** vous permet d'afficher le titre de l'album (AL), le nom de dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.<br>**Nota :** en mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < / > » est actif, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour afficher le texte additionnel. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| S. RECHERCHE AUTOMATIQUE | **En mode radio,** sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches de recherche automatique. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.<br>**En mode SIRIUS,** sélectionnez la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.<br>**En mode CD/MP3,** sélectionnez la chaîne précédente ou suivante. |

## PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

**AVERTISSEMENT :** Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.

**AVERTISSEMENT :** Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, tel que la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

La prise d'entrée auxiliaire vous permet de brancher un lecteur de musique portatif et d'en effectuer la lecture par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute. La rallonge audio doit être munie de connecteurs mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité.

1. Assurez-vous de couper le moteur du véhicule, d'éteindre la radio ainsi que le lecteur de musique portatif et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche AUX jusqu'à ce que l'option LIGNE ou ENTRÉE DE LIGNE s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de volume de la station FM ou du disque compact. Effectuez ceci en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

## PORT USB

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

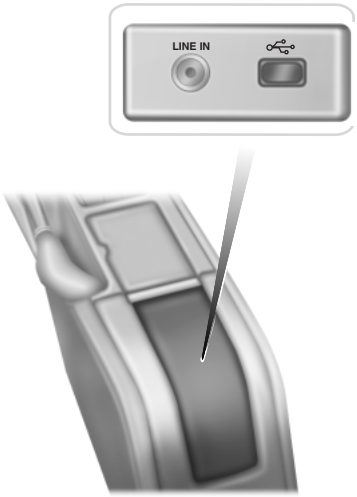


La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez le chapitre réservé au système SYNC[MD] pour obtenir de plus amples renseignements.

## RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA RADIO SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

### Chaînes de la radio satellite

La radio satellite SIRIUS$^{MD}$ diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS$^{MD}$, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriuscanada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS$^{MD}$ au 1 888 539-7474.

### Facteurs touchant la réception de la radio satellite

| Problèmes potentiels de réception de radio satellite | |
|---|---|
| **Obstructions sur l'antenne** | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| **Terrain** | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| **Réception de signaux puissants avec surcharge** | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine. |
| **Interférence dans le signal radio satellite** | Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine. |

### Service de radio satellite SIRIUS[MD]

**Nota :** SIRIUS[MD] se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

La radio satellite SIRIUS[MD] est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS[MD] installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS[MD] ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS[MD] au 1 888 539-7474.

### Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche SIRIUS et sur la touche de présélection 1.

**Dépannage**

| Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS$^{MD}$ | | |
|---|---|---|
| **Écran de la radio** | **État** | **Mesure corrective** |
| Acquisition | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu. |
| Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS$^{MD}$ | Défaillance du module interne ou du système. | Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé. |
| Chaîne non valide | La chaîne n'est plus disponible. | Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection. |
| Chaîne non accessible avec l'abonnement | Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne. | Communiquez avec SIRIUS$^{MD}$ au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne. |
| Aucun signal | Perte de signal entre le satellite SIRIUS$^{MD}$ ou la tour SIRIUS$^{MD}$ et l'antenne du véhicule. | Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |

| Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS$^{MD}$ | | |
|---|---|---|
| **Écran de la radio** | **État** | **Mesure corrective** |
| Mise à jour | La mise à jour de la chaîne est en cours. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes. |
| Communiquez avec SIRIUS$^{MD}$ au 1 888 539-7474 | Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS$^{MD}$. | Communiquez avec SIRIUS$^{MD}$ au 1 888 539-7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement. |
| Aucune chaîne disponible | Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées. | À l'aide du guide de chaînes, déverrouillez les chaînes ou annulez l'option de chaînes sautées. |
| Abonnement mis à jour | SIRIUS$^{MD}$ a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule. | Aucune intervention n'est nécessaire. |

## SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE

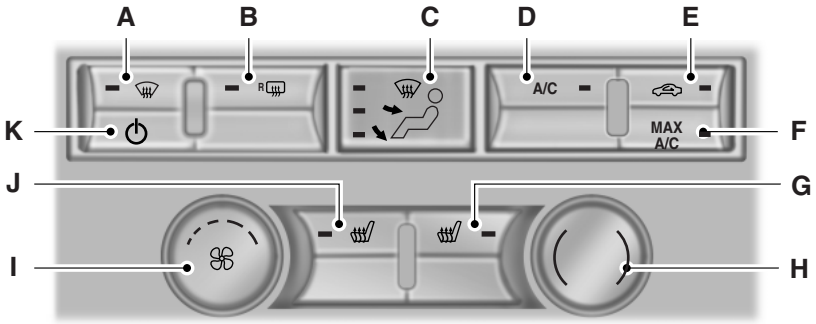


A. **Dégivrage :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

B. **Dégivrage arrière :** cette touche permet d'activer et de désactiver le dégivreur de lunette arrière. Pour plus de précisions, consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre.

C. **Commande de répartition de l'air :** vous pouvez régler la commande de répartition de l'air à n'importe quelle position entre les symboles.

Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.

Répartit l'air entre les bouches du plancher.

D. **Climatisation :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.

E. **Recirculation de l'air :** appuyez sur cette touche pour alterner entre l'admission d'air extérieur et la recirculation de l'air de l'habitacle. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

F. **CLIMATISATION MAXIMALE :** répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

G. **Commande de chauffage du siège du passager (selon l'équipement) :** appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du passager. Consultez la section *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

H. **Commande de température :** permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.

I. **Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

J. **Commande de chauffage du siège du conducteur (selon l'équipement) :** appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du conducteur. Consultez la section *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

K. **Alimentation :** appuyez sur cette touche pour mettre le système sous tension et hors tension. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

## SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES (AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

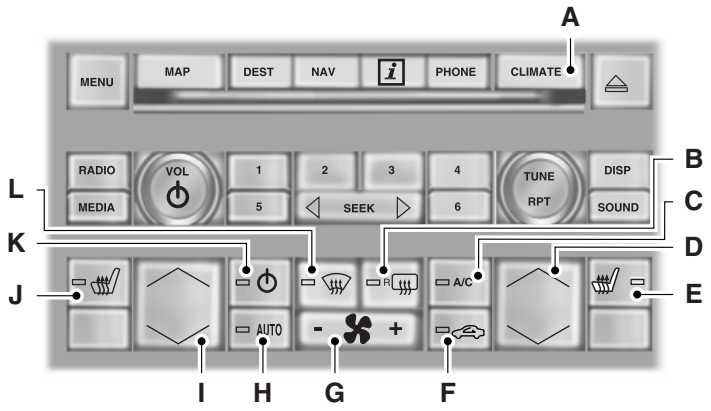


**Nota :** pour utiliser les commandes de l'écran tactile, consultez la section *Commandes du système de chauffage-climatisation de l'écran tactile* dans le chapitre *Système de navigation*.

A. **RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE :** commandez le système par l'entremise de l'écran d'affichage tactile. Consultez la section *Fonctions de l'écran tactile* plus loin dans ce chapitre.

B. **Dégivrage arrière :** cette touche permet d'activer et de désactiver le dégivreur de lunette arrière. Pour plus de précisions, consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre. Si votre véhicule est muni de rétroviseurs chauffants, cette touche permet également de les activer.

C. **Climatisation :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.
Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
**Nota :** la climatisation s'active automatiquement en modes CLIMATISATION MAXIMALE, Dégivrage et Plancher-dégivrage.

D. **Commande de la température du côté passager :** appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager du véhicule.

E. **Commande de chauffage du siège du passager (selon l'équipement) :** appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du passager. Consultez la section *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

F. **Recirculation de l'air :** appuyez sur cette touche pour alterner entre l'admission d'air extérieur et la recirculation de l'air de l'habitacle. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
**Nota :** le mode de recirculation de l'air entre automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode Dégivrage.

G. **Commande de vitesse du ventilateur :** appuyez sur la touche + ou - pour augmenter ou réduire le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

H. **AUTOMATIQUE :** appuyez sur cette touche pour passer en mode entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.

I. **Commande de la température du côté conducteur :** appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté conducteur du véhicule.
Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

J. **Commande de chauffage du siège du conducteur (selon l'équipement) :** appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du conducteur. Consultez la section *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

K. **Alimentation :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
L'état du système de chauffage-climatisation ne sera plus affiché à l'écran tactile. Lorsque le courant est réalimenté, le système passe en commande automatique complète.

L. **Dégivrage :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

## CONSEILS GÉNÉRAUX D'UTILISATION

### Système de chauffage-climatisation à commande manuelle

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant deux ou trois minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de CLIMATISATION MAXIMALE, de régler la commande de vitesse du ventilateur à la position la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en position de climatisation maximale en mode AUTO, appuyez sur CLIMATISATION MAXIMALE (MAX A/C).

Pour un refroidissement maximal en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher :
1. Placez le sélecteur de température au réglage le plus froid.
2. Sélectionnez le mode de climatisation et le mode de recirculation de l'air pour obtenir de l'air plus froid.
3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :
1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

### Régulation automatique de la température à deux zones

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant deux ou trois minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de CLIMATISATION MAXIMALE, de régler la commande de vitesse du ventilateur à la position la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en position de climatisation maximale en mode AUTO, appuyez sur CLIMATISATION MAXIMALE (MAX A/C).

Pour un refroidissement optimal CLIMATISATION MAXIMALE en mode manuel :
1. Choisissez les commandes (panneau), A/C (climatisation), et (recirculation).
2. Réglez la température au niveau le plus bas (LO).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :
1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

### DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

**Nota :** pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 15 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 15 minutes or lorsque vous coupez le contact.

**N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.**

## FILTRE À AIR DE L'HABITACLE

**Nota :** le filtre à air de l'habitacle doit toujours être en place pour éviter l'infiltration de poussière et de corps étrangers dans le système. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.

Votre véhicule est doté d'un filtre à air d'habitacle qui se trouve tout juste à l'avant du pare-brise sous la grille de l'auvent, du côté passager.

Le système de filtre à particules est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le système de filtre à particules offre les avantages suivants au conducteur et aux passagers :

- Il améliore le confort des occupants du véhicule en diminuant la concentration de particules présentes dans l'air.
- Il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation des dépôts de poussière.

Consultez le chapitre *Entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'intervalle de remplacement du filtre à air de l'habitacle.

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels au sujet du filtre à air de l'habitacle ou de son remplacement.

## POSITION ASSISE APPROPRIÉE

**AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

**AVERTISSEMENT :** N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves lors d'une collision.

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

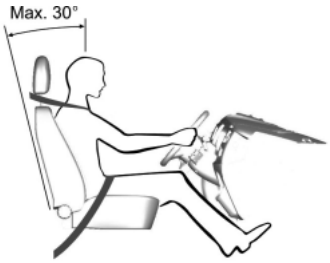


Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision. Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre épine en position la plus arrière possible.
- N'inclinez pas le dossier de siège plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable.
- Maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 250 mm (10 po) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.
- Maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés.

- Pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la ceinture diagonale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

## APPUIE-TÊTE

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

**AVERTISSEMENT :** L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

**AVERTISSEMENT :** Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

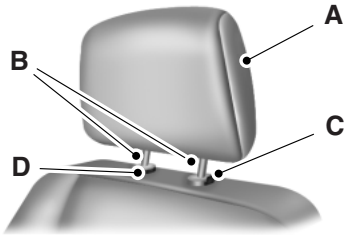


### Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

A. Un appuie-tête à absorption d'énergie

B. Deux tiges en acier

C. Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage

D. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage

**Nota :** avant de régler un appuie-tête, réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale. Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée. Réglez l'appuie-tête comme suit :

- **Pour le lever :** tirez l'appuie-tête vers le haut (A).
- **Pour l'abaisser :** maintenez enfoncé le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (C) et poussez l'appuie-tête vers le bas (A).
- **Pour le retirer :** tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée, maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de dégagement (C) et le bouton de déverrouillage et de retrait (D), puis tirez l'appuie-tête vers le haut.
- **Pour le réinstaller :** alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

### Appuie-tête du siège avant non réglables (selon l'équipement)

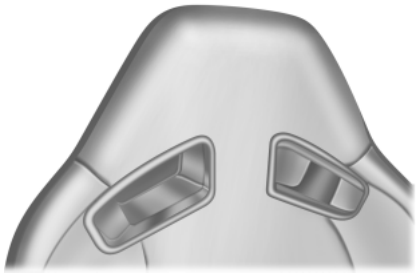

Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Réglez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

### Appuie-tête fixes aux places latérales des sièges arrière

Les appuie-tête fixes aux places latérales de la deuxième rangée peuvent être pivotés vers l'avant pour améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.

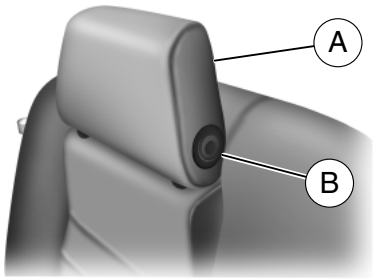


Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

A. Une mousse et une structure à absorption d'énergie,

B. Un bouton de pivotement.

Appuyez sur le bouton de rotation pour faire pivoter l'appuie-tête vers l'avant afin d'améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.

Réglez correctement l'appuie-tête dans la position de conduite verticale en le soulevant jusqu'à ce qu'il se verrouille dans sa position d'origine.

### Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Les appuie-tête avant peuvent être inclinables pour un confort accru. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le placer en position redressée vers l'arrière.

## SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

**AVERTISSEMENT :** Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.

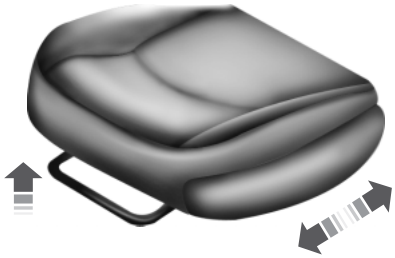

**Déplacement des sièges vers l'arrière et vers l'avant**

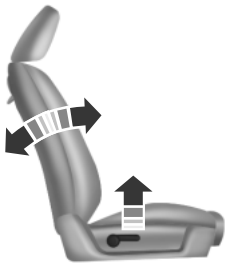

**Réglage d'inclinaison**

**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

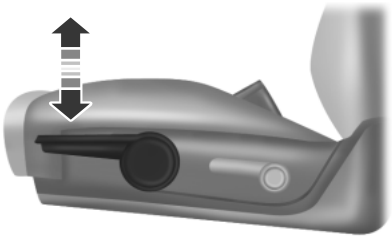

**Réglage de la hauteur du siège du conducteur**

## SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

**AVERTISSEMENT :** Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier.

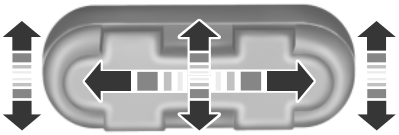

La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur du côté des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

### Support lombaire à réglage électrique (selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur la partie supérieure du protecteur latéral du siège du conducteur.

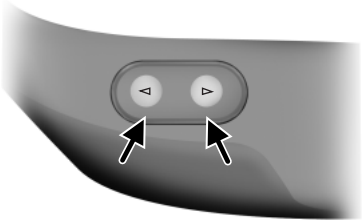

- Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire.
- Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

## SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.

**Nota :** respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

La commande de chauffage du siège se trouve à la partie centrale inférieure du tableau de bord.

Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :

- Appuyez sur la commande pour activer le chauffage du siège.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

## SIÈGES ARRIÈRE

### Entrée et sortie des passagers arrière

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Ce levier se trouve sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier se verrouille automatiquement lorsqu'il est redressé.

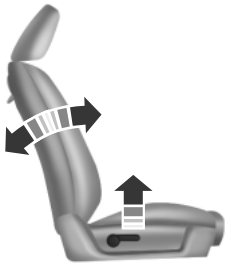

Utilisez le levier d'inclinaison pour remettre le dossier à la position voulue.

### Banquette arrière à dossier divisé (selon l'équipement)

Un dossier ou les deux dossiers (coupé seulement) peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

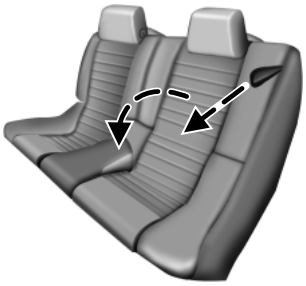

Pour abaisser le(s) dossier(s) depuis l'intérieur du véhicule, assurez-vous que l'appuie-tête est en position verticale, tirez la sangle pour dégager le dossier, puis rabattez le dossier.

Lorsque vous relevez le dossier d'une banquette, assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé.

**AVERTISSEMENT :** Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

### Fonction de suppression de la banquette arrière (selon l'équipement)

**AVERTISSEMENT :** En cas de collision, les passagers qui ne portent pas la ceinture de sécurité risquent grandement de subir des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

Il ne s'agit pas d'une place assise. Les passagers ou les sièges d'enfant ne doivent pas être placés à l'arrière des véhicules qui sont munis de l'option de suppression de la banquette arrière.

## SYSTÈME D'AUTOMATISATION DOMESTIQUE CAR2U[MD] (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

**Nota :** assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

**Nota :** nous recommandons qu'au terme de la vente ou de la location du véhicule d'effacer la programmation des boutons de fonction pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

**Nota :** vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

**Nota :** la programmation du système d'automatisation domestique à un portail nécessitera des directives distinctes selon le modèle du système de portail. Appelez la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728 pour de plus amples renseignements.

**Nota :** si par mégarde vous activez le mode de programmation en pressant et en relâchant simultanément les deux boutons de fonction extérieurs ou les trois boutons, ne pressez aucun bouton avant que ne se soient écoulées les quelques secondes nécessaires à l'expiration du délai de temporisation du module, et ce que ce dernier ne se soit remis en mode normal. À l'expiration du délai du module, les trois témoins à DÉL clignoteront rapidement pendant quelques secondes, puis s'éteindront. Tous les réglages définis préalablement sont conservés.

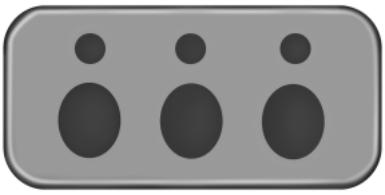

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Une fois programmé pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne à l'adresse www.learcar2U.com ou au numéro sans frais de la ligne d'aide 1 866 572-2728.

### Programmation du code tournant

**Nota :** si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

**Nota :** il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

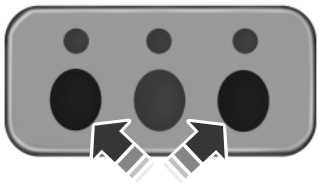

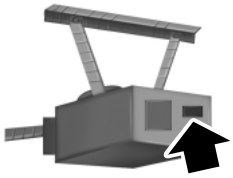

1. Établissez le contact.
2. Pressez et relâchez les deux boutons extérieurs pendant une ou deux secondes, puis relâchez.

**Nota :** il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin.

**Nota :** si vous ne pouvez localiser le bouton d'apprentissage, consultez le Guide du propriétaire de votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728.

3. Appuyez sur le bouton d'apprentissage situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

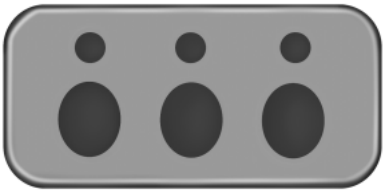

**Nota :** vous disposerez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes.

4. Retournez à votre véhicule.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin à DÉL du bouton sélectionné clignotera lentement.

6. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Le témoin à DÉL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée.

7. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes.

Le témoin à DÉL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, répétez les étapes 1 à 6, en utilisant un autre bouton de fonction que celui que vous avez sélectionné à l'étape 4.

### Programmation d'un code fixe

**Nota :** il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

1. Établissez le contact.

2. Ouvrez le compartiment des piles et notez tous les réglages des commutateurs de gauche à droite.

Lorsque le commutateur est en position relevée, contact, ou en position « + », encerclez« bouton de gauche ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « bouton du centre ».

Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, arrêt, ou en position « – », encerclez « bouton de droite ».

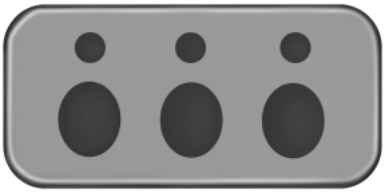

3. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction des boutons pendant quelques secondes puis relâchez. Les témoins à DÉL clignoteront lentement.

**Nota :** effectuez la procédure suivante en moins de 2,5 minutes :

4. Entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite en pressant et en relâchant les boutons correspondant à ceux que vous avez encerclés précédemment.

5. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction et relâchez-les. Les voyants à DÉL s'allumeront.

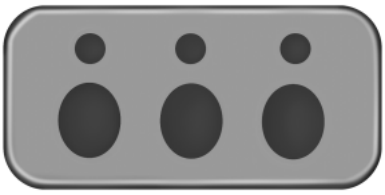

6. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage.

**Nota :**Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

7. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Lorsque le bouton est relâché, le témoin à DÉL clignotera lentement.

8. Le témoin à DÉL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes. Autrement, appelez la ligne d'aide sans frais au 1 866 572-2728.

Le témoin à DÉL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

### Effacement des codes des boutons de fonction

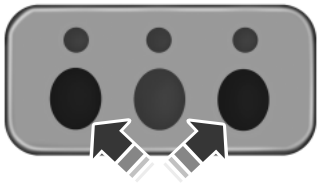

**Nota :** vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins à DÉL au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Lorsque les témoins à DÉL clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

### Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

## PRISES DE COURANT AUXILIAIRES

**AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

**Nota :** n'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

**Nota :** n'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire.

**Nota :** pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.

**Nota :** n'utilisez pas l'allume-cigare dans la prise de courant.

**Nota :** l'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

**Nota :** gardez toujours les chapeaux des prises de courant en place lorsque ces dernières ne sont pas utilisées.

Pour utiliser la prise de courant à sa pleine capacité, faites tourner le moteur. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

### Emplacements

L'emplacement des prises de courant est le suivant :

- sur le tableau de bord;
- dans le compartiment de rangement de la console centrale;

## CONSOLE CENTRALE

**AVERTISSEMENT :** Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

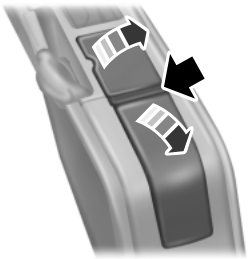

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles.

- Des porte-gobelets double à l'avant de la console (ouvrez la trappe pour y accéder). Retirez l'entretoise du porte-gobelet pour permettre d'introduire des gobelets plus profonds.
- Bac de rangement verrouillable (utilisez la clé de contact pour verrouiller ou déverrouiller le bac de console, puis appuyez sur le loquet pour ouvrir la console)
- Prise de courant auxiliaire
- Range-monnaie
- Prise d'entrée audio
- Port USB (selon l'équipement)

## GÉNÉRALITÉS

**AVERTISSEMENT :** Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

**AVERTISSEMENT :** Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

**AVERTISSEMENT :** Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé; les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.

**AVERTISSEMENT :** Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors du démarrage du moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et durant l'opération. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur est difficile.

## COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

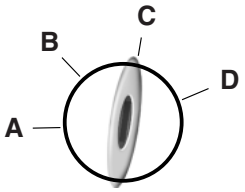


A. Arrêt – Cette position permet de couper le contact. **Nota :** pour arrêter le moteur lorsque le véhicule roule, passez à la position N (point mort) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité. Une fois que le véhicule est immobilisé, passez à la position P (stationnement) et coupez le moteur. Puis tournez la clé à la position Accessoire ou Arrêt.

B. Accessoires – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

C. Contact – Cette position permet d'alimenter tous les circuits électriques. Les témoins sont allumés. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

D. Démarrage – Permet de lancer le moteur. Le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

**Nota :** ne laissez pas la clé rangée dans le commutateur d'allumage après la coupure du contact et après avoir quitté le véhicule. La pile pourrait se décharger.

## DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- si vous démarrez un véhicule muni d'une boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le sélecteur de vitesses est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est serré;
- si vous démarrez un véhicule muni d'une boîte de vitesses manuelle, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, et enfoncez la pédale de débrayage au plancher;
- tournez la clé à la position Contact sans atteindre la position Démarrage.

Certains témoins s'allument brièvement.

**Nota :** ne touchez pas à la pédale d'accélérateur.

1. Sélectionnez stationnement (P) ou point mort (N).
2. Enfoncez complètement la pédale de frein.
3. Tournez la clé pour démarrer le moteur. Le démarreur pourrait continuer à fonctionner pendant un maximum de 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

**Nota :** si le moteur ne démarre pas au premier essai, attendez quelques courts instants et réessayez.

Si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le moteur lorsque la température est sous -25 °C (-13 °F), appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur et essayez de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez cette procédure de moteur noyé.

1. Sélectionnez stationnement (P) ou point mort (N).
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Enfoncez complètement la pédale de frein.
4. Faites démarrer le moteur.

### Précautions contre les gaz d'échappement

**AVERTISSEMENT :** Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

### Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez le moteur tourner au régime ralenti pendant des périodes prolongées, nous recommandons que vous preniez une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

## CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

**AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches afin de réduire les risques de décharges électriques.

**Nota :** un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système à une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit pouvoir être utilisée à l'extérieur, par temps froid, et doit porter de façon visible la mention *Approuvée pour usage extérieur*. N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire.
- Assurez-vous que le véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles.
- Assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide.

- Lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement.
- Avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.
- Assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

### Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ deux heures de fonctionnement. Si vous utilisez le chauffe-moteur pendant plus de deux heures, le rendement du système n'est pas optimisé et cette utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**AVERTISSEMENT :** Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

**AVERTISSEMENT :** Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MD]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

**AVERTISSEMENT :** Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

**AVERTISSEMENT :** L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

**AVERTISSEMENT :** Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

## QUALITÉ DU CARBURANT

### Choix du carburant approprié

**Nota :** l'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant, car vous risquez d'endommager le système antipollution ou de nuire au bon fonctionnement de ce dernier. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

### Indice d'octane recommandé

- Moteur V6 3.7L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

- Moteur V8 5.0L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés. Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour les usages intensifs comme le remorquage.

- Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le supplément Shelby GT500.
- Pour les exigences en octane de Boss[MD] 302 consultez le supplément Boss[MD] 302

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Cependant, s'il cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dommages au moteur.

## PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes. Avec l'allumage sans clé, démarrez le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'environ 3,8 L (1 gal US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

### Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

**AVERTISSEMENT :** N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

**Nota :** n'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

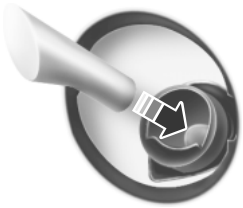

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc dans le compartiment de la roue de secours.
2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

## RAVITAILLEMENT

**AVERTISSEMENT :** Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – La loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

### Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MD]

**AVERTISSEMENT :** Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant en appuyant sur son centre à 2,54 cm (1 po) du rebord arrière de la trappe.
3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage.
4. Une fois terminé, attendez environ dix secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

**Nota :** un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message Vérifier admission d'essence peut s'afficher à l'écran d'information.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.
2. Arrêtez le moteur.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

## CONSOMMATION DE CARBURANT

### Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide.

**Nota :** le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

### Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

   Unités standard : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

   Unités métriques : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez-les par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

## DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

**AVERTISSEMENT :** Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

**AVERTISSEMENT :** Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *guide de garantie*.

### Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*$^{MD}$ dans ce chapitre.

4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

### Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

## BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de puissance se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

**P (stationnement)**

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesses et placez-le à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

**R (marche arrière)**

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

**N (point mort)**

Lorsque le levier de vitesses est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

**D (marche avant) avec surmultipliée**

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport. La stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique a la capacité de détecter les régions vallonnées ou les secteurs montagneux et offre automatiquement une gamme limitée de caractéristiques de fonction d'assistance en côte.

**S (sport)**

Déplacement du levier sélecteur à la position S (sport) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Offre une utilisation supplémentaire de la gamme basse dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule (à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule).
- Les vitesses sont sélectionnées plus rapidement et au plus haut régime du moteur.

**Nota :** le système demeure à la position S (sport) jusqu'à ce que le levier sélecteur est déplacé dans un autre rapport, par exemple dans la position P (stationnement) ou D (marche avant).

### Boîte de vitesses automatique SelectShift[MC]

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer manuellement les rapports. Pour utiliser SelectShift, déplacez le levier de changement de vitesses à la position S (sport). Vous pouvez maintenant utiliser le bouton situé sur le côté du levier pour sélectionner les rapports.

- Appuyez sur la partie + du levier sélecteur pour passer manuellement les rapports supérieurs de la boîte de vitesses.
- Appuyez sur la partie - du bouton du levier sélecteur pour rétrograder manuellement la boîte de vitesses.

L'écran d'information du tableau de bord indique le rapport de vitesse sélectionné.

Si vous n'avez pas rétrogradé assez tôt et que le régime du moteur risque de trop chuter ou que le moteur risque de caler, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

**Nota :** le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.

**Nota :** certains modèles ont une caractéristique de « clignotement » (selon l'équipement). Si vous choisissez manuellement un rapport qui dépasse la gamme de vitesse réelle, le véhicule ne fera pas le changement de vitesse demandé et fera « clignoter » le rapport sélectionné.

### Interverrouillage du levier sélecteur

**AVERTISSEMENT :** Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

**AVERTISSEMENT :** En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

**AVERTISSEMENT :** Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

**Nota :** consultez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette méthode est utilisée.

Utilisez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur pour déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) dans le cas d'une anomalie du circuit électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

**Nota :** cette caractéristique est désactivée pour certains marchés.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.

1. Retirez le porte-gobelets amovible.
2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil semblable, retirez le couvercle protecteur du trou d'accès au dispositif d'interverrouillage sur la console.

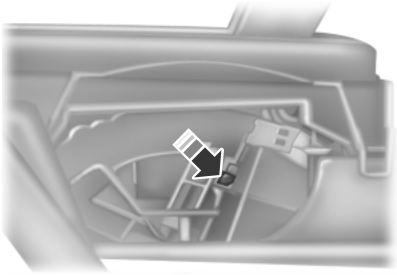

3. Insérez un tournevis ou un outil semblable dans le trou d'accès et appuyez sur l'outil tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position de point mort (N).
4. Retirez l'outil et reposez le couvercle protecteur.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

### Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

**Nota :** n'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

**Nota :** ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés ou le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

## BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

### Utilisation de l'embrayage

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré;

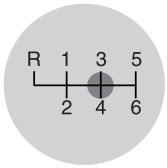


2. appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position N (point mort);
3. faites démarrer le moteur;
4. appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : 1 (première) ou R (marche arrière);
5. desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin de ne pas limiter la course de la pédale de débrayage.

**Nota :** une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

**Nota :** ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

### Seuils de passage des vitesses recommandés

**Nota :** ne rétrogradez pas en première (1) si votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h), Si cette précaution n'est pas prise, l'embrayage et/ou la boîte de vitesses risquent d'être endommagés.

Montez les vitesses selon les indications des tableaux suivants.

Pour le moteur V6 3.7L avec un rapport de pont de 2,73, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

| **Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)** | |
|---|---|
| Changement de rapport de : | |
| 1 à 2 | 24 km/h (15 mi/h) |
| 2 à 3 | 40 km/h (25 mi/h) |
| 3 à 4 | 64 km/h (40 mi/h) |
| 4 à 5 | 72 km/h (45 mi/h) |
| 5 à 6 | 80 km/h (50 mi/h) |

Pour le moteur V6 3.7L avec un rapport de pont de 3,31, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

| **Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)** | |
|---|---|
| Changement de rapport de : | |
| 1 à 2 | 21 km/h (13 mi/h) |
| 2 à 3 | 42 km/h (26 mi/h) |
| 3 à 4 | 59 km/h (37 mi/h) |
| 4 à 5 | 69 km/h (43 mi/h) |
| 5 à 6 | 95 km/h (59 mi/h) |

Pour le moteur V8 5.0L, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

| **Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)** | |
|---|---|
| Changement de rapport de : | |
| 1 à 2 | 27 km/h (17 mi/h) |
| 2 à 3 | 40 km/h (25 mi/h) |
| 3 à 4 | 64 km/h (40 mi/h) |
| 4 à 5 | 72 km/h (45 mi/h) |
| 5 à 6 | 80 km/h (50 mi/h) |

### Marche arrière (R)

**Nota :** le levier sélecteur peut seulement être déplacé à R (marche arrière) en poussant le bouton vers le bas avant de passer en marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager en marche arrière lorsque vous sélectionnez 1 (première).

1. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.

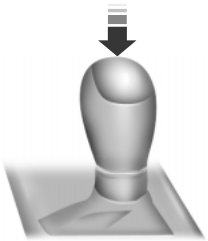

3. Passez en marche arrière (R) en appuyant sur le pommeau du levier vers le bas, puis complètement vers la gauche, puis vers l'avant.

**Nota :** n'appuyez pas sur le sélecteur de vitesses pendant une opération autre que de passer en marche arrière (R), sinon vous pourriez avoir de la difficulté à choisir le rapport désiré.

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier sélecteur au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau pour repasser la marche arrière (R).

### Stationnement de votre véhicule

**AVERTISSEMENT :** Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort (N). Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position N (point mort).

2. Serrez le frein de stationnement à fond, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez le premier rapport (1).

3. Coupez le contact.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PONTS

### Pont Traction-Lok$^{MC}$ (selon l'équipement)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. En conditions normales de conduite, le pont Traction-Lok$^{MC}$ fonctionne comme un pont arrière de série.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions qui diffèrent des recommandations du constructeur sur un pont arrière Traction-Lok$^{MC}$ peut entraîner une réduction permanente de l'efficacité. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

### Pont avec différentiel TORSEN$^{MD}$ (selon l'équipement)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont muni d'un différentiel TORSEN$^{MD}$ est identique à celui d'un pont arrière de série.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur un pont arrière muni d'un différentiel TORSEN$^{MD}$ peut entraîner une réduction d'efficacité permanente. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

## SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

**AVERTISSEMENT :** La fonction d'aide au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le bras de vitesse en position P (stationnement) ou à la première vitesse pour les boîte de vitesses manuelles.

**AVERTISSEMENT :** Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé la fonction d'aide au démarrage en côte.

**AVERTISSEMENT :** En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'aide au démarrage en côte et d'intervenir au besoin.

**AVERTISSEMENT :** La fonction est désactivée si le régime du moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte est activée.

La fonction d'aide au démarrage en côte permet de faciliter le départ du véhicule lorsque le véhicule est sur une pente sans utiliser le frein de stationnement. Lorsque cette fonction est activée, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à deux secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Cette fonction est activée automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un déplacement arrière important du véhicule. Cette fonction n'est pas fonctionnelle si le frein de stationnement est activé.

### Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

**Nota :** si le moteur tourne en surrégime, le système d'assistance au démarrage en côte est désactivé.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée automatiquement.

3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.

4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

## GÉNÉRALITÉS

**Nota :** les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

**Nota :** la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.

Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Une diminution de l'efficacité des freins est causée par des freins mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

### Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez le levier de vitesses à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement; assurez-vous ensuite que la pédale d'accélérateur n'indique aucune interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

### Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Le témoin des freins antiblocage s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Si le système de freins antiblocage est désactivé, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin des freins s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer le circuit de freinage.

### CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Ceci est normal.

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les dangers inhérents lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous effectuez des virages à une vitesse trop rapide;
- la chaussée est irrégulière.

### FREIN DE STATIONNEMENT

**AVERTISSEMENT :** Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

**AVERTISSEMENT :** Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1re) (boîte de vitesses manuelle).

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le plus possible sur le levier.

Pour relâcher le frein de stationnement, maintenez le bouton situé à la fin de la poignée de frein de stationnement enfoncé. Tirez légèrement sur la poignée puis appuyez vers le bas.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

## UTILISATION DE LA FONCTION ANTIPATINAGE

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur. Désactivez le système antipatinage en appuyant sur le bouton de commande de stabilité situé sur la console centrale.

### Témoins et messages des systèmes

**AVERTISSEMENT :** Si une anomalie est détectée dans le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$, le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allument en continu. Vérifiez que le système antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen de la commande de l'écran d'information. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le témoin de commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le dispositif antilacet.

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et demeure allumé lorsque le système est en mode sport, que le dispositif antipatinage est désactivé, ou que le dispositif AdvanceTrac$^{MD}$est désactivé.

Lorsque le système antipatinage est mis hors fonction ou en fonction, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

**AVERTISSEMENT :** Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif AdvanceTrac$^{MD}$, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif AdvanceTrac$^{MD}$ peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

**AVERTISSEMENT :** N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac$^{MD}$ est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac$^{MD}$ est activé, RALENTISSEZ.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac$^{MD}$ vous permet de conserver la maîtrise du véhicule lorsqu'il se trouve sur une surface glissante. La portion du système électronique d'antidérapage aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule et le système antipatinage (TCS) aident à éviter le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. (Pour obtenir des renseignements détaillés sur le fonctionnement du système antipatinage, consultez le chapitre *Système antipatinage*.)

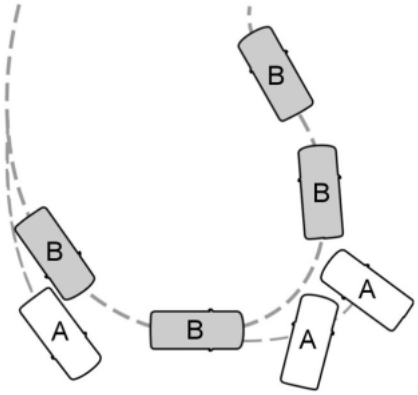


**A** Véhicule sans AdvanceTrac$^{MD}$ sortant en dérapage de sa trajectoire.

**B** Véhicule avec AdvanceTrac$^{MD}$ conservant le contrôle sur une surface glissante.

## UTILISATION D'ADVANCETRAC$^{MD}$

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. La partie système électronique d'antidérapage (ESC) du dispositif est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) ou, sur certains modèles, le bouton de commande de stabilité est enfoncé et maintenu pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont appliqués et que le véhicule est immobilisé. La portion antipatinage du dispositif peut être désactivée indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

| Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Fonctions du bouton** | **Mode** | **OFF Icône d'état** | **ESC** | **TCS** |
| Valeur par défaut à la mise en fonction | – | Allumé pendant la vérification des ampoules | Activé | Activé |
| Bouton enfoncé momentanément | Antipatinage hors fonction | En fonction | Activé | Désactivé |
| Bouton enfoncé deux fois; freins serrés | Mode sport (selon l'équipement) | En fonction | Activé | Activé |
| Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes; freins serrés; aucune accélération | AdvanceTrac[MD] désactivé | En fonction | Désactivé | Désactivé |
| Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation | AdvanceTrac[MD] entièrement fonctionnel | Hors fonction | Activé | Activé |

Quelques modèles peuvent aussi être équipés d'un mode sport qui permet au conducteur de réduire l'intervention du système AdvanceTrac[MD] et de procurer une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode sport, appuyez rapidement sur le bouton de commande de stabilité deux fois avec les freins appliqués. Le message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode sport.

**Nota :** le mode sport n'est pas conçu pour être utilisé sur les voies publiques.

## SONAR DE RECUL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

**AVERTISSEMENT :** Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.

**AVERTISSEMENT :** Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

**AVERTISSEMENT :** Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

**Nota :** veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar de recul peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

**Nota :** si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le système s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le sonar peut être désactivé à l'aide de la commande de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*. Si une anomalie est présente dans le système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et ne permet pas au conducteur d'activer le sonar défectueux.

### Utilisation du système de capteurs arrière

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la transmission est sur R (marche arrière). À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, la cadence des avertissements sonores augmente. Lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po), loin, l'avertissement sonore retentit sans relâche. Si le système détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Dès que le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

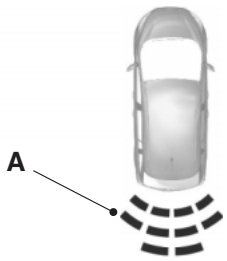


A. La zone de couverture est d'un maximum de 2 m (6 pi) du pare-chocs arrière (avec réduction de cette zone aux coins externes du pare-chocs).

Le système détecte certains obstacles tant que la transmission est sur R (marche arrière) :

- et se déplaçant vers un obstacle immobile à une vitesse égale ou inférieure à 5 km/h (3 mi/h);
- mais sans se déplacer, avec un obstacle mobile s'approchant à l'arrière du véhicule à une vitesse égale ou inférieure à 5 km/h (3 mi/h);
- et se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), avec un obstacle mobile s'approchant à l'arrière du véhicule à une vitesse égale ou inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

## SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**AVERTISSEMENT :** Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

**AVERTISSEMENT :** D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

**AVERTISSEMENT :** Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

**AVERTISSEMENT :** Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le coffre est entrouvert. Si le hayon est ouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) ont été retirées lorsque le coffre est ouvert.

**AVERTISSEMENT :** Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone derrière le véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin du véhicule et la proximité des objets qui se trouvent derrière le véhicule.

La caméra est située sur le coffre.

### Utilisation de la caméra de marche arrière

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous mettez la transmission sur R (marche arrière). Le système utilise des lignes de guidage qui montrent le véritable parcours de déplacement du véhicule qui recule en ligne droite. Ce qui peut être utile lorsque vous reculez dans une place de stationnement ou que vous alignez le véhicule sur un autre objet qui se trouve derrière.

**Nota :** n'utilisez pas le système de caméra si le coffre est ouvert.

**Nota :** si l'image apparaît alors que la transmission n'est pas sur R (marche arrière), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

**Nota :** en remorquage, la caméra affiche seulement ce qu'est tracté derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les directives peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est engagé.

**Nota :** il se peut que la caméra ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :

- La nuit ou dans les zones sombres si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ de détection de la caméra est obstrué par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- L'arrière du véhicule ayant été accidenté ou étant endommagé, la caméra se trouve hors alignement.

### Lignes de guidage

**Nota :** les lignes de guidage ne s'affichent que si la transmission est sur R (marche arrière).

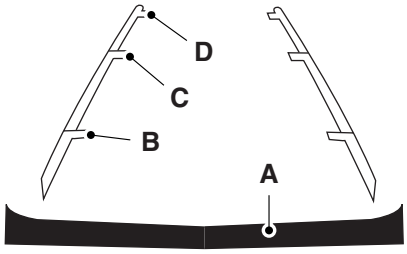


A. Pare-chocs arrière

B. Ligne de guidage fixe : zone rouge

C. Ligne de guidage fixe : zone jaune

D. Ligne de guidage fixe : zone verte

Les lignes de guidage apparaissent ou disparaissent selon la position de volant.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs, extérieurs et intérieur, pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

### Temporisation de la caméra de marche arrière

**Sur les véhicules sans système de navigation,** l'image de la caméra dans le rétroviseur demeure pendant quelques secondes pour aider lors du stationnement ou de l'attelage d'une remorque.

**Sur les véhicules munis d'un système de navigation,** l'image de la caméra reste à l'écran jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 8 km/h (5 mi/h). Ceci arrive lorsque la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce qu'un bouton radio soit choisi. Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

## UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

**Nota :** la vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous conduisez sur une pente abrupte ascendante ou descendante. Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, serrez les freins si la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse programmée.

**Nota :** lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse du véhicule est inférieure à plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée.

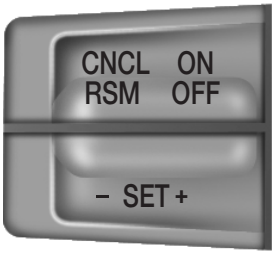


Les régulateurs de vitesse sont situés sur le volant.

### Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.

Le témoin s'allume au tableau de bord.

### Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

### Modification de la vitesse programmée

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE + ou RÉGLAGE -. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez sur la touche RÉGLAGE + ou RÉGLAGE - et relâchez-la. La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

### Annulation d'une vitesse programmée

Appuyez sur la touche ANNULATION ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

### Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche de reprise.

### Désactivation du régulateur de vitesse

**Nota :** la vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Appuyez brièvement sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

## DIRECTION

### Système de direction assistée électrique

**AVERTISSEMENT :** Le système de direction assistée électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'il y a détection d'une erreur système, le message Réparer direction assistée, Réparer direct assist immédia ou Anomalie direction assistée peut s'afficher à l'écran d'information.

**AVERTISSEMENT :** Le système de direction assistée électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, le message Direction assistée Défaillance d'assistance s'affiche à l'écran d'information. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant si Direction assistée Défaillance d'assistance s'affiche à l'écran d'information. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour une vérification immédiate. Lorsque ce message est affiché, la direction assistée est désactivée, rendant du même coup le véhicule plus difficile à diriger.

**AVERTISSEMENT :** Si Direction assistée Révision maintenant s'affiche à l'écran d'information, un problème de fonction système a été détecté. Lorsque le contact est mis de nouveau, le message Direction assistée Révision maintenant s'affiche; la direction assistée est désactivée jusqu'à ce que le système soit réparé. Faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire le plus près de chez vous.

**AVERTISSEMENT :** Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Il se peut que vous ne remarquiez pas de différence significative dans la direction, mais un problème sérieux peut être présent. À défaut de quoi vous pourriez perdre la maîtrise du volant de direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. L'utilisation extrême de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Lorsqu'il y a détection d'une erreur du système de direction, les messages suivants peuvent s'afficher à l'écran d'information :

- Direction assistée Révision maintenant
- Direction assistée Révision maintenant
- Direction assistée Défaillance d'assistance

### *Conseils relatifs à la direction*

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des éléments de la direction desserrés ou usés;
- un alignement incorrect du véhicule.

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

## Direction sélectionnable

**Nota :** le réglage de la direction passe au mode standard si la batterie est débranchée ou déposée.

Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Vous pouvez choisir la sensibilité de direction désirée en utilisant la commande de l'écran d'information. Les réglages sont les suivants :

- Standard : réglage par défaut établi à l'usine.
- Sport : effort exercé sur le volant légèrement plus accru et sensation de conduite plus prononcée.
- Confort : effort exercé sur le volant légèrement moins accru et sensation de conduite moins prononcée.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse au volant lorsque vous changez de mode.

## LIMITE DE CHARGE

### Chargement du véhicule – Avec ou sans remorque

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

**Poids en ordre de marche** – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

**Poids à vide en ordre de marche du véhicule** – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

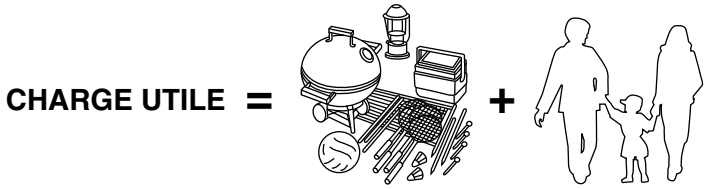


**Charge utile** – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

**AVERTISSEMENT :** La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

**Exemple seulement :**

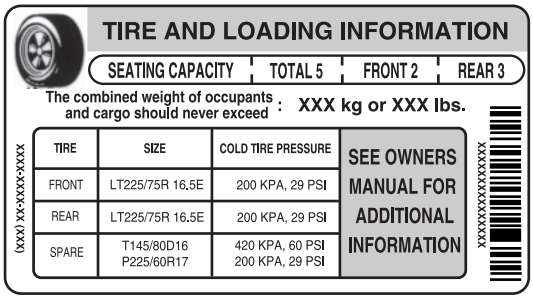

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL 5 | FRONT 2 | REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

(XXX) XX-XXXX-XXXX

| TIRE | SIZE | COLD TIRE PRESSURE | SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION |
|---|---|---|---|
| FRONT | LT225/75R 16.5E | 200 KPA, 29 PSI | |
| REAR | LT225/75R 16.5E | 200 KPA, 29 PSI | |
| SPARE | T145/80D16<br>P225/60R17 | 420 KPA, 60 PSI<br>200 KPA, 29 PSI | |

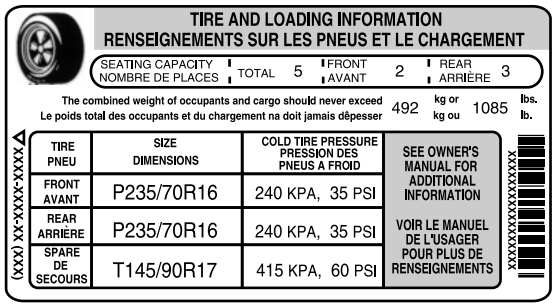

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dêpesser 492 kg or / kg ou 1085 lbs. / lb.

(XXX) XX-XXXX-XXXX

| TIRE / PNEU | SIZE / DIMENSIONS | COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS A FROID | SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION / VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS |
|---|---|---|---|
| FRONT / AVANT | P235/70R16 | 240 KPA, 35 PSI | |
| REAR / ARRIÈRE | P235/70R16 | 240 KPA, 35 PSI | |
| SPARE / DE SECOURS | T145/90R17 | 415 KPA, 60 PSI | |

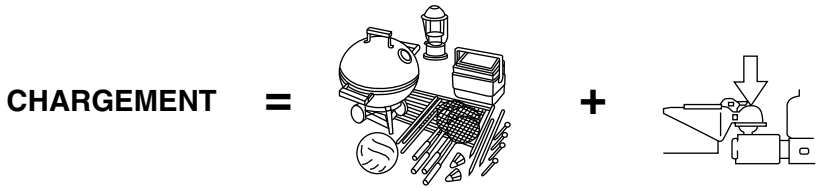


**Poids de la charge** – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tractez une remorque, le poids du timon de la remorque fait également partie du poids du chargement.

**PAE (poids autorisé à l'essieu)** – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

**PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu)** – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

**Nota :** pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

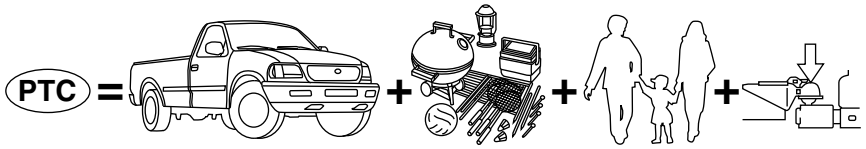


**PTC (poids total en charge)** – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

**PTAC (poids total autorisé en charge)** – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

- **Exemple seulement :**

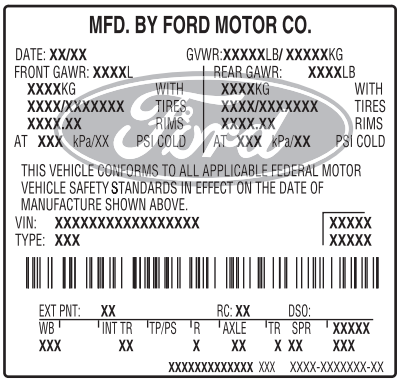


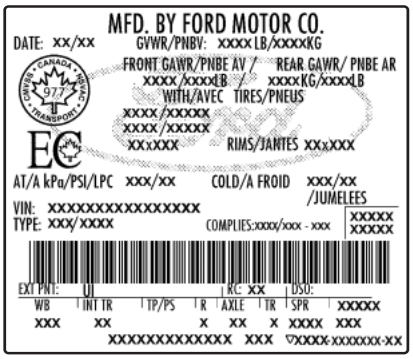

**AVERTISSEMENT :** Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

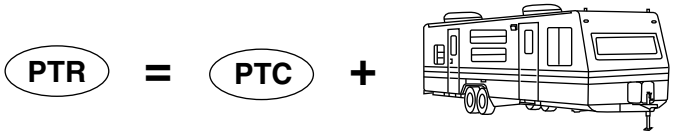


**PTR (poids total roulant)** – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

**PTRA (poids total roulant autorisé)** – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTRA. Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

**Poids maximal autorisé de la remorque chargée** – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Ce poids est basé sur un véhicule uniquement doté des accessoires obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), d'un poids au timon de 10 à 15 % (remorque conventionnelle) et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

**AVERTISSEMENT :** Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

**AVERTISSEMENT :** Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

**Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :**

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb), soit : 635 - 340 [5 × 68] = 295 kg. En unités impériales : 1 400 - 750 [5 × 150] = 650 lb.

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. La capacité de charge de votre véhicule est donc suffisante pour transporter quatre de vos amis et vos sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. La capacité de chargement est donc insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur.

## TRACTION D'UNE REMORQUE

**AVERTISSEMENT :** Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

**AVERTISSEMENT :** La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

## POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Votre véhicule est conçu pour tirer une remorque dont le poids total maximal ne dépasse pas 454 kg (1000 lb), avec une charge maximale sur le timon de 45 kg (100 lb). **Ne tirez pas de remorque** avec les modèles Boss 302, Boss 302 Laguna Seca, GT de luxe ou Shelby GT500; ils ne sont pas conçus pour tracter une remorque.

## VÉRIFICATIONS ESSENTIELLES DE REMORQUAGE

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez le Calendrier d'entretien périodique.

Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette et les instructions relatives au calcul de la charge de votre véhicule, consultez le chapitre *Chargement*. N'oubliez pas de tenir compte du poids du timon de la remorque compris dans la charge du véhicule lorsque vous calculez le poids total du véhicule.

### Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs du véhicule ou à l'essieu. Répartissez la charge de manière à ce que 10 à 15 % du poids total pèsent sur le timon.

### Chaînes de sécurité

Fixez toujours les chaînes de sécurité aux points de fixation de crochet du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour ne pas nuire aux virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

**Nota :** ne fixez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.

### Freins de remorque

**AVERTISSEMENT :** Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.

### Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Consultez votre concessionnaire autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux.

### Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

### Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) et n'accélérez pas brusquement.
- Vérifiez soigneusement l'attelage, les connexions électriques et les écrous de roues de la remorque après les premiers 80 kilomètres (50 milles).
- En arrêt dans la circulation, placez le levier sélecteur sur P (stationnement) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la transmission, ainsi que le rendement de climatisation.
- Désactivez le régulateur de vitesse. Il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Passez à un rapport inférieur quand vous descendez une pente longue et abrupte. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si votre transmission est équipée de la fonction d'assistance en côte, utilisez-la en remorquage. Cette fonction assure un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de stationner dans une pente. Néanmoins, si vous ne pouvez pas faire autrement, calez les roues de la remorque.

## REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

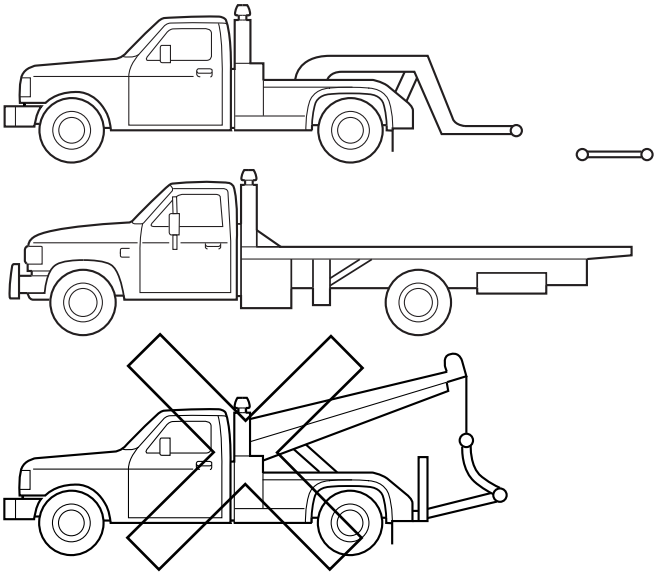

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'avant avec les deux roues arrière au sol, il est recommandé de soulever celles-ci (roues motrices) du sol à l'aide d'un lève-roues pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière avec un lève-roues, il est recommandé de placer les roues avant sur un chariot porte-roues pour éviter d'endommager le bouclier avant.

## REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL

### Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué (les quatre roues au sol, peu importe la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- La boîte de vitesses est placée à la position N (point mort). Consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas déplacer la boîte de vitesses à la position N (point mort).
- Le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

### Remorquage derrière un véhicule de loisir

**Nota :** mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage-climatisation*.

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Ne faites pas remorquer votre véhicule avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis.

## OUVERTURE DE LA CAPOTE

**Nota :** ne rangez pas d'articles derrière le siège arrière. Les objets qui se trouvent dans l'espace de rangement de la capote peuvent briser la lunette arrière lorsque la capote est repliée.

**Nota :** le repliage de la capote lorsqu'elle est mouillée peut causer des moisissures.

La capote peut être repliée lorsque les glaces latérales sont abaissées. Les glaces s'abaissent automatiquement pendant l'ouverture et la fermeture de la capote.

La capote ne peut être manœuvrée à moins que le véhicule soit immobilisé ou qu'il roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Ouverture de la capote :

1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé d'abaisser la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger de la batterie.

2. Vérifiez le compartiment de rangement de la capote derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous que la surface extérieure de la capote est libre de débris.

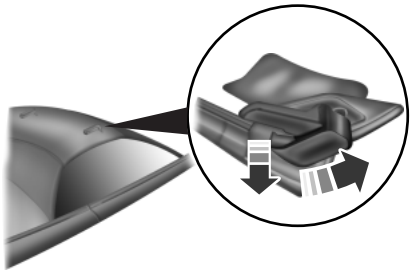

**Nota :** tirez les poignées complètement vers le bas pour leur permettre de pivoter en position ouverte.

3. Détachez la capote de la traverse du pare-brise en tirant les poignées vers le bas, puis en les tournant vers l'arrière jusqu'à ce qu'elles dépassent la traverse.

**Nota :** si la capote n'a pas été abaissée depuis un certain temps et qu'elle est difficile à séparer de la traverse du pare-brise, poussez-la légèrement avec votre main vers le haut pour la dégager.

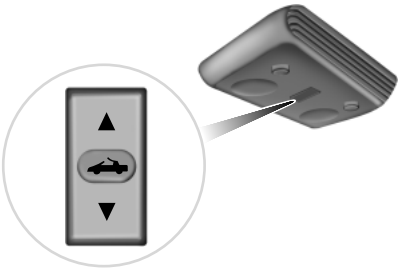

4. Appuyez sur la commande de la capote de la console au pavillon, puis maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que la capote soit complètement rangée.

## UTILISATION DU COUVRE-CAPOTE

### Pose du couvre-capote

**AVERTISSEMENT :** Fixez toujours les agrafes de fixation et les sangles du couvre-capote sur le véhicule sinon le couvre-capote pourrait se relâcher lorsque le véhicule roule.

**Nota :** assurez-vous que le couvre-capote est bien fixé sur le véhicule avant de rouler. Une installation incorrecte peut entraîner la perte du couvre-capote ou des dommages.

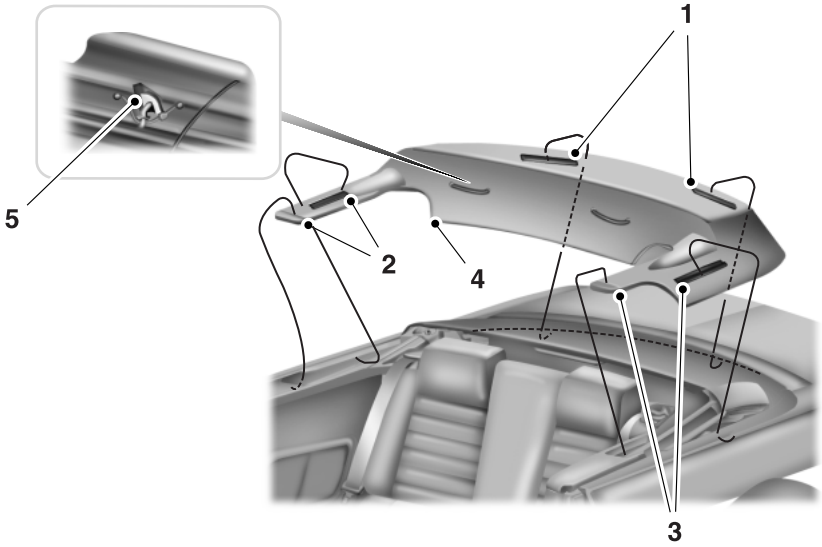


1. Installez le couvre-capote sur le véhicule en agrafant les pinces de retenue de la capote sur le panneau arrière.

2. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté droit de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.

3. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté gauche de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.

4. Calez les coins du couvre-capote derrière les baudriers.

5. Fixez les sangles du couvre-capote sur les crochets du siège arrière derrière le siège arrière.

### Retrait du couvre-capote

1. Décrochez les sangles du couvre-capote des crochets de siège arrière.

2. Poussez le couvre-capote vers le bas pour décrocher les agrafes de retenue.

3. Soulevez le couvre-capote du véhicule.

### Rangement du couvre-capote

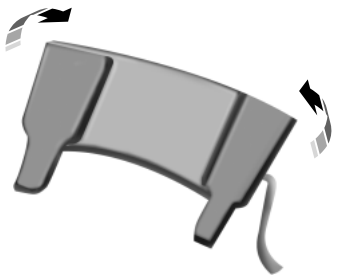

1. Placez le couvre-capote côté droit vers le haut et pliez chaque côté du couvre-capote vers l'intérieur.

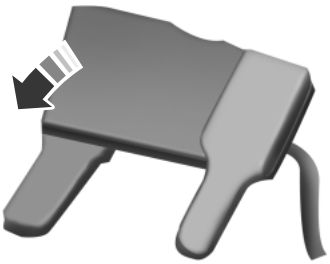

2. Tournez le couvre-capote à l'envers et pliez le côté gauche du couvre-capote vers l'intérieur.

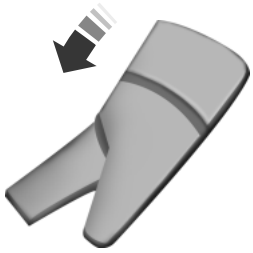

3. Pliez le côté droit vers l'intérieur et fixez le couvre-capote avec la sangle.

Rangez le couvre-capote dans le coffre.

## FERMETURE DE LA CAPOTE

**Nota :** la capote ne fonctionnera pas à moins que le véhicule soit immobilisé ou qu'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

**Nota :** assurez-vous que les poignées de verrouillage sont tirées vers la bas et dans la position entièrement ouverte avant que la capote n'entre en contact avec la traverse du pare-brise. Ceci permet de laisser passer la main pour effectuer la fermeture adéquate de la capote.

Pour fermer la capote :

1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé d'abaisser la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger de la batterie.

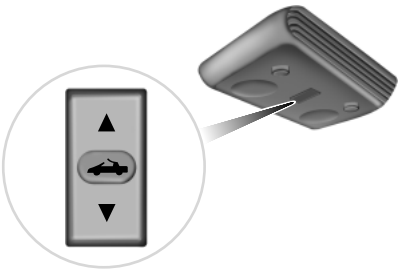

2. Appuyez sur la commande de la capote et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que la capote se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.

Assurez-vous que les poignées de verrouillage sont tirées vers le bas et qu'elles sont dans la position entièrement ouverte avant que la capote n'entre en contact avec la traverse du pare-brise.

3. Continuez d'appuyer sur le commutateur de la capote pour la fermer complètement. La capote doit affleurer la traverse du pare-brise.

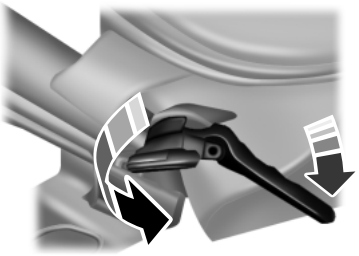

4. Tirez vers le bas sur la poignée de verrouillage du conducteur et tournez-la à fond jusqu'à la traverse du pare-brise.

5. Appuyez sur la poignée de verrouillage vers le haut dans la position de rangement pour fixer le loquet.

6. Tirez vers le bas sur la poignée de verrouillage du passager et tournez-la à fond jusqu'à la traverse du pare-brise.

7. Appuyez sur la poignée de verrouillage vers le haut dans la position de rangement pour fixer le loquet.

**Nota :** si la capote est restée ouverte longtemps ou si la température est basse, le matériel de la capote peut avoir rétréci un peu. Si cela se produit, tirez sur les poignées de verrouillage ou sur la prise centrale pour fixer la capote.

## RODAGE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Conduisez votre véhicule neuf sur au moins 1 600 km (1 000 mi) avant de tracter une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston.

## CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple la manière dont vous conduisez, les conditions dans lesquelles vous conduisez et les soins que vous apportez à votre véhicule.

En suivant les conseils suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez doucement et modérément.
- Conduisez à une vitesse constante sans arrêter.
- Prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.
- Fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Utilisez l'huile moteur recommandée.
- Effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières.

Évitez les points suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

- Les accélérations soudaines ou brusques.
- L'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ.

- L'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant.
- L'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite.
- Le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- L'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis).
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé.

## CONDUITE DANS L'EAU

**AVERTISSEMENT :** Conduisez dans l'eau en cas d'urgence seulement et non pas comme faisant partie de la conduite normale.

**AVERTISSEMENT :** Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

**Nota :** la conduite dans l'eau profonde peut entraîner la pénétration de l'eau dans la boîte de vitesse ou l'admission d'air et provoquer des dommages internes au véhicule ou le calage du moteur.

**Nota :** une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein.

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

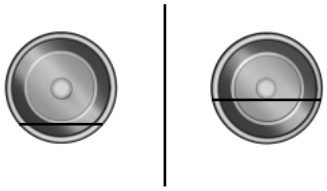

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur.

Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

**TAPIS**

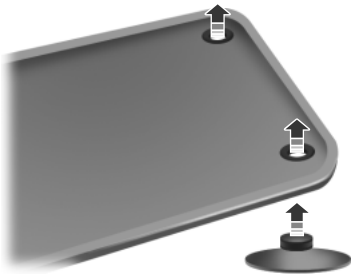

**AVERTISSEMENT :** Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour la pose dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autre façons.

- Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.
- Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule qui ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de plancher du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

**AVERTISSEMENT** ***(Suite)***

- Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.
- Assurez-vous toujours que les objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur durant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Si vous ne respectez pas les directives d'installation ou de fixation du tapis, ce dernier risque d'entraver le fonctionnement des pédales, ce pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à insérer la tige de fixation dans l'œillet et appuyez pour le verrouiller en place.
- Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

## SERVICE DE DÉPANNAGE

### Véhicules vendus aux É.-U. – Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, Il est disponible :

- vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gal US) d'essence ou 18,9 L (5 gal US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – Disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – Véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

### Véhicules vendus aux É.-U. – Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford ou Lincoln) doivent composer le 1 800 241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

### Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service de dépannage

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

### Véhicules vendus au Canada – Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Au Canada, la carte se trouve dans le Livret de garantie situé dans la boîte à gants.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U. Consultez votre Livret de garantie ou visitez notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur les services et les avantages offerts au Canada.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

## FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la console centrale, à côté du levier de changement de vitesses. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

**Nota :** les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

## INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT

**AVERTISSEMENT :** Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, effectuez les étapes suivantes pour le faire redémarrer :

1. Coupez le contact et attendez approximativement 10 secondes.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe à carburant.

## DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE

**AVERTISSEMENT :** Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

**AVERTISSEMENT :** Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

### Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Résultat, la boîte de vitesse peut avoir des changements de vitesse en douceur, mais fermes, ou les deux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. N'utilisez qu'une alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

### Branchement des câbles volants

**AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

**Nota :** ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.

**Nota :** le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

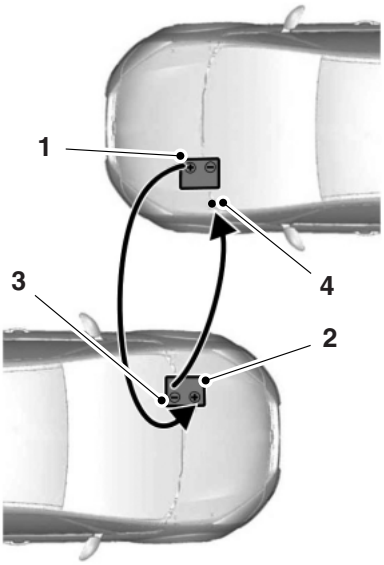


1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

### Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

### Débranchement des câbles volants

**Nota :** le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

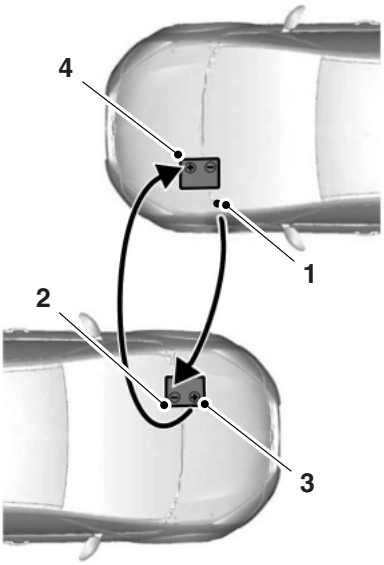


1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

## POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée, avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

### À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

**Adresse postale**
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

**Téléphone**
1 800 392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1 800 232-5952

**En ligne**
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.fordowner.com.

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels

Au Canada :

**Adresse postale**
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

**Téléphone**
1 800 565-3673 (FORD)

**En ligne**
www.ford.ca

### *Aide additionnelle*

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

### En Californie (É.-U. seulement)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

### PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre

nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1 800 955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :**

**BBB AUTO LINE**
**4200, boulevard Wilson, bureau 800**
**Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203–1833**

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

**Nota :** Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

### PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le www.camvap.ca.

### POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
É.-U.
Téléphone : 313 594-4857
Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 1 800 841-FORD (3673).
TÉLÉCOPIEUR : 313 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Relationship Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Porto Rico 00922-1957
Téléphone : 1 800 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : 313 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubaï, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 89717409
Numéro de téléphone local pour Koweït : 24810575
Télécopieur : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

**Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.**

## COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170
Attention : Customer Service

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE.

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

*(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)*

### Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

## DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 É.-U.

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

### DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transports Canada en composant le numéro sans frais suivant :
1 800 333–0510, ou en ligne à : http://www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm.

## REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

### Fusibles

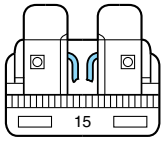


Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

**Nota :** remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

***Intensité nominale et couleur de fusible standard***

| COULEUR | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Intensité** | **Fusibles ordinaires** | **Fusibles standard** | **Fusibles à haute intensité** | **Fusibles à cartouche à haute intensité** | **Cartouche de fil fusible** |
| 2 A | Gris | Gris | – | – | – |
| 3 A | Violet | Violet | – | – | – |
| 4 A | Rose | Rose | – | – | – |
| 5 A | Havane | Havane | – | – | – |
| 7,5 A | Brun | Brun | – | – | – |
| 10 A | Rouge | Rouge | – | – | – |
| 15 A | Bleu | Bleu | – | – | – |
| 20 A | Jaune | Jaune | Jaune | Bleu | Bleu |
| 25 A | Beige | Beige | – | Beige | Beige |
| 30 A | Vert | Vert | Vert | Rose | Rose |
| 40 A | – | – | Orange | Vert | Vert |
| 50 A | – | – | Rouge | Rouge | Rouge |
| 60 A | – | – | Bleu | Jaune | Jaune |
| 70 A | – | – | Havane | – | Brun |
| 80 A | – | – | Beige | Noir | Noir |

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

### Boîtier de distribution électrique

**AVERTISSEMENT :** Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

**AVERTISSEMENT :** Afin de réduire les risques de décharges électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.

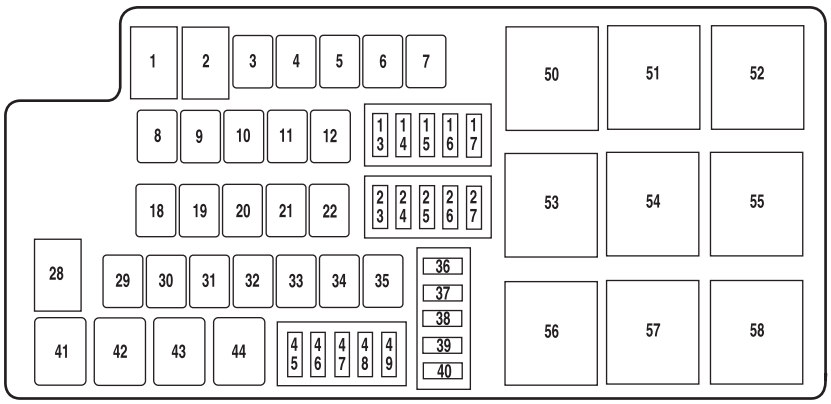


Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 1 | 80 A* | Porte-fusibles de l'habitacle |
| 2 | – | Inutilisé |
| 3 | – | Inutilisé |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 4 | 30 A* | Relais du ventilateur |
| 5 | 20 A* | Prise de courant (carrosserie) |
| 6 | 40 A* | Relais du dégivreur de lunette arrière |
| 7 | 40 A* | Relais du ventilateur de refroidissement |
| 8 | 40 A* | Pompe de freinage antiblocage |
| 9 | 30 A* | Essuie-glaces |
| 10 | 30 A* | Soupape du système de freinage antiblocage |
| 11 | – | Inutilisé |
| 12 | 20 A* | Pompe à huile pour différentiel (Shelby seulement) |
| 13 | 20 A** | Relais de la pompe d'alimentation (sauf la Shelby) |
| | 25 A** | Relais de la pompe d'alimentation (Shelby seulement) |
| 14 | 20 A** | Relais de pompe à carburant No 2 (Shelby seulement) |
| 15 | 10 A** | Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement) |
| 16 | 20 A** | Sièges chauffants |
| 17 | 10 A** | Détection d'alternateur |
| 18 | 20 A* | Module de carrosserie auxiliaire |
| 19 | 30 A* | Relais du démarreur |
| 20 | 30 A* | Amplificateur arrière (chaîne radio Shaker Pro) |
| 21 | 30 A* | Relais du groupe motopropulseur |
| 22 | 20 A* | Prise de courant (tableau de bord) |
| 23 | 10 A** | Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur |
| 24 | 10 A** | Alimentation marche-arrêt des freins |
| 25 | 10 A** | Relais de compresseur du climatiseur |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 26 | 20 A** | Relais de phare avec lampe à décharge du côté gauche |
| 27 | 20 A** | Relais de phare avec lampe à décharge du côté droit |
| 28 | – | Inutilisé |
| 29 | 30 A* | Glace avant du passager |
| 30 | – | Inutilisé |
| 31 | 30 A* | Siège à réglage électrique côté passager |
| 32 | 30 A* | Siège à réglage électrique côté conducteur |
| 33 | 30 A* | Amplificateur avant (radio Shaker) |
| 34 | 30 A* | Moteur de lève-glace avant côté conducteur |
| 35 | 40 A* | Moteur de la capote |
| 36 | Diode | Diode (carburant) |
| 37 | – | Inutilisé |
| 38 | 15 A** | Injecteurs de carburant (Shelby seulement) |
| 39 | 5 A** | Rétroviseurs chauffants |
| 40 | 15 A** | Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 4 – Bobine d'allumage |
| 41 | Relais G8VA | Relais de la pompe d'alimentation |
| 42 | Relais G8VA | Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement) |
| 43 | Relais G8VA | Relais de compresseur du climatiseur |
| 44 | Relais G8VA | Relais de pompe à carburant no 2 (Shelby seulement) |
| 45 | 5 A** | Marche-démarrage du module de commande du groupe motopropulseur |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 46 | 5 A** | Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 3 – Composants généraux du groupe motopropulseur |
| 47 | 15 A** | Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 1 |
| 48 | 15 A** | Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 5 |
| 49 | 15 A** | Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 2 – Composants du groupe motopropulseur relatifs aux dispositifs antipollution |
| 50 | Relais ISO complet | Relais du ventilateur (haute intensité) |
| 51 | Relais ISO complet | Relais du ventilateur |
| 52 | Relais ISO complet | Relais du démarreur |
| 53 | Relais ISO complet | Relais du dégivreur de lunette arrière |
| 54 | Relais ISO complet | Relais des essuie-glaces avant |
| 55 | Relais ISO complet | Relais du ventilateur (basse intensité) |
| 56 | – | Inutilisé |
| 57 | Relais ISO complet | Relais du module de commande du groupe motopropulseur |
| 58 | Relais haute intensité | Pompe à huile pour différentiel (Shelby seulement) |
| * Fusibles à cartouche ** Fusibles ordinaires | | |

### Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve dans l'aire inférieure du côté passager, derrière le côté d'auvent. Ouvrez la trappe du panneau de garnissage et retirez le couvercle de fusibles pour accéder à la boîte de fusibles.

Utilisez l'extracteur de fusible fourni situé dans le couvercle des fusibles, pour déposer un fusible.

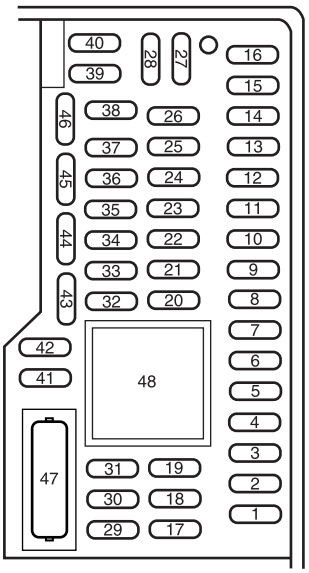


Les fusibles sont identifiés comme suit :

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 1 | 30 A | Moteur de lève-glace arrière (cabriolet seulement) |
| 2 | 15 A | Inutilisé (rechange) |
| 3 | 15 A | SYNC[MD] |
| 4 | 30 A | Glace arrière côté passager (cabriolet seulement) |
| 5 | 10 A | Dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse (BTSI) |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 6 | 20 A | Clignotants et feux d'urgence |
| 7 | 10 A | Feu de croisement gauche |
| 8 | 10 A | Feu de croisement droit |
| 9 | 15 A | Lampes d'accueil |
| 10 | 15 A | Éclairage des commutateurs, lampes dirigées vers le sol |
| 11 | 10 A | Module de sécurité |
| 12 | 7,5 A | Rétroviseurs électriques |
| 13 | 5 A | Inutilisé (rechange) |
| 14 | 10 A | Affichage central de l'information, lampe EFP, système de géolocalisation (GPS) |
| 15 | 10 A | Chauffage-climatisation |
| 16 | 15 A | Inutilisé (rechange) |
| 17 | 20 A | Serrures de porte à commande électrique, commande d'ouverture du coffre |
| 18 | 20 A | Inutilisé (rechange) |
| 19 | 25 A | Inutilisé (rechange) |
| 20 | 15 A | Connecteur de diagnostic |
| 21 | 15 A | Phares antibrouillard |
| 22 | 15 A | Feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation |
| 23 | 15 A | Feux de route |
| 24 | 20 A | Avertisseur sonore |
| 25 | 10 A | Éclairage sur demande (protection antidécharge de la batterie), éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil |
| 26 | 10 A | Groupe d'instruments (batterie) |
| 27 | 20 A | Alimentation du commutateur d'allumage |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 28 | 5 A | Sourdine audio (démarrage) |
| 29 | 5 A | Caméra (contact-démarrage) |
| 30 | 5 A | Moteur de capteur de température |
| 31 | 10 A | Module de commande des dispositifs de retenue |
| 32 | 10 A | Sonar de recul (non-Shelby), module de commande de dynamique du véhicule (Shelby seulement) |
| 33 | 10 A | Inutilisé (rechange) |
| 34 | 5 A | Commande de stabilité électronique |
| 35 | 10 A | Module de carrosserie auxiliaire (contact-démarrage) |
| 36 | 5 A | Système antivol |
| 37 | 10 A | Alimentation du relais du dégivreur arrière |
| 38 | 20 A | Inutilisé (rechange) |
| 39 | 20 A | Radio, navigation |
| 40 | 20 A | Inutilisé (rechange) |
| 41 | 15 A | Temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et commutateur de porte III) |
| 42 | 10 A | Inutilisé (rechange) |
| 43 | 10 A | Bobine de relais des sièges chauffants |
| 44 | 10 A | Inutilisé (rechange) |

| Numéro de fusible/relais | Intensité | Composants protégés |
|---|---|---|
| 45 | 5 A | Module et relais d'essuie-glace, relais de ventilateur |
| 46 | 7,5 A | Témoin de désactivation du sac gonflable du passager, capteur de poids de l'occupant |
| 47 | Disjoncteur 30 A | Inutilisé (rechange) |
| 48 | Relais | Relais de temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et commutateur de porte III) |

### Relais auxiliaire avec sièges chauffants (selon l'équipement)

Les véhicules équipés de sièges chauffants ont un boîtier relais situé sous le siège du conducteur. Ce caisson contient deux relais pour les sièges chauffants du conducteur et du passager.

## GÉNÉRALITÉS

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft$^{MD}$ sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

**Précautions**

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

### Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Bloquez les roues.

### Si vous travaillez alors que le moteur tourne

**AVERTISSEMENT :** Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).
2. Bloquez les roues.

### OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans le véhicule, tirez sur la manette d'ouverture du capot qui se trouve sur le côté d'auvent du conducteur.

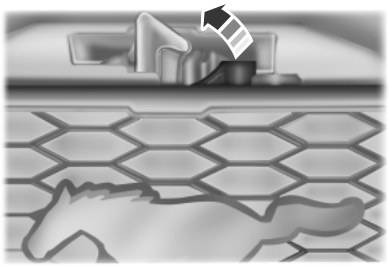

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

3. Soulevez le capot et bloquez-le en position à l'aide de la béquille de capot.

## APERÇU SOUS LE CAPOT

### Moteur V6 3.7L

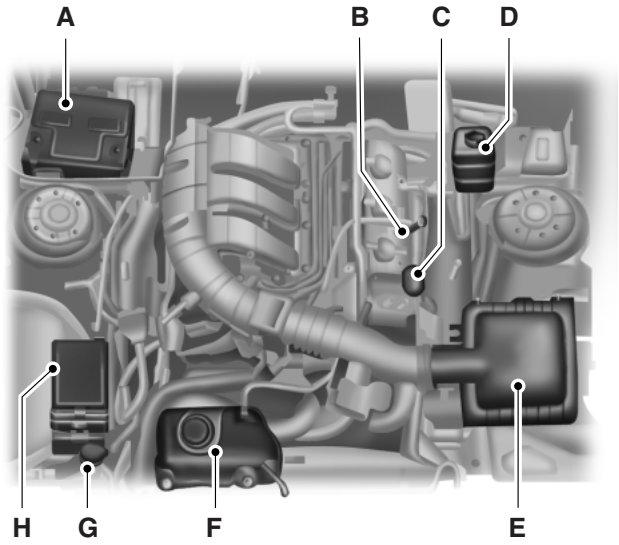


A. Batterie
B. Jauge d'huile moteur
C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
D. Réservoir de liquide de frein
E. Filtre à air
F. Réservoir du liquide de refroidissement
G. Réservoir de liquide lave-glace
H. Boîtier de distribution électrique

**Moteur V8 5.0L**

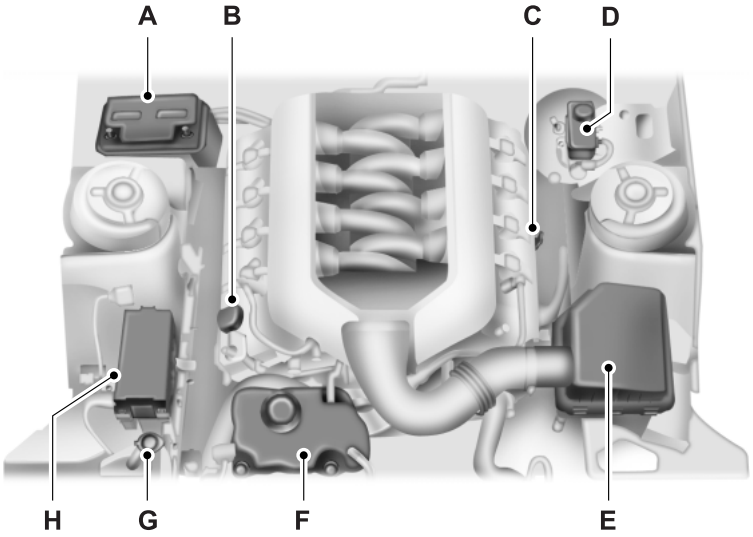


A. Batterie

B. Bouchon de remplissage d'huile moteur

C. Jauge d'huile moteur

D. Réservoir de liquide de frein

E. Filtre à air

F. Réservoir du liquide de refroidissement

G. Réservoir de liquide lave-glace

H. Boîtier de distribution électrique

**Déflecteur du moteur**

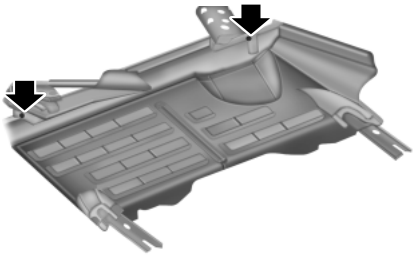

Certains véhicules sont équipés d'un déflecteur sous le moteur. Pour l'entretien, retirez les éléments de fixation avant du déflecteur pour y accéder. Ceci inclut les vidanges d'huile et le remplacement du filtre.

## JAUGE D'HUILE MOTEUR

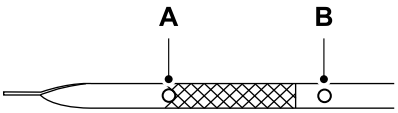


A. – MIN
B. – MAX

## VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

**Nota :** vérifiez le niveau avant de démarrer le moteur.

**Nota :** assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.

3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Replacez la jauge et retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.

Si le niveau se situe au repère MIN, ajoutez immédiatement de l'huile.

### Ajout d'huile moteur

**Nota :** ne retirez pas le bouchon de réservoir lorsque le moteur est en marche.

**Nota :** n'ajoutez pas l'huile moteur au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de réservoir.

2. Ajoutez de l'huile moteur qui réponde aux normes Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Remplacez le bouchon de réservoir. Tournez-le jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

## VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

### Vérification du niveau de liquide de refroidissement

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

**Nota :** le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « NIVEAU DE REMPLISSAGE À FROID » du vase d'expansion.

**Nota :** pour obtenir de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement devrait être vérifiée à l'aide d'un réfractomètre tel que l'outil Rotunda 300-ROB75240E disponible auprès de votre concessionnaire. Ford ne recommande pas l'utilisation d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

**Nota :** le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut s'étendre au-delà du « NIVEAU DE REMPLISSAGE À FROID ».

Si le niveau est inférieur au « NIVEAU DE REMPLISSAGE À FROID », ajoutez du liquide de refroidissement immédiatement.

**Nota :** les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

### Ajout de liquide de refroidissement

**AVERTISSEMENT :** N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

**AVERTISSEMENT :** Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

**AVERTISSEMENT :** N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAXIMUM du NIVEAU DE REMPLISSAGE À FROID.

**Nota :** n'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

**Nota :** pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. En autant que le liquide de refroidissement du moteur est clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.

- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec le produit de rinçage du circuit de refroidissement Motorcraft[MD] Premium et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement du moteur prédilué aussitôt que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

### Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

### Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

**Nota :** il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé Ford.

**Nota :** une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de

refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

**Nota :** il peut être nécessaire de faire réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 % par un concessionnaire autorisé Ford.

**Nota :** une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

### Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

#### *Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale*

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.
- Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

### *Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction*

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

**AVERTISSEMENT :** Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

**AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud. Le liquide de refroidissement chaud est sous pression et pourrait causer des brûlures graves.

5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

**Nota :** si vous conduisez le véhicule sans rectifier le problème relatif au moteur, les risques de dommages au moteur sont accrus. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

## VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

### Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

**Nota :** le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié et, au besoin, la mise à niveau doit être effectuée par un concessionnaire autorisé.

La boîte de vitesses automatique n'est pas dotée d'une jauge d'huile sous le capot.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

### Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

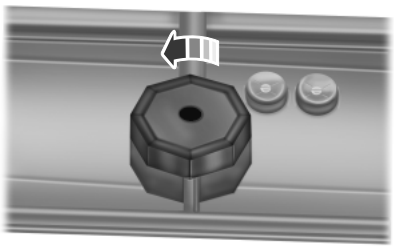

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Il est situé du côté passager de la boîte de vitesses.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.
3. Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur **V6**, le niveau de remplissage de la boîte de vitesses manuelle se trouve au rebord inférieur de l'orifice de remplissage. Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur **V8**, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle se trouve à 1,3 cm (0,5 po) sous l'extrémité de l'orifice de remplissage.
4. Ajoutez suffisamment de liquide par l'orifice de remplissage pour que le liquide atteigne le niveau recommandé.
5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

### VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Les circuits de freinage et d'embrayage (selon l'équipement) s'approvisionnent au même réservoir.

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

### VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

### FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Pour les exigences du filtre à carburant de la Shelby, consultez le *Supplément de la Shelby GT500*.

### VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE

**AVERTISSEMENT :** Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

## REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE

**AVERTISSEMENT :** Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

**AVERTISSEMENT :** Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

**AVERTISSEMENT :** Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

La batterie sans entretien Motorcraft[MD] de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

**Nota :** si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

### Réacquisition de la batterie

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
- **Nota :** si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à son réapprentissage éventuel.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie adaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le branchement de la batterie.

La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

## VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

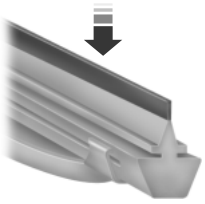

Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

## REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

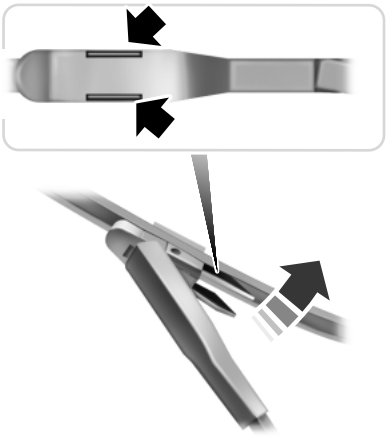

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

2. Appuyez sur les onglets de blocage pour libérer le balai du bras d'essuie-glace, puis tirez sur le balai pour le retirer du bras.

3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

## VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR

**AVERTISSEMENT :** Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft*[MD] dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Consultez le chapitre *Entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

**Nota :** l'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

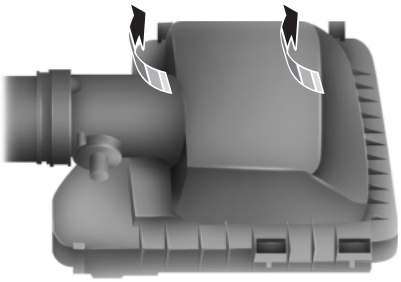

Moteur V6

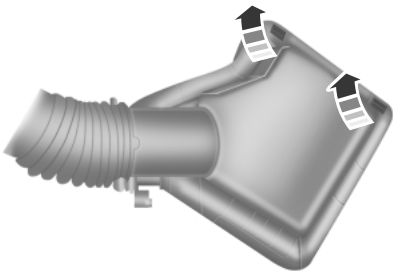

Moteur V8

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

3. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.

4. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il n'était pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

5. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.

## RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

### Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

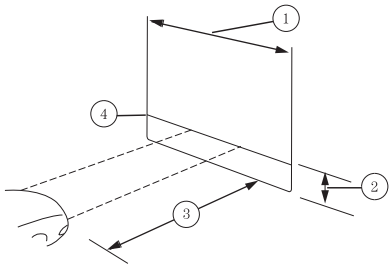


- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Hauteur du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la distance entre le sol et le centre du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou la paroi verticale à cette hauteur (du ruban adhésif convient très bien). Un cercle de 3 mm sur la lentille du phare désigne le centre du phare.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

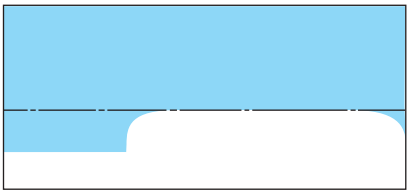

Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

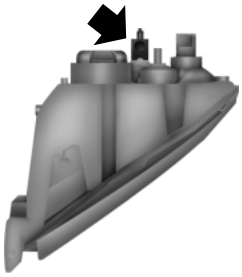

4. Repérez le régleur vertical de chaque phare.

5. Utilisez une clé Allen de 7 mm ou un tournevis Phillips pour régler le phare vers le haut ou vers le bas. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

## REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

### Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

### Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge

Les phares de votre véhicule utilisent une alimentation de type à décharge à haute intensité. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

#### *Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant*

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le capot.

2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant l'écran au bord avant supérieur du compartiment moteur juste à l'arrière des phares.

3. Déposez l'écran pour gagner l'accès à l'ensemble des feux de position avant et des clignotants.

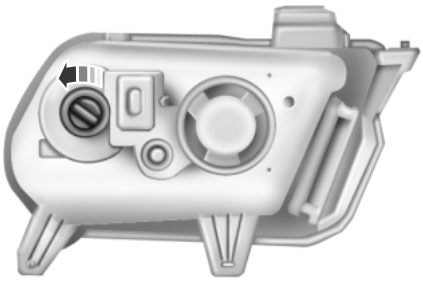

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

### *Remplacement d'une ampoule de feu de position latéral avant*

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

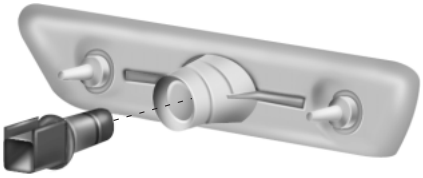

2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie.
3. Enlevez le déflecteur avant de la sous-carrosserie pour accéder à l'ensemble de feux de position latéraux avant.

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

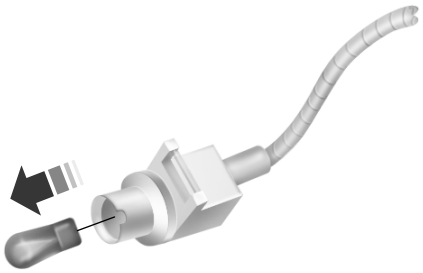

5. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

### *Remplacement des ampoules des phares antibrouillard (V6) (selon l'équipement)*

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le capot.

2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie.
3. Enlevez le déflecteur avant de la sous-carrosserie pour accéder à l'ensemble des phares antibrouillard.
4. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le retirant sans le tourner.
5. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

### *Remplacement des ampoules des phares antibrouillard (GT)*

Votre véhicule est équipé de phares antibrouillard à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

## Remplacement des ampoules de feu arrière, de feu de freinage ou de clignotant arrière

Votre véhicule est équipé d'ampoules de feu arrière, de feu de freinage ou de clignotant arrière à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

### *Remplacement des ampoules des phares de recul*

Votre véhicule est équipé de phares de recul à DEL. Ces phares sont conçus pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

### *Remplacement des ampoules des feux de position latéraux arrière*

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction et repérez le feu de position latéral sur le bouclier du pare-chocs arrière.

2. Insérez un tournevis à lame plate entre l'arrière de la lentille du feu latéral et le bouclier du pare-chocs.

3. Poussez le tournevis vers l'avant du véhicule et glissez-le vers vous pour déloger le bloc optique.

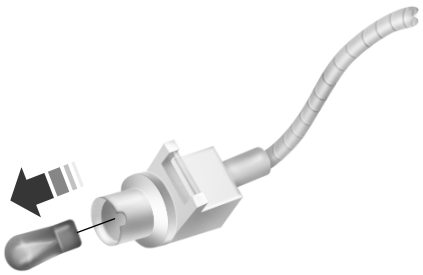

4. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

### *Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation*

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

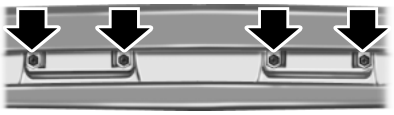

2. Retirez les deux vis et la lentille du bloc optique de la plaque d'immatriculation.

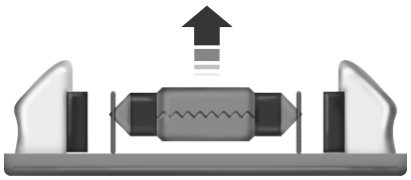

3. Tirez l'ampoule hors du bloc optique, sans la tourner.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

## TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

| Fonction | Numéro commercial |
|---|---|
| * Phare à décharge à haute intensité | D3S |
| Feux de position/clignotants avant | 7444NA (ambre) |
| Feu de position latéral (avant/arrière) | 194 |
| Phares antibrouillard | DEL (GT) |
| | H11 (V6) |
| * Feux arrière, feux de freinage, clignotant (DEL) | DEL |
| * Troisième feu de freinage monté en hauteur (DÉL) | DEL |
| *Feux de recul | DEL |
| Éclairage de la plaque d'immatriculation | C5WL |
| Plafonnier et lampe de lecture | 168 |
| Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire. | |
| Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé. | |
| * Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé. | |

## GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

## PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft$^{MD}$ (ZC-42).

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft$^{MD}$ (ZC-15).

Shampooing Motorcraft$^{MD}$ Detail Wash (ZC-3-A).

Chiffon à épousseter Motorcraft$^{MD}$ (ZC-24).

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft$^{MD}$ (É.-U. seulement) (ZC-20).

Shampooing pour moteurs Motorcraft$^{MD}$ (Canada seulement) (CXC-66-A).

Nettoyant tout usage Motorcraft$^{MD}$ (Canada seulement) (CXC-101).

Nettoie-vitres Premium Motorcraft$^{MD}$ (Canada seulement) (CXC-100).

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft$^{MD}$ (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft$^{MD}$ Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A).

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft$^{MD}$ (ZC-54).

Détachant Motorcraft$^{MD}$ (É.-U. seulement) (ZC-14).

Nettoie-vitres Motorcraft$^{MD}$ Ultra-Clear en aérosol (ZC-23).

Nettoyant pour vinyle Motorcraft$^{MD}$ (Canada seulement) (CXC-93).

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft$^{MD}$ (ZC-37-A).

## NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft$^{MD}$.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Nota :** les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.

### Éléments extérieurs chromés

**Nota :** n'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.

**Nota :** n'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft[MD].
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft[MD]. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- **L'utilisation de produits de nettoyage autres que ceux recommandés peuvent entraîner des dommages esthétiques importants et permanents.**

### Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

### Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft[MD].
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].

### Capote et moulures rembourrées

Pour les toits en vinyle, lavez avec le Shampooing superfin Motorcraft[MD].

Pour laver une capote en tissu, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité reconnue.

- N'utilisez pas de brosses à poils durs ni de produits ou de nettoyants abrasifs.
- Les cires chaudes appliquées dans les lave-autos ont tendance à nuire au nettoyage des garnitures en vinyle.
- Le nettoyage de la capote et des glaces à l'aide d'un jet d'eau sous pression tel qu'on en trouve dans les postes de lavage en libre-service peut provoquer l'infiltration d'eau à l'intérieur de l'habitacle, et endommager les bourrelets d'étanchéité.

## LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

## RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

## NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft[MD] sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression (au Canada, utilisez le shampooing pour moteurs Motorcraft[MD]);
- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

## NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft[MD].
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft[MD] Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de première qualité au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.

- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

### NETTOYAGE DE L'HABITACLE

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft[MD].
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft[MD]. Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft[MD].
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

## NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et la lentille du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis utilisez un chiffon sec de coton blanc pour sécher les surfaces nettoyées.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des tâches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

### NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft[MD]. Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

### NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

**Nota :** n'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre, observez les consignes suivantes :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft[MD]. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].

## ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

*Généralités*

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

*Carrosserie*

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

*Moteur*

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.

- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

*Circuit d'alimentation*

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

**Nota :** pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

*Circuit de refroidissement*

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

*Batterie*

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

**Nota :** si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

*Freins*

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

*Pneus*

- Maintenez la pression d'air recommandée.

*Divers*

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont enduits de graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

### Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tous problèmes.

## ENTRETIEN DES PNEUS

### Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

**U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus :** le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

### Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1½) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

### Adhérence AA A B C

**AVERTISSEMENT :** L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

### Température A B C

**AVERTISSEMENT :** L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

### Terminologie du pneu

- **Étiquette des pneus :** étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** mesure de la quantité d'air dans un pneu.

- **Charge standard :** pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po$^2$ (37 lb/po$^2$ [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle :** pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po$^2$ (43 lb/po$^2$ [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa :** kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po$^2$ :** livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** la pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** la pression de gonflage à froid se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le bord de porte au points de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

### Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

#### *Renseignements sur les pneus de type « P »*

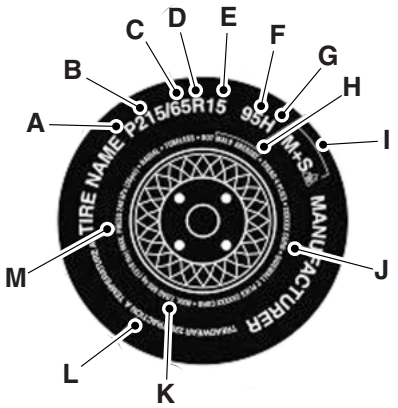


Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

**Nota :** si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

**Nota :** ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

G. **H :** indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

**Nota :** ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

| Code de vitesse | Cote de vitesse – Km/h (mi/h) |
|---|---|
| M | 130 km/h (81 mi/h) |
| N | 140 km/h (87 mi/h) |
| Q | 159 km/h (99 mi/h) |
| R | 171 km/h (106 mi/h) |
| S | 180 km/h (112 mi/h) |
| T | 190 km/h (118 mi/h) |
| U | 200 km/h (124 mi/h) |
| H | 210 km/h (130 mi/h) |
| V | 240 km/h (149 mi/h) |
| W | 270 km/h (168 mi/h) |
| Y | 299 km/h (186 mi/h) |
| **Nota :** pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR. | |

H. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige ou
**AT :** tout-terrain ou
**AS :** toutes saisons.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge :** indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur), pour la bonne pression de gonflage des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1½) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression maximale autorisée** : indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus haute que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur) ou l'étiquette des pneus qui est située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

### *Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT »*

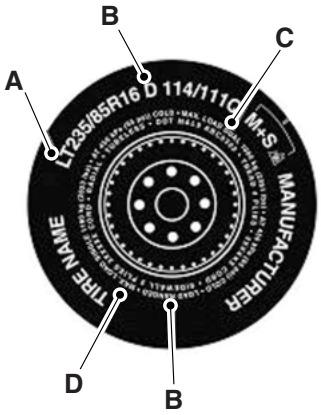


Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

**Nota :** les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage :** indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po$^2$) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po$^2$) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

### *Renseignements sur les pneus de type « T »*

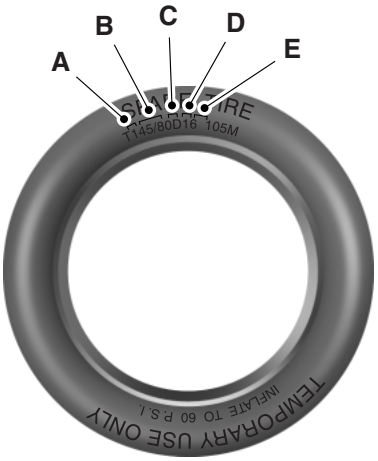


Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

**Nota :** la taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** indique un pneu à carcasse diagonale.
**R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

### Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Capacité de charge*.

### Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

**AVERTISSEMENT :** Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de crevaison d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage à froid recommandée par Ford se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur) ou l'étiquette des pneus qui est située

sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

**La pression de gonflage maximale autorisée** est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus haute que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur) ou l'étiquette des pneus qui est située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po$^2$). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

**Nota :** si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

**Nota :** si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

**Nota :** la pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente et Renseignements au sujet de la roue de secours pleine grandeur assortie*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po$^2$). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente et Renseignements au sujet de la roue de secours pleine grandeur assortie*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

### Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

### Usure des pneus

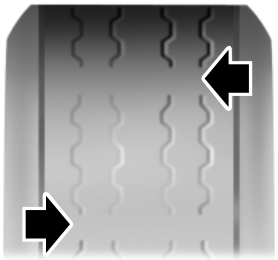

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

### Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

**AVERTISSEMENT : Durée de vie utile**
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.). En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

### Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31$^{e}$ semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25$^{e}$ semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

### Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille de pneu et de roue recommandée se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur) ou l'étiquette des pneus qui est située sur le pied milieu ou le bord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po$^2$) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.
Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po$^2$) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

**Important :** assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

### Mesures de sécurité

**AVERTISSEMENT :** Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

**AVERTISSEMENT :** Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

#### *Dangers potentiels sur l'autoroute*

Peu importe la prudence exercée sur l'autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

### Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

### Permutation des pneus

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le *Calendrier d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

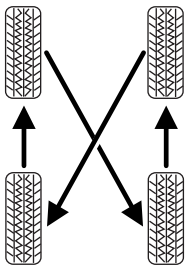

- Véhicules à propulsion arrière (pneus avant en haut du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

**Nota :** si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

**Nota :** il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

**Nota :** une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

### Pneus d'été (selon l'équipement)

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace lorsque la température est d'environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et des conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus à neige.

## UTILISATION DES CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

**AVERTISSEMENT :** Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.

**AVERTISSEMENT :** La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

**Nota :** les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Utilisez des chaînes antidérapantes SAE de classe S avec des pneus P225/60R17 à l'arrière du véhicule seulement.
- N'utilisez pas de chaînes antidérapantes avec des pneus de taille différente. L'utilisation de chaînes antidérapantes SAE de classe S ou d'autres types de chaîne sur des pneus autre que des pneus P225/60R17 endommagera le véhicule.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

**AVERTISSEMENT :** Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus.

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression

des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

### Changement d'un pneu muni du système de surveillance de la pression des pneus

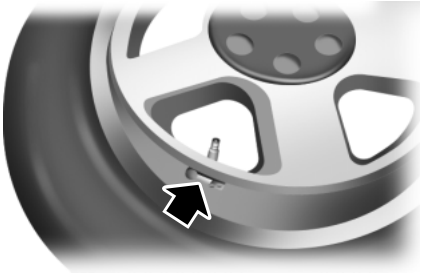

**Nota :** chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

### Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

#### *Lorsque la roue de secours temporaire est installée*

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.

### *Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement*

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

| Témoin de basse pression des pneus | Cause possible | Intervention de la part du client |
|---|---|---|
| Témoin allumé en permanence | Pneus sous-gonflés | 1. Assurez que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre.<br>2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne. |
| | Roue de secours utilisée | Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système. |
| | Défaillance du système de surveillance de pression des pneus | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |

| Témoin de basse pression des pneus | Cause possible | Intervention de la part du client |
|---|---|---|
| Témoin clignotant | Roue de secours utilisée | Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système. |
| | Défaillance du système de surveillance de pression des pneus | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |

### *Lorsque vous gonflez vos pneus*

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

### *Incidence de la température sur la pression des pneus*

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po$^2$) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po$^2$) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

## REMPLACEMENT D'UNE ROUE

**AVERTISSEMENT :** Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

**AVERTISSEMENT :** Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

**Nota :** le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* ci-dessus dans le chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

### Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

**AVERTISSEMENT :** Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette** : ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)

3. **Une roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)
- Le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

### Méthode de remplacement d'une roue

**AVERTISSEMENT :** Lorsque l'une des roues avant est soulevée, le véhicule peut se déplacer, même si le levier sélecteur est placé en position P (stationnement) (boîte automatique) ou en marche arrière (R) (boîte manuelle).

**AVERTISSEMENT :** Pour favoriser l'immobilisation du véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle changée.

**AVERTISSEMENT :** Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

**Nota :** les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

2. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et coupez le contact.

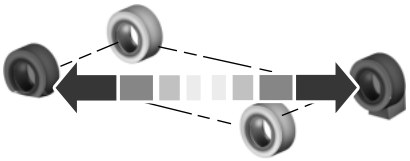

3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

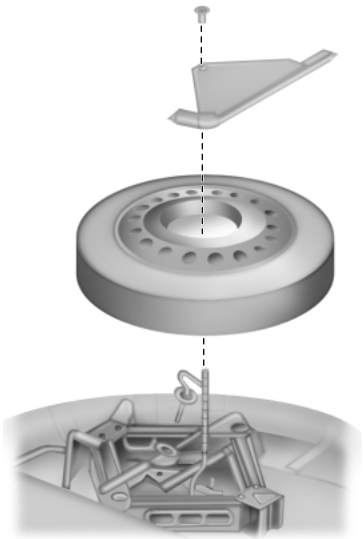

4. Retirez le démonte-roue, le pneu de secours et le cric.

5. Retirez le cache central (selon l'équipement) de la roue. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

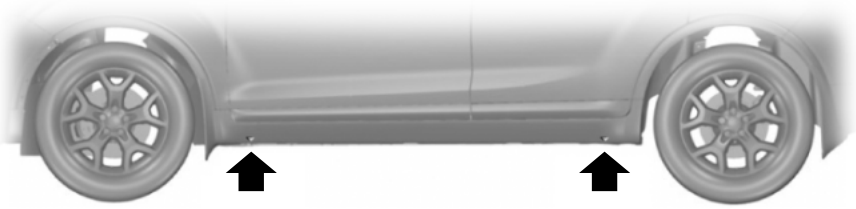

6. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement jaune du cric.

**Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.**

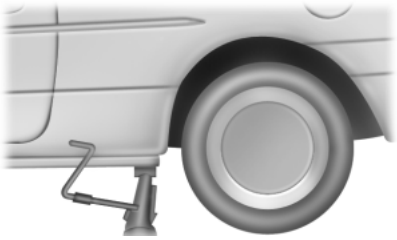

7. Placez le cric dans l'encoche la plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.

8. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

9. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.

10. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

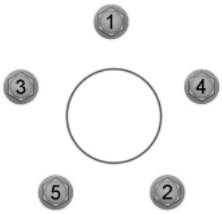


11. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.

12. Rangez la roue enlevée, le cache central (selon l'équipement), le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

13. Enlevez les cales des roues.

## TROUSSE DE GONFLAGE DE SECOURS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**Nota :** le produit d'obturation dans le contenant de la trousse de gonflage de secours ne doit servir que pour un pneu. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.

La trousse de gonflage de secours est située dans l'espace de rangement réservé au pneu de secours, dans le coffre arrière. La trousse de gonflage de secours comprend un compresseur à air pour regonfler le pneu et un produit d'obturation dans un contenant pour colmater efficacement la plupart des perforations causées par des clous ou d'autres objets semblables. Cette trousse d'obturation temporaire vous permettra de parcourir jusqu'à 200 km (120 mi) à la vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).

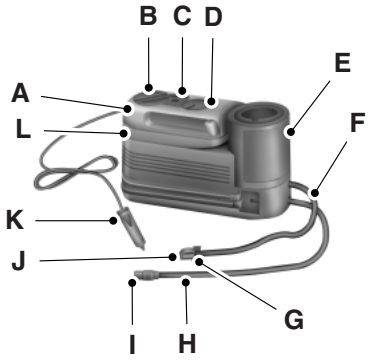


A. Compresseur à air (à l'intérieur)

B. Bouton de réglage

C. Bouton En fonction/Hors fonction

D. Manomètre

E. Contenant de produit d'obturation

F. Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation

G. Tuyau de produit d'obturation – Adaptateur pour la soupape du pneu

H. Outil à capuchon jaune

I. Tuyau du compresseur à air

J. Tuyau d'air – Adaptateur pour la soupape du pneu

K. Fiche d'alimentation des accessoires

L. Boîtier

### Généralités

**AVERTISSEMENT :** Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

**Nota :** ne vous servez pas de la trousse de gonflage de secours si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. Cette trousse ne permet de réparer que les perforations de la bande de roulement du pneu.

Ne tentez pas de réparer des perforations dont la taille est supérieure à 6,4 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

- **Nota :** ne conduisez pas le véhicule à plus de 80 km/h (50 mi).
- **Nota :** ne conduisez pas le véhicule à plus de 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus près pour faire inspecter votre pneu.
- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section *Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours* pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

### Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours

Lisez les conseils suivants pour utiliser la trousse de gonflage de secours en toute sécurité :

- Avant d'utiliser la trousse de gonflage de secours, assurez-vous que le véhicule est rangé hors de la route et qu'il est suffisamment éloigné de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse de gonflage de secours, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

- Ne laissez pas fonctionner le compresseur sans arrêt pendant plus de 15 minutes pour en prévenir la surchauffe.
- Ne laissez jamais la trousse de gonflage de secours sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.
- Maintenez la trousse de gonflage de secours hors de la portée des enfants.
- Utilisez uniquement la trousse de gonflage de secours lorsque la température ambiante se situe entre -30 °C et 70 °C (-22 °F et 158 °F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. **Nota :** vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le à tous les quatre ans.
- Ne laissez pas la trousse de gonflage de secours dans l'habitacle sans l'arrimer afin de prévenir les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le système de surveillance de pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneus ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
- L'utilisation de la trousse de gonflage de secours pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio, du lecteur CD et du lecteur DVD.

### Marche à suivre à la suite d'une crevaison

Une crevaison de la semelle du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse de gonflage de secours :

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu regonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- Vous devrez ensuite vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

### Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

**AVERTISSEMENT :** Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse de gonflage de secours pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

**AVERTISSEMENT :** Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

Préparation

Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, portez les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse de gonflage de secours.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.

3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 V dans le véhicule.

5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.

6. **Nota :** démarrez le moteur seulement si le véhicule est à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

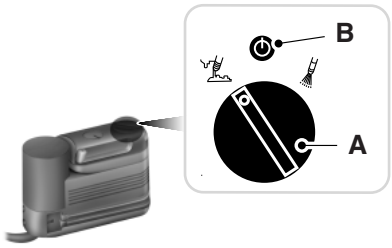


7. Tournez le cadran (A) dans le sens antihoraire en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton de mise en fonction (B).

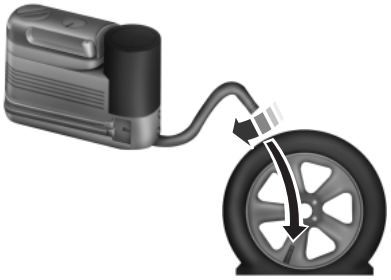

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur.

**Nota :** lorsque le produit d'obturation est d'abord ajouté dans le pneu, le manomètre sur le compresseur peut indiquer une valeur supérieure; cela est normal et ne constitue pas une préoccupation. La pression chutera après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.

9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction, débranchez la trousse du corps de valve et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de valve sur le corps de valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et placez la trousse à son emplacement de rangement.

10. **Nota :** conduisez immédiatement et prudemment le véhicule sur 6 km (4 mi) pour uniformément répartir le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).

**Nota :** si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous de façon sécuritaire sur le bas côté de la route et faites appel à une dépanneuse. **Nota :** ne poursuivez pas l'opération jusqu'à la deuxième étape.

11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Consultez la section *Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.*

### Deuxième étape : vérification de la pression du pneu

**AVERTISSEMENT :** Si vous avez suivi la procédure depuis la section *Première étape : gonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air*, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 psi), **arrêtez et faites appel à un service de dépannage.** Si la pression dans le pneu est supérieure à 1,4 bar (20 psi), passez à l'étape suivante.

**AVERTISSEMENT :** Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.

3. Tournez ensuite le cadran dans le sens horaire en position d'utilisation de l'air. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.

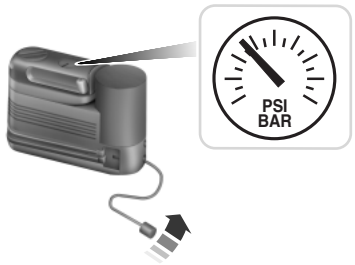


4. Réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte.

**Nota :** la pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.

5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.

6. Débranchez les tuyaux, réinstallez le bouchon de la soupape sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

### Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse de gonflage de secours pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation et le tuyau transparent. Vous pouvez vous procurer le produit d'obturation et des pièces de rechange auprès d'un concessionnaire Ford autorisé ou d'un détaillant de pneus. Vous pouvez mettre les contenants de produit d'obturation vides au rebut à domicile; toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

**Nota :** après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.

**Nota :** après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Vous pouvez vérifier la pression des pneus en tout temps au cours de la période de 200 km (120 mi) en effectuant la procédure de la section *Deuxième étape : vérification de la pression du pneu* ci-dessus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse de gonflage de secours

1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.

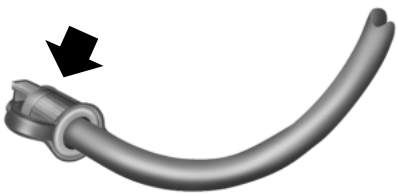

2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.

3. En utilisant l'outil à bouchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse de gonflage de secours tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse de gonflage de secours

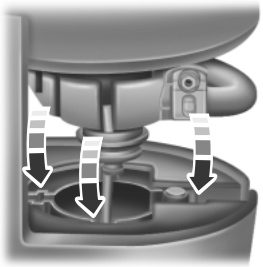

1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse de gonflage de secours.

2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

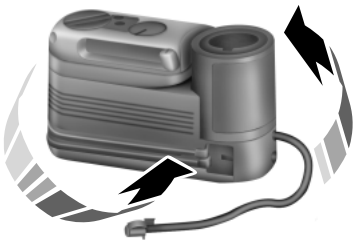

3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

**Nota :** si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

| Use By / Utiliser avant: |
|---|
| |

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé tous les quatre ans.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 milles) après toute perturbation de la roue (permutation, crevaison, démontage, etc.).

| Dimensions de la douille et des boulons des écrous de roue | Couple de serrage de l'écrou de roue* | |
|---|---|---|
| | lb-pi | N•m |
| 0,5 x 20 | 100 | 135 |
| * Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford. | | |

**AVERTISSEMENT :** Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

**Nota :** vérifiez l'avant-trou de la roue (1) et la surface de montage avant la pose. Retirez toute trace de corrosion visible ou de particules détachées.

## CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

| Moteur | Moteur V6 3.7L | Moteur V8 5.0L |
|---|---|---|
| Cylindrée (po$^3$) | 227 | 302 |
| Carburant requis | Indice d'octane minimal de 87 | Indice d'octane minimal de 87 |
| Ordre d'allumage | 1-4-2-5-3-6 | 1-5-4-8-6-3-7-2 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po) | 1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po) |
| Rapport volumétrique | 10,5:1 | 11,0:1 |

Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le supplément *Shelby GT500*.

| Moteur | Moteur V6 3.7L | Moteur V8 5.0L |
|---|---|---|
| Cylindrée (po$^3$) | 227 | 302 |
| Carburant requis | Indice d'octane minimal de 87 | Indice d'octane minimal de 87 |
| Ordre d'allumage | 1-4-2-5-3-6 | 1-5-4-8-6-3-7-2 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po) | 1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po) |
| Rapport volumétrique | 10,5:1 | 11,0:1 |

### Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.

2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

**Moteur V6 3.7L**

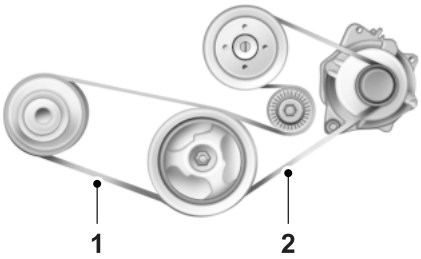


**Moteur V8 5.0L**

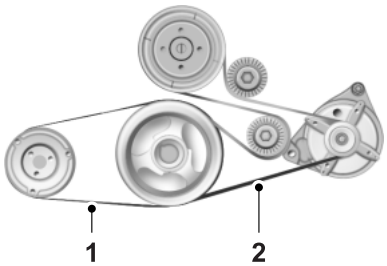

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| Pièce | Contenance | Désignation Ford ou équivalent | Numéro de pièce Ford / Norme Ford |
|---|---|---|---|
| Liquide de frein et liquide d'embrayage (selon l'équipement) | Entre les repères MIN et MAX du réservoir | Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft[MD] | PM-1-C / WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1 |
| Bourrelets d'étanchéité des portes | – | Lubrifiant aux silicones | XL-6 / ESR-M13P4-A |
| Serrure de porte, loquet de capot, loquet auxiliaire de capot, supports de gâche, glissières de siège et charnière de trappe de carburant | – | Graisse universelle (graisse au lithium) | XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ ESB-M1C93-B |
| Liquide de refroidissement du moteur[3] | 11,7 L (12,4 pintes US) (moteur 3.7L) | Antigel ou liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft[MD] | •VC-3DIL-B (É.-U.) •CVC-3DIL-B (Canada) / WSS-M97B44-D2 |
| | 12,3 L (13,0 pintes US) (moteur 5.0L) | | |

| Pièce | Contenance | Désignation Ford ou équivalent | Numéro de pièce Ford / Norme Ford |
|---|---|---|---|
| Huile moteur[6] | 5,7 L (6 pintes US) (moteur 3.7L) | •Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (É.-U.)<br>•Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (É.-U.)<br>•Huile moteur Super Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada)<br>•Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada) | •XO-5W20-QSP (États-Unis)<br>•XO-5W20-QFS (États-Unis)<br>•CXO-5W20-LSP12 (Canada)<br>•CXO-5W20-LFS12 (Canada)/ WSS-M2C945-A avec étiquette de certification de l'API |
| | 7,6 L (8, 0 pintes US) (moteur 5.0L) | | |
| Barillets de serrure | – | Dégrippant et lubrifiant Motorcraft[MD] pour serrures | XL-1 / Aucun |
| Huile pour pont arrière[1] | 2,4 L (5,0 chopines US) | Huile synthétique Motorcraft[MD] SAE 75W-140 pour pont arrière | XY-75W140-QL / WSP-M2C192-A |
| Huile pour boîte de vitesses automatique[2,4] | 11,2 L (11,9 pintes US) | Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft[MD] MERCON[MD] LV | XT-10-QLV / MERCON[MD] LV |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 3.7L)[5] | 2,6 L (2,7 pintes US) | Huile pour boîte de vitesses manuelle entièrement synthétique Motorcraft[MD] | XT-M5-QS / WSD-M2C200-D |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 5.0L)[5] | | | |

| Pièce | Contenance | Désignation Ford ou équivalent | Numéro de pièce Ford / Norme Ford |
|---|---|---|---|
| Liquide lave-glace | Remplissez selon les recommandations | Liquide lave-glace concentré Motorcraft[MD] Premium (É.-U.) Liquide lave-glace de première qualité (Canada) | ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- - |
| Réservoir de carburant | 60,6 L (16 gallons US) | – | – |

[1]Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A pour le remplissage complet des ponts à glissement limité ou des ponts TORSEN[MD]. Les ponts arrière Ford ont été remplis à l'usine d'une huile synthétique pour pont arrière ne devant jamais être changée, à moins que le pont n'ait été immergé dans l'eau.

[2]Seule de l'huile MERCON[MD] LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON[MD] LV. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification et de vidange. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

[3]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[4]Contenance approximative à sec, refroidisseur et canalisations compris. Le niveau d'huile devrait être vérifié par un concessionnaire autorisé.

[5]La contenance est traitée à la section *Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle* dans ce chapitre.

[6]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C945-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API.
Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des gains en économie de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur.
L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur, un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.

## PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

| Composant | Moteur V6 3.7L | Moteur V8 5.0L |
|---|---|---|
| Filtre à air | FA-1897 | FA-1897 |
| Batterie[2] | BXT-96R-590 | BXT-96R-590 |
| Filtre à huile | FL-500-S | FL-500-S |
| Bougies[1] | SP520 | SP519 |
| Filtre à air de l'habitacle | FP53 | FP53 |
| Balai d'essuie-glaces de pare-brise | WW-2201-PF (côté conducteur)<br>WW-2001-PF (côté passager) | |

[1]Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

**Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft[MD] ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.**

[2]Pour le remplacement de la batterie de la Mustang Boss 302, utilisez la batterie BXT-96R-500 Motorcraft[MD].

## NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

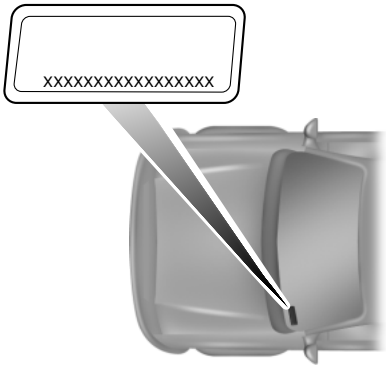


Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

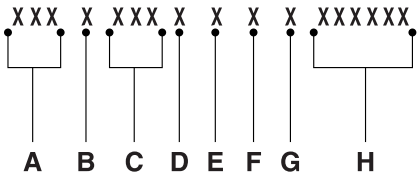


A. Étiquette d'identification de constructeur mondial.

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement.

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.

D. Type de moteur.

E. Chiffre de contrôle.

F. Année-modèle.

G. Usine de montage.

H. Numéro d'ordre de production.

## ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

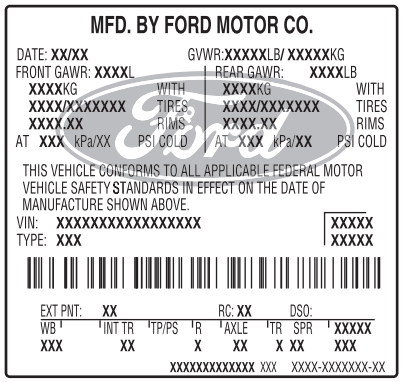


La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le pilier de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le bord de porte à son point de rencontre avec le montant de serrure de la porte, à côté de la place du conducteur.

## DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

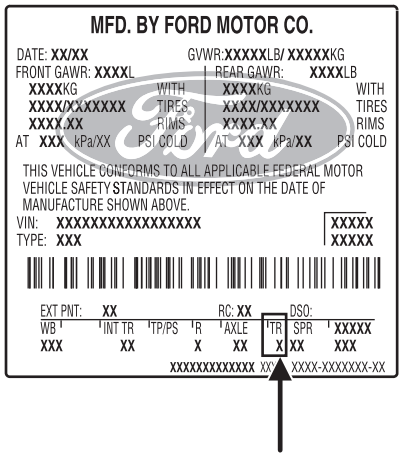


Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

| Description | Code |
|---|---|
| Boîte de vitesses manuelle à six rapports (MT82) | X |
| Boîte de vitesses automatique à six rapports (6R80) | 3 |

## ACCESSOIRES

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, communiquez avec votre concessionnaire ou visitez notre boutique en ligne à l'adresse suivante : **Accessories.Ford.com** (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Ford sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford local ou Ford Canada. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- Douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance)
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

### Apparence extérieure

- Déflecteurs de glace de custode
- Housses avant
- Empiècements de calandre
- Bouches d'air du capot
- Bandes graphiques
- Becquets arrière
- Pare-boue
- Déflecteurs de glaces latérales
- Roues
- Graphiques personnalisés*
- Prises d'air latérales
- Nécessaires de carrosserie

### Apparence intérieure

- Tapis
- Pédales sport
- Pommeau du levier de vitesse illuminé*
- Plaques de seuil de porte illuminées
- Système de rangement flexible de pare-soleil (distributrice de papier-mouchoir, range-tout, rangement pour disques compacts)
- Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique avec boussole et température

### Style de vie

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Filet d'arrimage
- Organisateurs de chargement souples
- Protecteurs d'aire de chargement

### Tranquillité d'esprit

- Dispositif de démarrage à distance
- Housses intégrales pour le véhicule
- Dispositifs antivol
- Clavier d'entrée sans clé
- Antivols de jantes
- Bouchon de carburant verrouillable
- Système d'aide au stationnement monté sur le pare-chocs*

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.

- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent défavorablement affecter également l'exécution d'autres circuits électriques dans le véhicule.

## PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (É.-U. SEULEMENT)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

***Plus de 500 composants du véhicule sont couverts***

Il existe quatre programmes d’entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

**PremiumCare –** Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu’on ne discute généralement avec le client que de ce qui n’est pas couvert!

**ExtraCare –** 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

**BaseCare –** 84 composants couverts.

**PowertrainCare –** 29 composants essentiels couverts.

**Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford et Lincoln du Canada et des É.-U.** Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **Des techniciens formés en usine.**
- **Pièces homologuées par Ford utilisées lors de chaque réparation couverte.**

***Remboursement de la voiture de location***

**Si votre véhicule reste à l’atelier jusqu’au lendemain pour des réparations sous garantie,** vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

***Garantie transférable***

Si vous vendez votre véhicule avant la date d’expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert,** ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d’un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l’assistance en cas de panne d’essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l’hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l’assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d’urgence.

***Le PEP de Ford devient vite rentable***

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d’œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d’entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

***Ne payez plus le prix à la hausse de l’entretien adéquat de votre véhicule!***

Le PEP de Ford offre également le programme d’entretien Premium qui couvre les éléments **dont l’usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n’avez plus à vous soucier du prix de l’entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l’entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d’une **usure normale** :

- **Balais d’essuie-glace**
- **Bougies d’allumage (sauf en Californie)**
- **Disque d’embrayage**
- **Plaquettes et garnitures de freins**
- **Amortisseurs**
- **Courroies et boyaux**

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd’hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu’à votre budget.

***Options de financement sans intérêt offertes***

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d’une occasion unique sans frais et sans intérêts.

PROTECT YOURSELF FROM THE RISING COST OF VEHICLE REPAIRS WITH A FORD EXTENDED SERVICE PLAN!

To learn more, call our Ford ESP specialists at 800-367-3377, and don't forget to ask about our interest free payment program, allowing you all the security and benefits Ford ESP has to offer while paying over time. Your pre-approved with no credit checks,no hassles!

Or, complete the information below and mail this to:

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

Name (PLEASE PRINT)

ADDRESS APT. #

CITY STATE ZIP

E-MAIL

## PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d’entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d’entretien prolongé Ford est le seul contrat d’entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d’entretien et d’usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d’assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d’entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d’esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants. L’entretien en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln peut être effectué chez tout concessionnaire autorisé Lincoln.

**Nota :** les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

### Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous suivez attentivement le calendrier d'entretien, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien inadéquat. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus des services d'entretien exécutés sur votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule ont été établis en fonction d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts de propriété du véhicule.

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées sont conformes aux normes décrites dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*. Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

### Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

#### *Techniciens formés en usine*

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens. Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

#### *Pièces de remplacement Ford et Motorcraft$^{MD}$ d'origine*

Les concessionnaires gardent en stock des pièces de rechange de marque Ford et Motorcraft$^{MD}$ ainsi que des pièces remises à neuf homologuées par Ford. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Si vous n'utilisez pas des pièces homologuées par Ford, elles pourraient ne pas être conformes aux normes de Ford et, selon la pièce, elle pourrait ne pas être conforme aux normes d'émissions.

### *Commodité*

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

**Nota :** les horaires prolongés ou les ateliers de réparation de carrosserie et de peinture ne sont pas offerts par tous les concessionnaires. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

### La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est muni d'un système de contrôle d'huile Intelligent Oil Life Monitor$^{MC}$ qui calcule et affiche à l'afficheur multimessage l'intervalle de vidange d'huile; cet intervalle peut s'élever jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Lorsque le message VIDANGE D'HUILE MOTEUR NÉCESSAIRE ou VIDANGE D'HUILE REQUISE apparaît à l'afficheur multimessage, il est temps pour une vidange d'huile; la vidange d'huile doit être faite dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) suivant l'apparition du message VIDANGE D'HUILE MOTEUR NÉCESSAIRE ou VIDANGE D'HUILE REQUISE. Le dispositif Intelligent Oil Life Monitor$^{MC}$ doit être remis à l'état initial après chaque vidange d'huile; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l'état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile.

**Nota :** le Shelby$^{MD}$ GT500$^{MD}$ n'a pas de système IOLM (Intelligent Oil Life Monitor); se référez à votre *Shelby GT500* supplément pour les intervalles d'entretien de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *guide de garantie.*

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford et Motorcraft[MD] d'origine ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car ces pièces sont conçues pour votre véhicule.

### *Produits chimiques et additifs*

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans ce guide du propriétaire et dans le Manuel de réparation. Les produits chimiques ou les additifs supplémentaires non approuvés par Ford ne sont pas recommandés pour l'entretien régulier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez votre *Livret de garantie.*

### *Huiles, liquides et rinçage*

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

### Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées chaque mois ou à tous les six mois.

| Tous les mois |
|---|
| Niveau d'huile moteur. |
| Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures. |
| Pneus (y compris la roue de secours) pour vérifier l'usure et le niveau de pression. |
| Niveau de liquide lave-glace. |

| Tous les six mois |
|---|
| Connexions de batterie. Nettoyez-les au besoin. |
| Orifices de drainage des portes et de la carrosserie (nettoyez-les au besoin) Nettoyez-les au besoin. |
| Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement |
| Joints d'étanchéité de porte pour l'usure. Lubrifiez au besoin. |
| Gonds, loquets et serrures extérieures pour assurer un bon fonctionnement. Lubrifiez au besoin. |
| Fonctionnement adéquat du frein de stationnement |
| Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège |
| Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité) |
| Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces Nettoyez ou remplacez les balais d'essuie-glace, au besoin. |

### Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

| Inspection multipoint – Recommandée à chaque visite | |
|---|---|
| Courroie(s) d'entraînement des accessoires | Soufflets de demi-arbre (selon l'équipement) |
| Rendement de la batterie | Fonctionnement de l'avertisseur sonore |
| Fonctionnement de l'embrayage (selon l'équipement) | Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation |
| Filtre à air du moteur | Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages |
| Échappement | Direction et tringlerie |
| Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse | Usure des pneus et pression de gonflage adéquate, y compris le pneu de secours |
| Niveaux de liquide; remplissez au besoin | Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise |
| Présence de fuites d'huile et de liquides | Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces |
| *Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses manuelle ou automatique (avec une jauge sous le capot), direction assistée (selon l'équipement) et lave-glace. | |

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

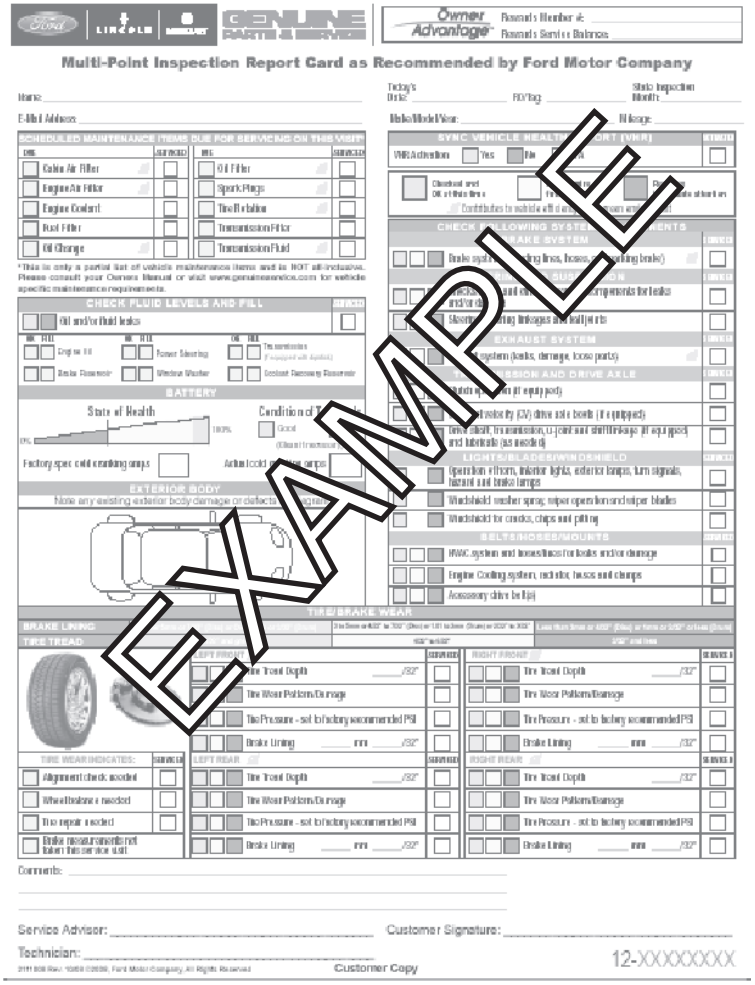

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name:

E-Mail Address:

Today's Date:

RO #:

State Inspection Month:

Make/Model/Year:

Mileage:

SCHEDULED MAINTENANCE ITEMS DUE FOR SERVICING ON THIS VISIT

| DIY | SERVICED | DIY | SERVICED |
|---|---|---|---|
| Cabin Air Filter | | Oil Filter | |
| Engine Air Filter | | Spark Plugs | |
| Engine Coolant | | Tire Rotation | |
| Fuel Filter | | Transmission Filter | |
| Oil Change | | Transmission Fluid | |

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owner Manual or visit www.genuineservice.com for vehicle specific maintenance requirements.

SYNC VEHICLE HEALTH REPORT (VHR) — SERVICED

VHR Activation: Yes / No

Checked and Oil and fluids levels

Contributes to vehicle efficiency and reduces emissions

CHECK FLUID LEVELS AND FILL — SERVICED

Oil and/or fluid leaks

| DIY | FILL | DIY | FILL | DIY | FILL |
|---|---|---|---|---|---|
| Engine Oil | | Power Steering | | Transmission (if equipped with dipstick) | |
| Brake Reservoir | | Window Washer | | Coolant Recovery Reservoir | |

BATTERY

State of Health — 0% / 100%

Condition of Battery: Good (Charge if necessary)

Factory spec cold cranking amps

Actual cold cranking amps

EXTERIOR BODY

Note any existing exterior body damage or defects — SERVICED

CHECK FOLLOWING SYSTEMS FOR LEAKS, DAMAGE AND WEAR

BRAKE SYSTEM — SERVICED

Brake system (including lines, hoses, and parking brake)

SUSPENSION — SERVICED

Visually inspect and/or check components for leaks and/or damage

Missing, bent, or broken linkages and ball joints

EXHAUST SYSTEM — SERVICED

Exhaust system (leaks, damage, loose parts)

TRANSMISSION AND DRIVE AXLE — SERVICED

Transaxle system (if equipped)

Front wheel drive (FWD) drive axle boots (if equipped)

Drive shaft, transmission, u-joint and slip/linkage (if equipped) and lubricate (as needed)

LIGHTS/BLADES/WINDSHIELD — SERVICED

Operation of horn, interior lights, exterior lamps, turn signals, hazard and brake lamps

Windshield washer spray, wiper operations and wiper blades

Windshield for cracks, chips and pitting

BELTS/HOSES/MOUNTS — SERVICED

HVAC system and hoses/lines for leaks and/or damage

Engine Cooling system, radiator, hoses and clamps

Accessory drive belt(s)

TIRE/BRAKE WEAR

BRAKE LINING: Drive Shoes or 4/32" to 7/32" (Disc) or 1/01 to 3mm (Drum) or 2/32" to 3/32" — Less than 3mm or 2/32" (Disc) or 1mm or 1/32" (Drum) or 2/32" or less

TIRE TREAD: 10/32" to 6/32" — 5/32" and less

LEFT FRONT — SERVICED

Tire Tread Depth ____/32"

Tire Wear Pattern/Damage

Tire Pressure - set to factory recommended PSI

Brake Lining ____ mm ____/32"

RIGHT FRONT — SERVICED

Tire Tread Depth ____/32"

Tire Wear Pattern/Damage

Tire Pressure - set to factory recommended PSI

Brake Lining ____ mm ____/32"

TIRE WEAR INDICATES: — SERVICED

Alignment check needed

Wheel balance needed

Tire repair needed

Brake measurements not taken This service visit

LEFT REAR — SERVICED

Tire Tread Depth ____/32"

Tire Wear Pattern/Damage

Tire Pressure - set to factory recommended PSI

Brake Lining ____ mm ____/32"

RIGHT REAR — SERVICED

Tire Tread Depth ____/32"

Tire Wear Pattern/Damage

Tire Pressure - set to factory recommended PSI

Brake Lining ____ mm ____/32"

Comments:

Service Advisor:

Customer Signature:

Technician:

12-XXXXXXXX

2011 908 Rev. 10/08 ©2008, Ford Motor Company. All Rights Reserved

Customer Copy

EXAMPLE

## ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

### Système de contrôle d'huile (Intelligent Oil Life Monitor[MC]) – Moteurs 3.7L et 5.0L

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile (Intelligent Oil Life Monitor[MC]) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets écologiques en même temps. Ceci signifie qu'il n'est pas nécessaire de vous souvenir de vidanger l'huile en fonction du kilométrage indiqué dans le calendrier périodique. Le véhicule vous laisse savoir lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant le message VIDANGE HUILE REQUISE à l'afficheur multimessage. Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation de véhicule et de leur impact sur les intervalles de vidange d'huile moteur; il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement avec la fréquence d'usage.

**Nota :** l'afficheur multimessage Shelby[MD] GT500[MD] n'est pas muni de cette caractéristique; consultez le supplément *Shelby GT500* pour connaître les intervalles d'entretien de vidange d'huile.

| Quand prévoir le message VIDANGE D'HUILE REQUISE | |
|---|---|
| **Km (mi)** | **Utilisation de véhicule et exemples** |
| 12 000 à 16 000<br>(7 500 à 10 000) | **Normale** |
| | – Conduite normale sur autoroute<br>– Charge ou remorquage modéré ou nul<br>– Routes plates à modérément vallonnées<br>– Fonctionnement ralenti non prolongé |
| 8 000 à 11 999<br>(5 000 à 7 499) | **Sévère** |
| | – Charge ou remorquage modéré à lourd<br>– Conditions montagneuses ou hors route<br>– Ralenti prolongé<br>– Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides |
| 4 000 à 7 999<br>(3 000 à 4 999) | **Extrême** |
| | – Charge ou remorquage maximal<br>– Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides |

| Entretien périodique normal | |
|---|---|
| À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran de l'afficheur multimessage | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. |
| | Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures. |
| | Effectuez l'inspection multipoint (conseillé). |
| | Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences. |
| | Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement. |
| | Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). |
| | Inspectez la solidité du système de refroidissement du moteur et les durites. |
| | Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur. |
| | Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à transmission intégrale). |
| | Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement). |
| | Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs. |
| | Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |
| Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*. | |
| **Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.** | |

| Interventions d'entretien supplémentaires[1] | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Milles (x 1 000)** | **20** | **30** | **40** | **60** | **80** | **90** | **100** | **120** | **140** | **150** |
| **Kilomètres (x 1 000)** | **32** | **48** | **64** | **96** | **128** | **144** | **160** | **192** | **225** | **240** |
| Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement) | • | | • | • | • | | • | • | • | |
| Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l'équipement) | | • | | • | | • | | • | | • |
| Remplacez le filtre à air du moteur | | • | | • | | • | | • | | • |
| Changez le liquide de refroidissement du moteur[2] | | | | | | | • | | | |
| Remplacez les bougies | | | | | | | • | | | |
| Inspectez l'état des courroies d'entraînement | | | | | | | • | • | | |
| Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique. | | | | | | | | | | • |
| Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle | | | | | | | | | | • |
| Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires (si elle n'a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi]) | | | | | | | | | | • |
| [1]Plusieurs contrôles d'entretien supplémentaires peuvent être exécutés dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle. | | | | | | | | | | |
| [2]Remplacement initial à 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis à tous les 3 ans ou 80 000 km (50 000 mi) | | | | | | | | | | |

## Journal du calendrier d'entretien

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

### CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES – MOTEURS 3.7L et 5.0L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans le tableau précédent, à la période spécifiée, ou à chaque période de 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE HUILE REQUISE apparaissant à l'écran de l'écran d'information.

**Exemple 1 :** le message VIDANGE D'HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

**Exemple 2 :** le message VIDANGE D'HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

| **Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit** | |
|---|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran de l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique. |
| Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire | Vérifiez et graissez les joints de cardan. |
| | Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous *Exceptions*. |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle |

| Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (par ex. :, véhicules de livraison, de taxi, de patrouille ou de grande remise) | |
|---|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran de l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique. |
| Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire | Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement) |
| | Remplacez le filtre à air du moteur |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez les bougies |

| Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière | |
|---|---|
| Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire | Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement) |
| | Remplacez le filtre à air du moteur |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) | Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |
| | Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures. |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. |
| Tous les 80 000 km (50 000 mi) | Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle |
| Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Écrans du tableau de bord*. | |

| Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement) | |
|---|---|
| À chaque vidange d'huile | Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire. |

## Journal des conditions spéciales d'utilisation

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

### EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

**Entretien normal des ponts :** les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3 000 mi) ou trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. (Consultez la section *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.)

**Entretien des ponts pour véhicules de police, de taxi et de grande remise :** vidangez l'huile pour pont arrière à tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

**Remplacement du filtre à carburant en Californie :** si le véhicule est enregistré en Californie, la California Air Resources Board a déterminé que l'omission d'exécuter cette intervention d'entretien n'annulera pas la garantie relative aux dispositifs antipollution ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

**Autocaravanes de catégorie A :** vidangez le liquide pour freins à tous les deux ans.

**Intervalles de vidange d'huile – Climats chauds :** si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de catégorie SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).
Si les huiles de catégorie « SM » ou « SN » de l'API ne sont pas disponibles, alors l'intervalle des vidanges d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

**Véhicules Edge et MKX à transmission intégrale seulement** – Les véhicules qui sont utilisés hors route dans le sable lorsque la température extérieure est élevée doivent vidanger l'huile pour groupe de transfert à transmission intégrale (AWD PTU) tous les 32 000 km (20 000 mi).

**Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle :** l'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et les remplacer au besoin.

### FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

| Moteurs 3.7L et 5.0L* | |
|---|---|
| Première vidange | Après 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité) |
| Après la première vidange | Tous les 3 ans ou 80 000 km (50 000 mi) |
| *Propriétaires de Shelby GT500 : consultez le supplément *Shelby GT500* | |

## Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

| | |
|---|---|
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |
| Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : | Certification du concessionnaire :<br>Code PA :<br>Nº rép. : Heures :<br>Date : Kilométrage : |

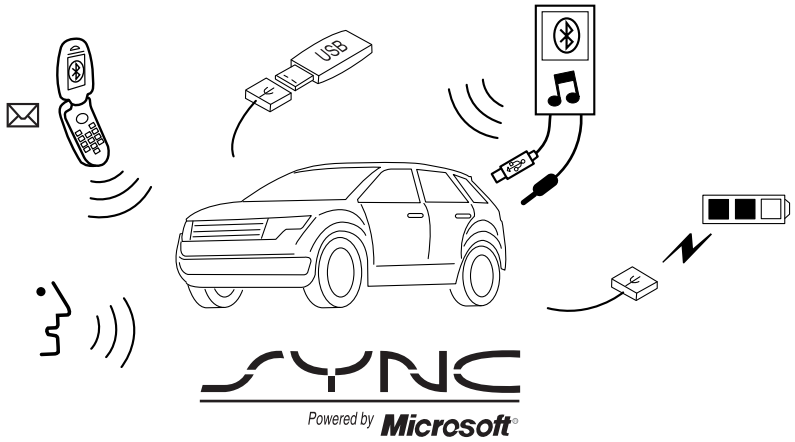


Le système SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- d'effectuer et de recevoir des appels;
- d'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif;
- d'utiliser la fonction Assistance 911^MC, d'exécuter le rapport d'état du véhicule et d'utiliser les services du système SYNC (services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) (selon l'équipement);
- d'utiliser les applications tels que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink^MC (le cas échéant);
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen des commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger un appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

## GÉNÉRALITÉS

Assurez-vous de consulter le guide de l'utilisateur de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

### Soutien

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 888 270-1055

Au Canada, composez le 1 800 565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

### Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

### Renseignements relatifs à la sécurité

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque vous utilisez le système SYNC, respectez les consignes suivantes :

- N'utilisez aucun lecteur dont les cordons d'alimentation ou les câbles sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles de manière à ce que personne ne risque de poser les pieds dessus. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.

- Ne laissez pas de lecteurs dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, car vous risqueriez de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

### Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service Assistance 911[MC] (selon l'équipement), du rapport d'état du véhicule (selon l'équipement), et la circulation, les directions et l'information (selon l'équipement).

## UTILISATION DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation.

### Démarrage d'une session de reconnaissance vocale

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; une tonalité retentit et le message « Écoute » s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

| Dites : | Si vous souhaitez : |
|---|---|
| « Téléphone » | Faire des appels. |
| « USB » | Accéder à l'appareil relié au port USB. |
| « Système audio Bluetooth » | Utiliser la musique en continu de votre téléphone. |
| « Entrée de ligne » | Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire. |
| « Annuler » | Annuler l'action sollicitée. |
| « SYNC » | Retourner au menu principal. |
| « Paramètres de la voix » | Régler le niveau de l'interaction et de la rétroaction vocales. |
| « Vehicle Health Report » | Exécutez un rapport d'état du véhicule.* * |
| « Services » | Accédez au portail des services du système SYNC. * |
| « Mobile Apps » | Accédez aux applications mobiles. * |
| « Aide » | Obtenez une liste audible des commandes vocales disponibles dans le mode actuel. |

*Selon l'équipement, É.-U. seulement

### Interaction et rétroaction du système

Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres en tout temps.

### *Réglage du niveau d'interaction*

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; à l'invite, dites « Paramètres de la voix », puis énoncez une des commandes suivantes :

| Lorsque vous dites : | Le système : |
|---|---|
| « Mode interactif standard » | Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. |
| « Mode interactif avancé » | Fournit moins d'interaction audible et plus d'invites par tonalité. |

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. (Par exemple, le système peut demander, « Téléphone, est-ce exact? ».) S'il n'est pas en fonction, le système devinera au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

| |
|---|
| « Invites de confirmation activées » |
| « Invites de confirmation désactivées » |

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée des listes de candidats en fonction de votre commande vocale. Lorsqu'il est activé, le système vous offrira jusqu'à quatre possibilités et vous demandera de préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour effectuer la lecture de Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour effectuer la lecture de Jeanne Tremblay ».

| |
|---|
| « Listes des candidats du téléphone activées » |
| « Listes des candidats du téléphone désactivées » |
| « Listes des candidats du support activées » |
| « Listes des candidats du support désactivées » |

***Conseils utiles***

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

## FONCTIONS TÉLÉPHONIQUES

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmaroute.ca.

### Jumelage initial du téléphone

**Nota :** assurez-vous que l'allumage du véhicule est à la position de marche, que la radio est allumée et que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).

Le jumelage de votre téléphone avec le système SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de faire et de recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche de téléphone; lorsque l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun téléphone n'est jumelé, appuyez sur l'onglet des Réglages, puis sur Ajouter.
2. Si le système Bluetooth est activé, SYNC débute la procédure de jumelage entre votre téléphone ou appareil compatible Bluetooth et le système SYNC. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio.
4. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

### Jumelage d'autres téléphones

**Nota :** assurez-vous que l'allumage du véhicule est à la position de marche, que la radio est allumée et que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).

**Nota :** SYNC peut enregistrer jusqu'à 12 téléphones préalablement jumelés.

1. Appuyez sur bouton TÉLÉPHONE; choisissez l'onglet des Réglages, puis sur Ajouter.
2. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
3. Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

### Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et énoncez une des commandes suivantes :

| « TÉLÉPHONE » |
|---|
| « Appeler <nom> » |
| « Appeler <nom> à son domicile » |
| « Appeler <nom> au travail » OU « Appeler <nom> au bureau » |
| « Appeler <nom> À un autre [numéro] » |
| « Appeler <nom> sur le cellulair / mobile » |
| « Composer » * |

* Si vous avez dit « Composer », consultez le tableau « Composer » ci-dessous.

| « COMPOSER » |
|---|
| « 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un), etc. |
| « 700 (sept cent) » (sept cent) |
| « 800 (huit cent) » (huit cent) |
| « 900 (neuf cent) » (neuf cent) |
| « # » « / » Touche dièse |
| « <number> 0–9 » |
| « Astérisque » (*) |
| « Effacer » (supprime tous les chiffres entrés) |
| « Supprimer » (supprime un chiffre) |
| « Plus » |
| « Étoile » |

**Nota :** pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu du téléphone.

À tout moment, vous pouvez énoncer les commandes globales suivantes :

| COMMANDES GLOBALES |
|---|
| « Annuler » |
| « Aide » |
| « Téléphone » |
| « Services »* |
| « Vehicle Health Report »* |
| « Paramètres de la voix » |

*Selon l'équipement, É.-U. seulement

### Faire des appels à l'aide de l'écran tactile

Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE, et choisissez parmi trois façons de faire un appel :

1. Utilisez le clavier de l'onglet Téléphone pour composer manuellement un numéro de téléphone et appuyez sur ENVOYER.
2. Sélectionnez l'onglet Répertoire téléphonique (si le numéro souhaité figure dans le répertoire téléphonique déjà téléchargé). Utilisez les touches de répertoire pour rechercher le correspondant souhaité, puis appuyez sur COMPOSER. (Cette fonction est asservie à la téléphonie).
3. Sélectionnez l'onglet Historique des appels (si le numéro souhaité figure dans l'historique des appels déjà téléchargé), puis appuyez sur Composer. (Cette fonction est asservie à la téléphonie).

### Faire des appels au moyen des commandes vocales

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites « téléphone ».

1. Dites « Appeler *<le nom du contact dans le répertoire téléphonique>* » ou dites « Composer » , puis le numéro souhaité.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » ou « Appeler » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre prononcé, dites « Supprimer »; pour effacer tous les chiffres énumérés, dites « Effacer ».

Pour mettre fin à l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

### Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez faire ce qui suit :

- Répondre à l'appel en appuyant sur la touche de téléphone.
- Rejeter l'appel en maintenant la touche de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

### Options téléphoniques pendant un appel en cours

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles telles que la mise en attente d'un appel, la liaison d'appels en cours, etc.

Pour y accéder :
1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Choisissez parmi les options suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Envoyer** | Utilisez cette touche pour recevoir un appel, transmettre un appel ou recomposer un numéro. |
| **Fin** | Terminer ou négliger un appel. |
| **Mode de confidentialité*** | Faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. |
| **Appel en attente*** | Mettre un appel en cours en attente. Appuyez sur la touche OK lorsque la fonction Mettre l'appel en attente/En att dsct s'affiche. |
| **Comb. app.*** | Joindre deux appels distincts. |
| **Composition rapide** | Sauvegardez les numéros les plus fréquemment appelés pour un accès plus rapide. Vous pouvez sélectionner et sauvegarder les numéros des onglets du répertoire téléphonique ou de l'historique des appels. |

* Cette fonction est asservie à la téléphonie.

### Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu du téléphone du système SYNC vous permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages textes ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées telles que le service Assistance 911[MC], le rapport d'état du véhicule et les applications du système SYNC.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Faites votre choix parmi les options suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Téléphone** | Accédez aux options de base comme faire des appels, terminer des appels et établir la liaison d'appels en cours. |
| **Répertoire**[1] | Vous permet d'accéder à votre répertoire téléphonique téléchargé.<br>Le système SYNC classe vos contacts en ordre alphabétique dans les touches de tri rapide à la droite de l'écran. Les touches sont mises en surbrillance s'il y a des contacts stockés dans cette catégorie. Sélectionnez la catégorie en surbrillance pour accéder à ces listes. |
| **Historique des appels**[2] | Vous permet d'accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou tout appel manqué avec votre téléphone relié au système. |
| **Messagerie texte** | Permet d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. |
| **Paramètres** | Accédez aux listes du menu Appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (fonction Assistance 911, **Bilan du véhicule**, valeurs par défaut, réinitialisation complète, etc.). |
| **Applications de SYNC** | Accéder au portail des services du système SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires. |

[1]Cette fonction est asservie à la vitesse et à la téléphonie.

[2] Cette fonction est asservie à la téléphonie.

### Messagerie texte

**Nota :** cette fonction est asservie à la téléphonie.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

#### *Réception d'un message texte*

**Nota :** cette fonction est asservie à la téléphonie. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

**Nota :** l'envoi d'un message texte est une fonction asservie à la vitesse et ne peut être effectué que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

**Nota :** un seul destinataire est permis par message textuel.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message. Vous avez le choix entre ces options :

1. Appuyez sur Afficher pour recevoir et ouvrir le message texte.
2. Appuyez sur Écouter pour que SYNC vous lise le message.
3. Appuyez sur Répondre pour envoyer un message de retour à l'expéditeur.
4. Appuyez sur Composer pour appeler l'expéditeur.
5. Appuyez sur Annuler pour quitter cet écran.

Si vous choisissez Afficher, vous pouvez :

- écouter pendant que SYNC énonce le message textuel de vive voix;
- composer votre propre message;*
- répondre au message;*
- envoyer le message à un contact de votre répertoire téléphonique ou à un numéro de téléphone.*

* Ceci est une fonction asservie à la vitesse.

### *Envoi de messages textuels*

La messagerie texte est une fonction asservie à la téléphonie. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Choisissez l'onglet Messagerie texte et appuyez sur Composer.
3. Faites défiler les options suivantes :

**Envoyer message texte?** Cette option vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas en charge cette fonction, le message « Non pris en charge » s'affiche à l'écran et le système SYNC retourne au menu principal.
2. Faites défiler les options suivantes :

| Options de messages textes prédéfinis |
|---|
| On se retrouve dans 10 minutes |
| On se retrouve dans 20 minutes |
| Appelle-moi |
| Je te rappelle |
| Je ne peux pas parler |
| J'ai hâte de te voir |
| Je t'aime |
| J'ai besoin de plus d'indications |
| Je suis dans un embouteillage |
| Non |
| Merci |
| Trop drôle |
| Où es–tu? |
| Pourquoi? |
| Oui |

1. Sélectionnez le message texte souhaité. Chaque message texte est envoyé accompagné de la signature suivante : « Ce message a été transmis depuis mon véhicule *<Ford ou Lincoln>* ».
2. Appuyez sur Destinataire, puis choisissez alors le destinataire à l'aide du Répertoire téléphonique ou du numéro de téléphone.

### Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies à la téléphonie. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **État du téléphone** | Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone relié.<br>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour afficher l'information. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone. |
| **Sonnerie** | Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone).<br>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone.<br>2. Appuyez sur OK pour sélectionner.<br>**Nota :** si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Message de notification** | Avoir l'option d'entendre une tonalité audible lorsque vous recevez un message texte.<br>1. Appuyez sur la touche OK pour choisir l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options Message de notification activé ou Message de notificat. désactivé.<br>2. Appuyez sur OK pour sélectionner. |
| **Modifier répertoire** | Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options : |
| | Ajouter des contacts : appuyez sur la touche OK pour ajouter des entrées additionnelles à partir de votre répertoire. Appuyez sur les entrées voulues sur votre téléphone. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout des entrées. |
| | Supprimer le répertoire : appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC retourne au menu Paramètres du téléphone. |
| | Télécharger le répertoire : appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargements'affiche. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Téléchargement automatique** | Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.<br>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. Lorsque le message Activer le charg. automatique? s'affiche, appuyez sur la touche OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois.<br>Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.<br>Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone particulier est relié au système SYNC.<br>**Nota :** les durées du téléchargement varient en fonction du téléphone et de la quantité d'entrées à télécharger.<br>**Nota :** lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés. |
| **Retour** | Quitter le menu courant. |

### Paramètres du système

Paramètres système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone en tant que téléphone « principal », ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

### *Options du menu Appareils Bluetooth*

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone comme téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Ajouter un appareil BT*** | Jumeler des téléphones supplémentaires au système.<br>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran.<br>2. Suivez les directives dans le guide d'utilisateur de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche à l'écran.<br>3. Lorsque l'écran de votre téléphone vous y invite, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC.<br>4. Lorsque le message Régler comme téléphone principal?s'affiche, appuyez sur la touche OK. Faites défiler les options pour basculer entre Oui et Non, puis appuyez sur la touche OK.<br>5. Selon la fonctionnalité de votre téléphone, le système pourrait vous poser des questions supplémentaires (par ex. : si vous souhaitez télécharger votre répertoire). Faites défiler les options et appuyez sur la touche OK pour sélectionner les réponses voulues. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Connecter l'appareil BT** | Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé.<br>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement jumelés.<br>2. Faites défiler les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur la touche OK pour relier le téléphone.<br>**Nota :** un seul appareil peut être relié à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté. |
| **Régler comme téléphone principal?** | Définir un téléphone jumelé précédemment comme votre téléphone principal.<br>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection.<br>**Nota :** le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste accompagné d'un *. |
| **Désactiver Bluetooth?** | Activer ou désactiver la fonction Bluetooth.<br>Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK.<br>**Nota :** la désactivation de l'appareil Bluetooth entraîne le débranchement de tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth. |
| **Supprimer l'appareil** | Supprimer un téléphone jumelé.<br>Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Supprimer tous les appareils** | Supprimer tous les téléphones préalablement jumelés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).<br>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. |
| **Retour** | Quitter le menu courant. |

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

### *Options du menu Avancé*

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres tels que les invites, les langues, les valeurs par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet RÉGLAGES.
3. Utilisez les touches fléchées pour choisir entre les choses comme Bluetooth activé-désactivé, Assistance 911, rapport d'état du véhicule, sonnerie des appels entrants, etc.

## APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC (SELON L'ÉQUIPEMENT)

**Nota :** ces fonctions ne sont activées que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC (selon l'équipement, É.-U. seulement) : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le prix des actions et encore plus.
- Assistance 911[MC] : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Rapport d'état du véhicule : cette fonction permet d'obtenir un rapport d'état de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.
- SYNC AppLink[MC] : vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

### Assistance 911

**AVERTISSEMENT :** Si la fonction Assistance 911 n'est pas en fonction avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

**AVERTISSEMENT :** N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

**AVERTISSEMENT :** Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et le téléphone pourrait subir des dommages qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

**Nota :** la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

**Nota :** avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants.

**Nota :** si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre est en vigueur pour tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

**Nota :** chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

### *Activation de la fonction Assistance 911*

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'option Assistance 911 s'affiche à l'écran.
3. Faites défiler les options pour choisir Activer. Assistance activée s'affiche à l'écran.

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet RÉGLAGES.
3. Appuyez sur Paramètres avancés. Choisissez Assistance 911, puis activez le système.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.
- Un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC.
- Un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

### *En cas de collision*

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911.
- Le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant. ».

Si l'appel n'est pas annulé et que l'appel est passé, le préposé du service d'urgence entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

### *La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :*

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté.
- Le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

### *Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911*

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

### Rapport d'état du véhicule

**AVERTISSEMENT :** Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le rapport d'état du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport d'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (par ex. : usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

**Nota :** la fonction de rapport d'état du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au rapport d'état sur votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

**Nota :** cette caractéristique peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'ID de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, réexaminez l'*avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule*.

**Nota :** pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport d'état du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Pour vous abonner au rapport d'état du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un rapport d'état du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- l'information diagnostique sur le véhicule;
- l'entretien périodique;

- les rappels ouverts et les actions de l'assistance technique;
- les articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire autorisé.

Si votre véhicule **n'est pas** équipé d'un système de navigation, exécutez un rapport en procédant comme suit (après que le véhicule a fonctionné au moins pendant 60 secondes) :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'état du véhicule apparaisse à l'écran, ensuite appuyez sur OK.
3. Choisissez l'une des options énumérées dans le tableau suivant.

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation, exécutez un rapport en procédant comme suit (après que le véhicule a fonctionné au moins pendant 60 secondes) :

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet RÉGLAGES.
3. Appuyez sur Avancé, puis sélectionnez Rapport d'état du véhicule.
4. Choisissez l'une des options énumérées dans le tableau suivant.

| Options du rapport d'état du véhicule | |
|---|---|
| **Rapports automatiques** | Appuyez sur OK et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour recevoir une invite automatique du système SYNC d'exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. **Nota :** vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage auxquels vous souhaitez recevoir une invite. |
| **Intervalles en kilométrage (millage)** | Appuyez sur OK. Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi). |
| **Exécuter le rapport** | Appuyez sur la touche OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un rapport d'état des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les évaluera conjointement avec les données relatives aux intervalles d'entretien, les rappels ouverts et les autres actions de l'assistance technique, ainsi que les pièces qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par votre concessionnaire autorisé. |

### *Avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule*

Lorsque vous exécutez un rapport d'état du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour vers le rapport d'état sur le véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de rapport d'état du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca – Modalités du rapport d'état du véhicule et Déclaration de confidentialité – Pour obtenir de plus amples renseignements.

### Services SYNC : services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (TDI)

**Nota :** les services SYNC doivent être activés avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la section *Fonctions téléphoniques* pour les instructions sur le jumelage.

**Nota :** cette caractéristique peut ne pas fonctionner correctement si vous avez activé la fonction de blocage d'identificateur de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

**Nota :** le conducteur demeure ultimement responsable de la sécurité de la conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

**Nota :** lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent de l'information sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, n'activez pas ce volet, et n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de géolocalisation par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières compréhensives pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

### *Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales*

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté, suivez les messages-guides vocaux pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Directives d'accès ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

### *Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone*

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option *Services* s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu des services. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.

4. Appuyez sur OK. Le système SYNC établit l'appel au portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré tel que la « Circulation » ou les « Directives d'accès ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
6. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

### *Réception des directives virage après virage*

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directives d'accès » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise la plus proche de votre emplacement ou le type d'entreprise, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pourriez aussi être invité à parler à un préposé. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides vocaux pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement actuel du véhicule est téléchargé et un itinéraire programmé selon les conditions actuelles de la circulation est calculé et retransmis à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.
3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

### *Déconnexion des services SYNC*

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

| Conseils rapides relatifs aux services SYNC | |
|---|---|
| **Personnalisation** | Vous pouvez personnaliser la fonction de services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca. |
| **Interruption à l'aide de la touche** | Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC TDI) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports), attendez la tonalité et énoncez votre commande vocale. |
| **Portatif** | Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés.<br>Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles. |

### SYNC AppLink

SYNC AppLink est une application logicielle qui vous permet de vous connecter et d'utiliser des applications sur votre téléphone intelligent telles que Pandora et Stitcher au moyen du système SYNC (à condition que votre téléphone soit compatible avec ces fonctions). Pour les astuces de dépannage, les applications disponibles, et une liste d'appareils de téléphone intelligents compatibles, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Si votre véhicule **n'est pas** équipé d'un système de navigation, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou en utilisant des commandes vocales.

Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.
1. Appuyez sur la touche AUXILIAIRE. Menu source s'affiche à l'écran.
2. Appuyez sur MENU, puis faites défiler jusqu'à Mobile Apps et appuyez sur OK pour afficher une liste d'applications disponibles.
3. Une fois commencé, appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu des médias.
4. Faites défiler les options jusqu'à l'application désirée (c.-à-d. Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions qui sont associées à l'application telles que Thumbs Up, Thumbs Down, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Appuyez sur cette touche pour accéder au menu du téléphone :
1. Appuyez sur la touche de téléphone. Menu source s'affiche à l'écran.
2. Appuyez sur MENU, puis faites défiler jusqu'à Mobile Apps et appuyez sur OK pour afficher une liste d'applications disponibles.
3. Une fois commencé, appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu des médias.
4. Faites défiler les options jusqu'à l'application désirée (c.-à-d. Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions qui sont associées à l'application telles que Thumbs Up, Thumbs Down, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

**Nota :** les utilisateurs du iPhone[MD] doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé pour verrouiller votre iPhone[MD] après avoir lancé une application.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :
1. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale.
2. À l'invite, dites « Mobile Apps ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.

**Nota :** votre téléphone intelligent doit être jumelé et connecté pour accéder à AppLink à l'aide des commandes vocales.

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation :
1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Choisissez l'onglet SYNC APPS, puis sélectionnez Mobile Apps.
3. Choisissez une application (par exemple, Pandora) ou, s'il n'y en a aucune dans la liste, choisissez Rechercher des applications.
4. Lorsqu'une application multimédia mobile a été sélectionnée, utilisez l'affichage à l'écran ou appuyez sur Menu des applications mobiles pour accéder aux fonctions qui accompagnent les applications comme Thumbs up, Thumbs down, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements www.syncmaroute.ca.

## FONCTIONS MULTIMÉDIAS

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen du menu source du système ou des commandes vocales. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artistes, albums, etc.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les dispositifs iPod[MD], Zune[MC], les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

### Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

**Nota :** si votre lecteur de média numérique est muni d'un commutateur marche-arrêt, assurez-vous que l'appareil est en fonction.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :
1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et à l'invite, dites « périphérique de l'utilisateur ».
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées suivantes :

- Lire tout
- Lire l'artiste <nom>
- Lire l'album <nom>
- Lire le genre <nom>
- Lire la liste de lecture <nom>
- Lire la piste <nom>

Pour vous connecter à l'aide du menu du système :
1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.

3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention USB apparaisse.
4. Appuyez sur Bibliothèque de musique.
5. Sélectionnez une des options de la liste.

Lorsque la connexion est établie, le système effectue l'indexation de tous les fichiers multimédias lisibles. (La durée requise pour terminer le processus d'indexation varie en fonction de la taille du contenu multimédia qui doit être indexé.) Si la fonction Lecture automatique est activée, vous pouvez accéder en ordre aléatoire aux fichiers multimédias à mesure qu'ils sont indexés. Si la fonction est désactivée, les fichiers multimédias indexés ne seront pas disponibles avant la fin du processus d'indexation. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne et vous avise lorsque la taille maximale d'indexation de fichier est atteinte.

### Quel morceau est lu?

À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de commande vocale et demandez au système, « Quel morceau est lu? ». Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours de lecture.

### Commandes vocales relatives aux médias

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et, à l'invite, dites « Périphérique de l'utilisateur » puis n'importe lequel des énoncés suivants :

| « **Périphérique de l'utilisateur** » |
|---|
| « Lecture automatique désactivée » |
| « Lecture automatique activée » |
| « Pause » |
| « Lire » |
| « Lire l'album <nom> »[1,3] |
| « Lire tout » |
| « Lire l'artiste <nom> »[1,3] |
| « Lire le genre <nom> »[1,3] |
| « Lire le dossier suivant »[2] |
| « Lire la piste suivante » |
| « Lire la sélection <nom> »[1,3] |

| « Périphérique de l'utilisateur » |
|---|
| « Lire le dossier précédent »[2] |
| « Lire la piste précédente » |
| « Lire la piste <nom> »[1,3] |
| « Relecture désactivée » |
| « Relecture [Activée] » |
| « Lecture aléatoire désactivée » |
| « Lecture aléatoire [Activée] » |
| « Musique similaire » |
| « Paramètres de la voix » |

[1]« <nom> » est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes, etc.

[2] Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'en mode dossier.

[3] Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'à la fin du processus d'indexation.

### Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

Le système SYNC[MD] est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, incluant les iPod[MD], les Zune[MC], les lecteurs de cartes et les appareils USB. SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système peut également organiser et trier les fichiers multimédias indexés sur votre lecteur à l'aide d'étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées sont des identificateurs logiciels qui sont intégrés dans les fichiers multimédias qui fournissent des renseignements sur le fichier.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous *Inconnu*.

### Sources multimédia et caractéristiques

Le menu source vous permet de sélectionner la source de média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.)

1. Assurez-vous que votre appareil USB est branché à votre système.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.

3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez plusieurs fois sur SOURCE pour choisir entre les sources de médias disponibles : USB, BT AUDIO et LINE IN (entrée de ligne).

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Musicothèque** | Accédez à plusieurs fonctions de médias SYNC, telles que : Lire tout, Lire les artistes, Lire les albums, Lire les pistes, Lire les listes de lecture et Explorer le périphérique USB. |
| **Musique similaire** | Effectuer la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute.<br>Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Les étiquettes de métadonnées doivent être remplies pour que cette fonction puisse inclure chaque piste. |
| **Relecture** | Répétez n'importe quelle chanson. |
| **Lecture aléatoire activée** | Jouez au hasard des fichiers de médias disponibles dans la liste actuelle. |
| **Paramètres** | Accédez aux listes du menu des appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système). |
| **Texte** | Affichez des renseignements supplémentaires, si disponible. |

### Accéder à la bibliothèque multimédia

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché dans le port USB et qu'il est mis sous tension.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention USB apparaisse.
4. Sélectionnez Musicothèque.

Si aucun fichier multimédia n'est accessible, l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun fichier n'est présent. Si des fichiers multimédias sont accessibles, les options suivantes vous sont proposées :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Lire tout | Effectuer la lecture de tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de votre lecteur en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. |
| **Artistes** | Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient davantage, ils sont classés par catégorie alphabétique. |
| **Albums** | Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Genres** | Trier les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC établit une liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques. |
| **Sélections** | Accéder à vos listes d'écoute (en format tel que ASX, .M3U, .WPL, .MTP). Le système établit une liste de vos listes d'écoute par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 listes d'écoute, elles sont organisées par catégories alphabétiques. |
| **Pistes** | Effectuer la recherche et la lecture d'une piste particulière indexée. Le système SYNC établit une liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques. |
| **Expl. USB** | Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. |

### Système stéréo Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.

Pour y accéder :
1. Assurez-vous que votre téléphone est jumelé en mode continu.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention BT Audio apparaisse.

### Entrée de ligne (prise d'entrée auxiliaire)

Votre système vous permet de choisir et de jouer la musique de votre lecteur de musique portatif par l'entremise des haut-parleurs du véhicule.

Pour y accéder :
1. Assurez-vous que votre téléphone est jumelé en mode continu.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention Entrée de ligne apparaisse.

### Paramètres du système

Les paramètres du système assurent un accès à vos appareils Bluetooth et aux fonctions Avancé du menu.

Le menu Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les valeurs par défaut, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

#### *Options du menu Appareils Bluetooth*

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer les appareils, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.
1. Appuyez sur la touche MÉDIA.
2. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis les appareils BT.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Relier** | Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. |
| **Ajouter** | Ajoutez un appareil par les modes Découverte et Découvrable. |
| **Supprimer** | Supprimer un appareil multimédia jumelé. |
| **Paramètres avancés** | Accédez aux listes de menus (messages-guides, langues, valeurs par défaut, réinitialisation complète, application d'installation et information système). |

### Dépannage

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| Beaucoup de bruit ambiant pendant un appel. | Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC. | Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant les réglages audio. |
| Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre. | Anomalie possible du téléphone. | Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. |
| Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire. | • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU<br>• anomalie possible du téléphone. | • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.<br>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.<br>• Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.<br>• Utilisez la fonction « Synchroniser mon téléphone » disponible sur le site Web. |

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts. | Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone. | • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.<br>• Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.<br>• Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. |
| J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au système SYNC. | • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU<br>• anomalie possible du téléphone. | • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.<br>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.<br>• Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau.<br>• Vérifiez les paramètres de sécurité et de « toujours accepter automatiquement les invites » relatifs à la connexion *Bluetooth* du système SYNC sur votre téléphone.<br>• Mettez à jour le micrologiciel du logiciel de votre appareil.<br>• Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire. |

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC. | • Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU<br>• anomalie possible du téléphone. | • Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.<br>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. |

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil. | Anomalie possible de l'appareil. | • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.<br>• Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.<br>• Assurez-vous que le câble USB est inséré correctement dans l'appareil et dans le port USB du véhicule.<br>• Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. |
| Le système SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid. |

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible. | Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU l'appareil n'est pas connecté. | Assurez-vous que l'appareil est relié au système SYNC et que vous appuyez sur la touche de lecture sur votre appareil. |
| Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil. | Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, au titre de la pièce musicale, à l'album ou au genre, OU le fichier pourrait être corrompu, OU la pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient empêcher la lecture. | • Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.<br>• Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias). |

| Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| J'ai reçu un message texte que la fonction de rapport d'état du véhicule n'est pas activée. | Votre compte peut ne pas être activé sur le site Web, OU le NIP (numéro d'identification du véhicule) enregistré peut être inexact. | • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser.<br>• Assurez-vous que le NIP enregistré dans votre compte est exact. |
| Je ne peux récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système. | Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement. | Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez indiquer un concessionnaire préféré. Si le compte comporte déjà un concessionnaire préféré, sélectionnez un autre concessionnaire et fermez la session. Ouvrez de nouveau une session et revenez à votre concessionnaire préféré d'origine en modifiant encore une fois les renseignements, puis récupérez le rapport. |

| Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| Il m'est impossible de soumettre un rapport. | La cause peut être l'incompatibilité de votre téléphone, OU la puissance faible du signal, OU la désactivation de votre téléphone sur le site Web. | • Mettez à jour le numéro de votre téléphone mobile dans votre compte sur le site Web.<br>• Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil *Bluetooth* est réglé au niveau de volume élevé.<br>• Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le jumelage. |
| J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. | Le téléphone utilisé n'est pas activé, OU la fonction de blocage d'identificateur de l'appelant est activée sur votre téléphone. | • Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser.<br>• Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone.<br>• Assurez-vous que le téléphone actuellement relié est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SyncMaRoute. |

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment. | • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.<br>• N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans la garniture de pavillon juste au-dessus du pare-brise. |
| Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU le système peut ne pas « lire » le nom de la même façon que vous l'énoncez. | • Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.<br>• Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince et Revolution ou de Prince et New Power Generation.<br>• Assurez-vous que vous énoncez le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».<br>• Si les pièces musicales sont enregistrées en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ».<br>N'utilisez pas des caractères spéciaux dans le titre, car le système ne les reconnaît pas. |

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause(s) possible(s)** | **Solution(s) possible(s)** |
| Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux, OU les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES. | • Consultez les commandes vocales relatives au téléphone au début de la section traitant du téléphone.<br>• Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».<br>• Le système fonctionne mieux si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».<br>• N'utilisez pas des caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.<br>• Si les entrées sont enregistrées en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ». |

## COMMANDES DE NAVIGATION

### Type 1

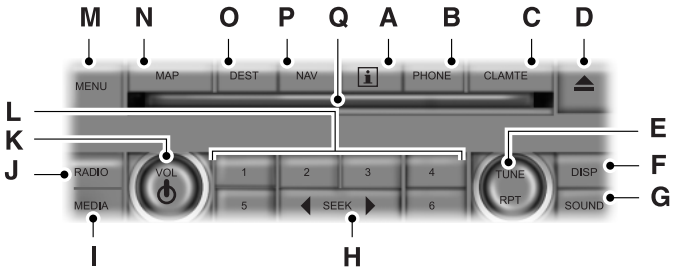


**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque le système entre en fonction, l'écran est divisé en deux sections :

- **Barres d'état :** il s'agit des portions supérieure et inférieure de l'écran qui affiche l'horloge ou la date ainsi que des renseignements utiles, selon le mode en fonction.
- **Affichez la zone :** l'écran tactile change selon le fonctionnement du système actuel. Des touches propres à l'écran affiché apparaissent dans cette zone pour permettre à l'utilisateur de faire des choix.

**Nota :** certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| A. I (Information) | Accédez aux fonctions comme Où suis-je ?, SIRIUS[MD], le calendrier, l'information de système et l'aide. |
| B. TÉLÉPHONE | Accédez au menu du téléphone de SYNC. |
| C. CHAUFFAGE-CLIMATISATION | Accédez au menu de chauffage-climatisation |
| D. Éjecter | Éjectez un CD ou DVD du système. |
| E. SYNTONISER/RPT | **En mode radio ou radio satellite,** tournez ce bouton pour avancer par incréments individuels et monter ou descendre la bande de fréquences jusqu'à la station voulue.<br>**En mode MP3,** tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant.<br>**En mode navigation,** entendez le dernier message-guide de navigation énoncé. |
| F. AFFICHAGE | Choisissez un mode d'affichage : Activé, Barre d'état seulement, et Désactivé. |
| G. SON | Accédez au menu des réglages du son. Appuyez sur le bouton pendant que le menu du son est actif pour faire défiler les onglets Graves-Aiguës, Équilibre (avant-arrière et gauche-droit), Volume asservi à la vitesse, Traitement du signal numérique et Visualiseur. |
| H. RECHERCHE AUTOMATIQUE | **En mode radio et en mode radio satellite,** appuyez sur les touches fléchées pour trouver les stations ou les chaînes précédentes ou suivantes disponibles dans la catégorie ou le genre choisi.<br>**En mode CD/DVD,** appuyez sur les touches fléchées pour choisir la piste ou le chapitre précédent ou suivant. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| I. MÉDIA | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu des médias est actif pour voir les sources disponibles de CD/DVD, le juke-box et le périphérique de l'utilisateur. |
| J. RADIO | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu radio.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu radio est actif pour faire défiler les sources radio disponibles : AM, FM1, FM2, SAT1, SAT2, et SAT3 (radio satellite). |
| K. VOL (volume) | Tournez-le pour régler le volume. Maintenez cette touche enfoncée pour activer ou désactiver le système.<br>**Nota :** si un itinéraire est actif lorsque le système de navigation est mis hors fonction, l'itinéraire reprend lorsque le système est remis en fonction. |
| L. Touches de présélection | **En mode radio et en mode radio satellite,** appuyez sur cette touche pour accéder à vos stations ou vos chaînes présélectionnées.<br>Pour enregistrer une station ou une chaîne, syntonisez la station ou la chaîne désirée, puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée. Le son est interrompu momentanément et revient à la normale une fois que la touche a été programmée. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| M. MENU | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu système.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu système est actif pour faire défiler les onglets du menu : Affichage, Horloge, Paramètres des commentaires, Paramètres du système) et mode valet. |
| N. CARTE | Appuyez sur cette touche pour accéder à la carte de navigation.<br>Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte est actif pour recentrer la carte à la position actuelle du véhicule. Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte et un itinéraire sont actifs pour accéder aux différentes vues de guidage de la carte. |
| O. DEST | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu d'entrée de destination.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu d'entrée de destination de navigation est actif pour afficher des techniques d'entrée de destination supplémentaires. |
| P. NAV | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de navigation.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu de navigation est actif pour afficher les onglets du menu de navigation. |
| Q. Fente de CD/DVD | Insérez un disque compact, le côté imprimé vers le haut. |

**Type 2**

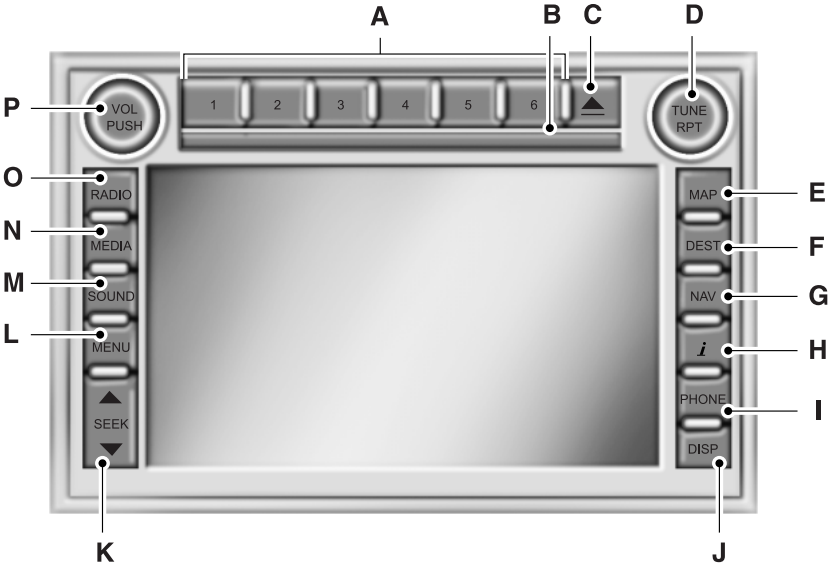


**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque le système entre en fonction, l'écran est divisé en deux sections :

- **Barres d'état :** il s'agit des portions supérieure et inférieure de l'écran qui affiche l'horloge ou la date ainsi que des renseignements utiles, selon le mode en fonction.

- **Affichez la zone :** l'écran tactile change selon le fonctionnement du système actuel. Des touches propres à l'écran affiché apparaissent dans cette zone pour permettre à l'utilisateur de faire des choix.

**Nota :** certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| A. Touches de présélection | **En mode radio et en mode radio satellite,** appuyez sur cette touche pour accéder à vos stations ou vos chaînes présélectionnées.<br>Pour enregistrer une station ou une chaîne, syntonisez la station ou la chaîne désirée, puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée. Le son est interrompu momentanément et revient à la normale une fois que la touche a été programmée. |
| Q. Fente de CD/DVD | Insérez un disque compact, le côté imprimé vers le haut. |
| C. Éjecter | Éjectez un CD ou DVD du système. |
| D. SYNTONISER/RPT | **En mode radio ou radio satellite,** tournez ce bouton pour avancer par incréments individuels et monter ou descendre la bande de fréquences jusqu'à la station voulue.<br>**En mode MP3,** tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant.<br>**En mode navigation,** entendez le dernier message-guide de navigation énoncé. |
| E. CARTE | Appuyez sur cette touche pour accéder à la carte de navigation.<br>Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte est actif pour recentrer la carte à la position actuelle du véhicule. Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte et un itinéraire sont actifs pour accéder aux différentes vues de guidage de la carte. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| F. DEST | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu d'entrée de destination.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu d'entrée de destination de navigation est actif pour afficher des techniques d'entrée de destination supplémentaires. |
| G. NAV | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de navigation.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu de navigation est actif pour afficher les onglets du menu de navigation. |
| H. I (Information) | Accédez aux fonctions comme Où suis-je ?, SIRIUS$^{MD}$, le calendrier, l'information de système et l'aide. |
| I. TÉLÉPHONE | Accédez au menu du téléphone de SYNC. |
| J. AFFICHAGE | Choisissez un mode d'affichage : Activé, Barre d'état seulement, et Désactivé. |
| K. RECHERCHE AUTOMATIQUE | **En mode radio et en mode radio satellite,** appuyez sur les touches fléchées pour trouver les stations ou les chaînes précédentes ou suivantes disponibles dans la catégorie ou le genre choisi.<br>**En mode CD/DVD,** appuyez sur les touches fléchées pour choisir la piste ou le chapitre précédent ou suivant. |
| L. MENU | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu système.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu système est actif pour faire défiler les onglets du menu : Affichage, Horloge, Paramètres des commentaires, Paramètres du système) et mode valet. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| M. SON | Accédez au menu des réglages du son.<br>Appuyez sur la touche pendant que le menu du son est actif pour faire défiler les onglets Graves-Aiguës, Équilibre (avant-arrière et gauche-droit), Volume asservi à la vitesse, Traitement du signal numérique (DSP) et Visualiseur. |
| N. MÉDIA | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu des médias est actif pour voir les sources disponibles de CD/DVD, le juke-box et le périphérique de l'utilisateur. |
| O. RADIO | Appuyez sur cette touche pour accéder au menu radio.<br>Appuyez sur cette touche pendant que le menu radio est actif pour faire défiler les sources radio disponibles : AM, FM1, FM2, SAT1, SAT2, et SAT3 (radio satellite). |
| P. Bouton MARCHE-ARRÊT ET COMMANDE DE VOLUME | Tournez-le pour régler le volume. Maintenez cette touche enfoncée pour activer ou désactiver le système.<br>**Nota :** si un itinéraire est actif lorsque le système de navigation est mis hors fonction, l'itinéraire reprend lorsque le système est remis en fonction. |

### Mode d'affichage

Vous pouvez choisir d'allumer ou d'éteindre votre écran de navigation et aussi d'afficher les barres d'état au haut et au bas de l'écran. Appuyez sur DISP pour voir les options.

#### *Affichez les commandes vocales de mode*

Les commandes vocales suivantes sont disponibles en mode affichage. Si vous ne vous trouvez pas en mode d'affichage, appuyez sur la commande de reconnaissance vocale sur le volant de direction. Après l'invite, dites « Mode d'affichage », puis l'une des commandes suivantes.

| Commandes vocales en mode affichage |
|---|
| « Activer affichage » |
| « Désactiver affichage » |
| « Barre d'état » |
| « Plus lumineux » |
| « Plus sombre » |
| « Jour » |
| « Nuit » |
| « Auto » |
| « aide » |

### BARRES D'ÉTAT

La barre d'état supérieure montre le mode actuel, la température extérieure et les icônes de temps et d'affichage si vous avez activé *Bluetooth* ou les autres options.

La barre d'état inférieure affiche l'icône de Maison et peut aussi afficher les températures sélectionnées pour le conducteur et le passager actuels, la vitesse du ventilateur et la direction du débit d'air, le mode en cours d'utilisation, l'artiste et le titre du CD en cours de lecture, l'artiste et le titre pour le juke-box et la radio.

**Nota :** puisque les commandes de chauffage-climatisation varient selon le type de véhicule, certains véhicules n'affichent pas les lectures du système de chauffage-climatisation dans la barre d'état.

### Personnalisation de votre écran d'accueil

Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Appuyez sur le pictogramme de domicile pour accéder à l'écran d'accueil. Vous pouvez :

- sauvegarder ou afficher des photos;
- afficher vos réglages audio et de chauffage-climatisation actuels;
- afficher le visualiseur audio.

Vous pouvez partager l'écran en deux ou trois sections différentes ou vous pouvez opter pour un seul affichage principal.

- Le côté gauche de l'écran affiche une photo téléchargée ou l'écran de la carte.
- Le côté droit peut aussi afficher une photo téléchargée. La zone supérieure droite n'affichera que les paramètres audio actuels. Le panneau inférieur droit affiche les réglages de chauffage-climatisation du véhicule ou le visualiseur.

#### *Chargement des photos*

**Nota :** le système n'est pas compatible avec les disques gravés en mode d'écriture par paquets.

**Nota :** seules les photos qui remplissent ces critères seront affichées.

Votre système vous permet d'enregistrer et d'afficher jusqu'à 32 photos. L'affichage de photos a les limitations suivantes :

- Le volume du fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- L'extension du fichier doit être JPE, JPG ou JPEG.
- Le chemin d'accès doit compter 255 caractères ou moins.
- Jusqu'à 256 fichiers ou dossiers peuvent être affichés dans un dossier.
- Le CD ou le DVD doit être de format ISO 9660, le format UDF n'est pas compatible.

Pour charger des photos, faites ce qui suit :

1. Touchez le côté gauche de l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez Ajouter. Lorsque l'avis de non-responsabilité s'affiche en indiquant la confirmation des formats de photos compatibles, appuyez sur OK.
3. Insérez un CD-ROM contenant vos photos.

4. Appuyez sur OK. La liste des photos s'affiche dans la moitié droite de l'écran.
5. Sélectionnez Ajouter ou Ajouter tout. Les photos sont maintenant enregistrées sur le disque dur.

### *Modification et suppression de photos*

Pour éditer des photos, allez à l'écran d'accueil, puis faites ce qui suit :
1. Touchez la photo affichée à l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez la touche Modifier.
3. Réglez la photo en effectuant un zoom avant ou arrière, en vous déplaçant vers la droite ou la gauche, vers le haut ou en bas et en effectuant des rotations vers la gauche ou la droite.

**Nota :** appuyez sur la touche de réinitialisation pour retourner à l'image initiale.

Pour supprimer une photo, choisissez la touche Supprimer.

Pour supprimer toutes les photos :
1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Sélectionnez l'onglet Paramètres du système à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche Afficher pour supprimer les éléments emmagasinés.
4. Sélectionnez des photos enregistrées.

## Utilisation des touches à effleurement du système

Le bloc de commande de votre véhicule est muni de touches à effleurement pour les systèmes d'information-divertissement et de chauffage-climatisation. Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement :

- N'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci.
- Utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez pas sur le centre du graphique, vous pourriez activer ou désactiver une touche à proximité.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne selon la touche d'un doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous utilisez les touches lorsque vous portez des gants.
- Le métal ainsi que d'autres matériaux conducteurs doivent être tenus éloignés de la surface de l'écran tactile pour éviter les interférences électroniques (par exemple, l'activation de commande).

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, votre panneau peut être également muni des commandes suivantes :

- Alimentation : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le média (ou les fonctions de chauffage-climatisation).
- VOLUME : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer le volume.
- Ventilateur : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.
- Touches de recherche et de syntonisation : utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
- Éjection : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- SOURCE : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour afficher tous les modes multimédias disponibles. L'écran ne change pas, mais les changements de multimédias s'affichent dans la barre d'état inférieure gauche.
- SON : appuyez sur cette touche pour accéder au menu des réglages du son où vous pouvez régler les paramètres tels que : les graves, les aiguës, les moyennes, l'équilibre gauche-droit, l'équilibre avant-arrière, le son THX d'extrêmes graves (selon l'équipement), le traitement numérique du signal (selon l'équipement), le mode de distribution du son (selon l'équipement) et le volume asservi à la vitesse.
- Feux de détresse : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les feux de détresse.

### Nettoyage de l'écran tactile

Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre comme un chiffon qui sert à nettoyer les verres des lunettes. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

## UTILISATION DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent également s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (par exemple, en cours d'écoute, réussie, échouée, interrompue temporairement ou essayer de nouveau).

### Comment utiliser les commandes vocales avec votre système

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

| Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment. |
|---|
| « Navigation » |
| « Climat » * |
| « audio » |
| « Jukebox » |
| « Radio » |
| « Afficher mode » |
| « Profil utilisateur » |
| « Disque » |
| « CD » |
| « DVD » |
| « Video CD » |
| « Entrée de ligne » |
| « Téléphone » * |
| « Paramètres de la voix » |
| « USB » * |
| « Composer » * |

| Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment. |
|---|
| « Système audio Bluetooth » |
| « Didacticiel » |
| « Confirmations » |
| « aide » |
| *Selon l'équipement |

Pour accéder à une liste de toutes les commandes vocales disponibles, appuyez sur le bouton I. Sélectionnez l'onglet d'Aide à l'écran tactile, puis l'onglet des commandes vocales, et choisissez la catégorie voulue.

***Conseils utiles***

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

### Paramètres de la voix

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de candidats et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

**Mode interactif :** le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.

**Messages-guides de confirmation** : les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

## FONCTIONS DU MENU SYSTÈME

Votre système est doté de plusieurs fonctions de menu qui vous permettent notamment de régler la luminosité de l'écran tactile, de régler l'heure et le choix de la langue, de régler la réponse du système et les paramètres du système. Vous pouvez accéder à ces options en appuyant sur bouton MENU.

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Affichage** | Réglez les paramètres pour l'écran tactile.<br>**Luminosité :** cette fonction vous permet de régler la luminosité de l'écran en touchant + ou -.<br>**Constraste :** cette fonction vous permet de régler le contraste d'écran en touchant + ou -.<br>Mode jour/nuit : cette fonction vous permet de choisir le mode de Jour, le mode de Nuit ou de faire passer le système automatiquement à une autre fonction en sélectionnant le mode Auto.<br>Couleur de jour : cette fonction vous permet de choisir une couleur pâle ou foncée pour l'éclairage de l'écran de jour.<br>**Nota :** lorsque les phares sont allumés et que la lumière ambiante est intense, le système demeure en mode de jour, même si le mode de nuit est sélectionné. |
| **Horloge** | Réglez les paramètres de l'horloge.<br>**Nota :** si votre véhicule est équipé d'une horloge analogique intégrée au tableau de bord, vous pouvez régler l'heure sur cet écran mais il est possible qu'elle ne s'affiche pas dans la barre d'état pour des raisons d'affichage.<br>**Affichage de l'horloge :** cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver l'horloge.<br>**Format :** cette fonction vous permet d'alterner entre l'affichage d'horloge 12 heures ou 24 heures.<br>**Mise à jour automatique du fuseau horaire :** si cette fonction est activée, le système règlera automatiquement l'heure lorsque vous passez dans un nouveau fuseau horaire. **Nota :** le système ne met pas automatiquement l'heure avancée en vigueur.<br>**Réinitialisation des réglages par défaut :** vous permet de restaurer les valeurs par défaut du système. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Rétroaction** | Entraînez le système à mieux reconnaître votre voix. Deux profils peuvent être créés; consultez la rubrique *Reconnaissance vocale* plus loin dans cette section.<br>Bip du bouton d'écran tactile : cette fonction vous permet de choisir lorsque le système fait retentir une tonalité audible : tous les boutons (quand n'importe quel bouton du système est touché), l'écran tactile (seulement lorsque des sélections d'écran tactile sont faites) ou l'état désactivé (aucune tonalité audible).<br>Volume de la voix : cette fonction vous permet de changer la voix de navigation et le volume de tonalité audible en touchant + ou -.<br>Nom de chaînes de la radio satellite : cette fonction vous permet de choisir d'afficher le nom des chaînes radio satellite.<br>**Mode d'interaction de la reconnaissance vocale :** cette fonction vous permet de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Standard est le réglage par défaut et procure le plus d'interaction et de rétroaction relativement à l'utilisation des message-guides. Les paramètres avancés utilisent moins de rétroaction et de messages-guides.<br>Confirmation de la reconnaissance vocale cette fonction vous permet de choisir le niveau de confirmation de la commande vocale. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande toujours de confirmer ou de vérifier une commande. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande une confirmation moins fréquemment.<br>**Profil d'utilisateur de reconnaissance vocale :** cette fonction vous permet d'alterner entre les profils d'utilisateur. |

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Paramètres du système** | Choisissez les réglages de base du système.<br>**Langue :** cette fonction vous permet de choisir entre l'anglais, l'espagnol et le français.<br>**Unités de mesure :** cette fonction vous permet de choisir entre les mesures anglo-saxonnes et les mesures métriques.<br>Disposition du clavier : cette fonction vous permet de choisir entre un clavier ABC ou QWERTY.<br>**Supprimer les articles enregistrés :** cette fonction vous permet de supprimer toutes les entrées du carnet d'adresses, les destinations précédentes, les zones à éviter, les photos sauvegardées et les profils de reconnaissance vocale. Effleurez la touche Afficher pour voir quelles entrées ont été sauvegardées.<br>**Rétablir les paramètres par défaut réglés en usine :** cette option vous permet de restaurer les paramètres d'origine réglés en usine. |
| **Mode valet** | Verrouillez et déverrouillez le système à l'aide d'un NIP à quatre chiffres.<br>**Nota :** le NIP peut être réinitialisé en maintenant simultanément les touches de présélection 1 et 5 enfoncées à l'écran d'entrée du NIP. Après environ cinq secondes, le système passe à l'écran du mode valet indiquant que le NIP a été réinitialisé. Une fois le NIP réinitialisé, le système vous permettra d'entrer un nouveau NIP. |
| **Commande vocale** | Cette fonction permet au besoin de régler le système automatiquement pour qu'il accepte d'abord les commandes vocales dédiées aux appareils USB ou au système SYNC. Il sera alors inutile de mentionner « USB » ou « Périphérique de l'utilisateur » avant une des commandes de média SYNC. |

## ÉCOUTE DE LA MUSIQUE

Votre système vous offre plusieurs options de média. Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

### Radio AM-FM

Appuyez sur le bouton RADIO.

Pour alterner entre AM et FM1/FM2, touchez l'onglet AM ou FM.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Afficher les options** | Sélectionnez à partir d'options d'écoute supplémentaires.<br>**Balayage :** cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations de radio.<br>**Balayage des stations programmées :** cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations sauvegardées dans les touches de présélection.<br>**Programmation provisoire des stations :** cette fonction vous permet de mémoriser les 10 stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM et FM.<br>Radio HD : cette fonction vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin, spectaculairement plus clair. Consultez la section *Renseignements sur le système HD Radio*$^{MC}$ plus loin dans ce chapitre.[1]<br>**Diffusion multiple :** cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2–HD8) sont numériquement diffusés et vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio dans ce chapitre pour plus de détails.[1,2] |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Afficher les commandes de présélection** | Afficher les stations présélectionnées. Pour enregistrer une station, maintenez un des boutons de présélection ou des zones de présélection à l'écran tactile. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé. |
| **Sélectionner PTY/tout** | Sélectionnez une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations.[2]<br>**Nota :** la chaîne stéréo balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente. |
| [1]États-Unis seulement | |
| [2]Onglet radio FM1/FM2 seulement | |

### *Commandes audio et commandes vocales radio*

Si vous écoutez la chaîne stéréo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la chaîne stéréo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Audio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| « AUDIO » |
|---|
| « Activer » |
| « Désactiver » |
| « Casque » |
| « Désactiver casque » |
| « Jukebox » |
| « Disque » |
| « CD » |
| « DVD » |
| « Video CD » |
| « Radio » |

| « AUDIO » |
|---|
| « Sirius » |
| « SYNC » |
| « Entrée de ligne » |
| « USB » |
| « Périphérique de l'utilisateur » |
| « Téléphone » |
| « Lecture des messages » |
| « Aide » |

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| « RADIO » |
|---|
| « Activer » |
| « Désactiver » |
| « <530–1710> » |
| « <87.7–107.9> » |
| « AM <530–1710> » |
| « FM <87.7–107.9> » |
| « AM » |
| « FM1 » |
| « FM2 » |
| « Préréglage <1–6> <1 à 6> » |
| « AM préréglage <1–6> » |
| « FM1 Préréglage <1–6> » |
| « FM Préréglage <1–6> » |
| « Syntoniser radio syntoniser radio » * |
| « Aide » |
| Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant. |

| « SYNTONISER » |
|---|
| « <530–1710> » |
| « <87.7–107.9> » |
| « AM <530–1710> » |
| « FM <87.7–107.9> » |
| « AM » |
| « FM 1 » |
| « FM 2 » |
| « Préréglage <1–6> <1 à 6> » |
| « AM préréglage <1–6> » |
| « FM1 Préréglage <1–6> » |
| « FM Préréglage <1–6> » |
| « aide » |

### *Renseignements sur le système HD Radio$^{MD}$ (si cette fonction est disponible)*

**Nota :** les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La radio de HD radio$^{MC}$ est le passage de la radio analogique AM/FM à la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions sous forme analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le www.hdradio.com.

Lorsque cette fonction est activée et que vous êtes syntonisé sur une station qui diffuse la technologie de radio HD, vous pouvez remarquer les indicateurs suivants sur votre écran :

**Le logo « HD) »** clignote lorsqu'une station numérique est sur le point d'être diffusée et s'affiche en continu lorsque le son numérique est en cours. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

**L'indicateur de diffusion multiple** s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques.

Les chiffres qui sont en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes les stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Touche de balayage automatique | Écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles.<br>Cette fonction demeure fonctionnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station. |
| Recherche automatique | Entendre la station de radio audible suivante. Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur Recherche automatique pour parcourir toutes les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de multidiffusion, appuyez sur Recherche automatique pour avancer à la prochaine station suffisamment puissante pour être syntonisée. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Recherche manuelle | Syntoniser par échelons les stations précédentes ou suivantes sur une bande de fréquences.<br>Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur la touche Syntonisation pour avancer parmi les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de diffusion, tournez pour avancer à la fréquence suivante sur la bande. |
| Réglez PTY/Tout | Sélectionnez une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations.<br>**Nota :** la chaîne stéréo balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente. |
| Diffusion multiple | Cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2–HD8) sont numériquement diffusés et vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Pour mémoriser une station à diffusion multiple associée à une touche de présélection | Lorsque la chaîne est activée à l'écran, appuyez longuement sur une touche de présélection correspondant à la fente voulue du côté droit de l'écran jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est mis en sourdine temporairement, puis il est rétabli pour indiquer que la station a été mémorisée. Lorsqu'une station mise en mémoire HD2 ou HD3 est rappelée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son soit rétabli, car le système doit réacquérir de nouveau le signal numérique.<br>Si vous avez désactivé cette fonction et que vous appuyez sur une touche de présélection associée à une station de diffusion de radio HD, une fenêtre contextuelle s'affiche vous demandant si vous souhaitez réactiver la fonction. Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station. |

***Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD***

| Problèmes potentiels de réception | |
|---|---|
| Zone de réception | Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.<br>Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode à moins qu'elle ne puisse rétablir de nouveau une connexion avec le signal numérique. |
| Passage en alternance de station | Lors de la diffusion initiale d'une station (sauf les stations à diffusion multiple HD2 à HD7), le système procède d'abord à la diffusion de la station en mode analogique, puis si le récepteur confirme la présence d'une station de radio HD, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du mode de son analogique au mode de son numérique ou vice-versa est désigné comme « passage en alternance ». |

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tous problèmes de station trouvés lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.
Consultez le tableau suivant pour les problèmes de station potentiels.

| Problèmes de station potentiels | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause** | **Mesure corrective** |
| Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore. | Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique. | Aucune – Problème de diffusion. |
| Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance. | La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance. | Aucune – Problème de réception qui pourrait se résoudre lors de la conduite continue. |
| Mode de mise en sourdine audio retardé lorsque la touche de présélection de station à diffusion multiple HD2 ou HD3 ou la syntonisation directe est sélectionnée. | La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible. | Aucune – Ce comportement est normal. Attendez que l'audio redevienne disponible. |
| Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe. | La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception. | Aucune – La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel. |

| Problèmes de station potentiels | | |
|---|---|---|
| **Problème** | **Cause** | **Mesure corrective** |
| L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.* |
| Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.* |
| Stations de radio HD2 à HD7 introuvables lorsque la touche Balayage est sélectionnée. | Lorsque vous appuyez sur la touche Balayage, la fonction de recherche des chaînes HD2 à HD7 est désactivée. | Aucune – Ce comportement est normal. |
| *http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences | | |

La technologie du système HD Radio$^{MC}$ est fabriquée sous licences de iBiquity Digital Corp. É.-U. et brevets étrangers. HD Radio$^{MC}$ et les logos de HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu transmis au moyen de la technologie de radio HD. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

### *Commandes vocales de la radio HD*

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| « **RADIO** » |
|---|
| « <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> » |
| « FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> » |
| « Syntoniser HD <1 à 8>» * |
| « aide » |
| Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant. |

| « **SYNTONISER** » |
|---|
| « <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> » |
| « FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> » |
| « Réglez HD <1 à 8> » |
| « aide » |

### Radio satellite SIRIUS$^{MD}$ (selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton RADIO, puis choisissez SAT à l'écran tactile.

| **Lorsque vous sélectionnez :** | **Vous pouvez :** |
|---|---|
| SAT123 | Accédez à trois différents modes de radio satellite (SAT1, SAT2 ou SAT3) |
| Touche de balayage automatique | Appuyez sur cette touche pour entendre un court extrait de toutes les chaînes de radio satellite du genre actuellement sélectionné. |
| Balayage des stations programmées | Cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations sauvegardées dans les touches de présélection. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Guide des chaînes | Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des chaînes de radio satellite triées par genre, pour sauter ou bloquer certaines chaînes. Sélectionnez le genre désiré et choisissez une chaîne en appuyant sur la touche de nom de la chaîne. Vous pouvez alors choisir de « sauter » ou de « bloquer » une chaîne particulière. Une chaîne ignorée n'est pas accessible à l'aide du bouton de syntonisation, de balayage ou de recherche automatique. (Pour avoir accès à la chaîne sautée, sélectionnez SYNTONISATION DIRECTE et entrez le numéro de la chaîne.) On ne peut accéder à une chaîne bloquée qu'en accédant au Guide de la chaîne puis en saisissant le NIP du système. |
| Syntonisation directe | Entrer le numéro de chaîne satellite voulue au moyen du clavier de l'écran. |
| Régler le genre | Vous permet de choisir à partir d'une liste de genres. Une fois qu'un genre a été sélectionné et que vous avez appuyé sur RECHERCHE AUTOMATIQUE, la radio ne sélectionne que des chaînes de ce genre. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Mémo | Cette fonction vous permet d'enregistrer le titre d'une pièce musicale et le nom de l'artiste dans le système. Lorsque la pièce musicale enregistrée est entendue sur une chaîne de radio satellite, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle dans la barre d'état inférieure. Vous pouvez choisir de syntoniser la station ou d'ignorer le message de la fenêtre contextuelle. Lorsque vous êtes à l'écran Mémo, les options suivantes sont disponibles :<br>**Rafraîchir** vous permet de rafraîchir l'information sur l'artiste courant et le titre.<br>**Alerte de pièce musicale** vous permet d'emmagasiner l'information de chanson affichée dans le champ du titre. Lorsque la pièce musicale enregistrée sera lue à l'avenir, un avis visuel et audio sera créé.<br>**Alerte d'artiste** vous permet d'enregistrer l'information affichée dans le champ de l'artiste. Lorsque la lecture de l'artiste est effectuée à nouveau, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle.<br>**Alertes Activé ou Désactivé** vous permet de sélectionner les artistes et les titres dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes.<br>**Nota :** la radio satellite SIRIUS$^{MD}$ ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte. |
| Afficher les commandes de présélection | Affichez des présélections au bas de l'écran. |

### *Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS$^{MD}$*

Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS$^{MD}$, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS$^{MD}$, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « SIRIUS » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| « **SIRIUS** » |
|---|
| « Sirius en fonction » |
| « Sirius fermée » |
| « Sirius canal <numéro> » |
| « Sirius <valid canal name> » |
| « SAT 1 » |
| « SAT 2 » |
| « SAT 3 » |
| « Préréglage <numéro> » |
| « SAT 1 préréglage <numéro> » |
| « SAT 2 préréglage <numéro> » |
| « SAT 3 préréglage <numéro> » |
| « Balayer vers le haut » |
| « Balayer vers le bas » |
| « Mémoriser préréglage <1–6> » |
| « Mémoriser SAT 1 préréglage <1–6> » |
| « Mémoriser SAT 2 préréglage <1–6> » |
| « Mémoriser SAT 3 préréglage <1–6> » |
| « Syntoniser » * |
| « aide » |
| Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant. |

| « **SYNTONISER** » |
|---|
| « Sirius canal <numéro> » |
| « Sirius <valid canal name> » |
| « SAT 1 » |
| « SAT 2 » |

| « SYNTONISER » |
|---|
| « SAT 3 » |
| « Préréglage <numéro> » |
| « SAT 1 préréglage <numéro> » |
| « SAT 2 préréglage <numéro> » |
| « SAT 3 préréglage <numéro> » |
| « aide » |

### *Renseignements concernant SIRIUS$^{MD}$*

**Nota :** SIRIUS$^{MD}$ se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

La radio satellite SIRIUS$^{MD}$ est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS$^{MD}$ installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS$^{MD}$ ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS$^{MD}$ au 1 888 539-7474.

**Numéro de série électronique de la radio satellite (ESN) :** vous aurez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro ESN se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre NSE (numéro de série électronique), appuyez sur le bouton I à l'écran de navigation, puis choisissez l'onglet Information du système.

| Problèmes potentiels de réception de radio satellite | |
|---|---|
| **Obstructions sur l'antenne** | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| **Terrain** | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| **Réception de signaux puissants avec surcharge** | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine. |
| **Interférence dans le signal radio satellite** | Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION. . . » pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine. |

| Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS$^{MD}$ | | |
|---|---|---|
| **Écran de la radio** | **État** | **Mesure corrective** |
| Acquisition | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu. |
| Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS$^{MD}$ | Défaillance du module interne ou du système. | Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé. |

| Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS[MD] | | |
|---|---|---|
| **Écran de la radio** | **État** | **Mesure corrective** |
| Chaîne non valide | La chaîne n'est plus disponible. | Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection. |
| Chaîne non accessible avec l'abonnement | Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne. | Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne. |
| Aucun signal | Perte de signal entre le satellite SIRIUS[MD] ou la tour SIRIUS[MD] et l'antenne du véhicule. | Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |
| Mise à jour | La mise à jour de la chaîne est en cours. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes. |
| Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1 888 539-7474 | Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS[MD]. | Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1 888 539-7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement. |
| Aucune chaîne disponible | Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées. | À l'aide du guide de chaînes, déverrouillez les chaînes ou annulez l'option de chaînes sautées. |
| Abonnement mis à jour | SIRIUS[MD] a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule. | Aucune intervention n'est nécessaire. |

### CD (lecteur de disques compacts)

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet CD à l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, la Liste des pistes et Enregistrer.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| Touche de balayage automatique | Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles. |
| Compression | Activez ou désactivez la fonction de compression. Cette fonction permet de hausse la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume. |
| Relecture | Écoutez la piste choisie continuellement. |
| Lecture aléatoire | Jouez les pistes dans un ordre aléatoire. |
| Liste des pistes | Afficher une liste de pistes. |
| Enregistrer | Sauvegardez le CD ou les pistes de CD dans le Juke-box pour les écouter ultérieurement. |

#### *Commandes vocales du lecteur CD*

Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales du lecteur CD |
|---|
| « Jouer » |
| « Pause » |
| « Fonction "répéter" morceau activer » |
| « Fonction "répéter" morceau désactiver » |
| « Lecture aléatoire activée » |

| Commandes vocales du lecteur CD |
|---|
| « Lecture aléatoire désactivée » |
| « Jouer piste suivante » |
| « Jouer piste précédente » |
| « Lire la piste <1–512> » |
| « Lire dossier <1–255> » |
| « Lire dossier <1–255> piste <1–512> » |
| « Lire le Dossier suivant » |
| « Lire le dossier précédent » |
| « Mode dossier » |
| « Désactiver mode dossier » |
| « Rejouer chanson » |
| « Répéter fichier » |
| « Aide » |

### MP3

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet CD à l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, mode Dossier et Liste des dossiers.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Touche de balayage automatique** | Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles. |
| **Compression** | Activez ou désactivez la fonction de compression. Cette fonction permet de hausse la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume. |
| **Relecture** | Écoutez la piste choisie continuellement. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Lecture aléatoire** | Jouez les pistes dans un ordre aléatoire. |
| **Mode dossier** | Écoutez et recherchez parmi les chansons dans le dossier en cours. |
| **Liste de dossiers** | Accédez aux dossiers et affichez les dossiers contenus sur le disque. Sélectionnez le dossier racine (s'il est disponible), puis n'importe quel autre dossier sur le disque. |

### DVD

**Nota :** votre système ne lit que les disques de format NTSC. Le format PAL n'est pas pris en charge.

Votre système de navigation vous permet de faire la lecture de disques DVD audio et vidéo. Assurez-vous que le véhicule est en position de stationnement (P) (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou que le frein de stationnement est serré (véhicules équipés avec d'une boîte de vitesses manuelle). Ceci vous permet de regarder et d'entendre le DVD. Si le véhicule se déplace, la vidéo ne joue pas.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Titre** | Allez à l'écran principal de titre du disque. |
| **Menu** | Allez au menu principal du disque. |
| **Touches de curseur** | Naviguez jusqu'aux sélections de menu désirées. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Paramètres** | Réglez certains paramètres du lecteur DVD, comme :<br>**Paramètres d'affichage vidéo** qui vous permettent d'ajuster la luminosité et le constraste. Vous pouvez également revenir aux paramètres par défaut en appuyant sur Réinitialiser les paramètres par défaut.<br>Langue audio : cette fonction vous permet de choisir la langue de lecture de la piste de sortie audio du DVD.<br>**Affichage des sous-titres :** cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver les sous-titres.<br>Langue des sous-titres : cette fonction vous permet de choisir la langue des sous-titres à l'écran.<br>**Rapport largeur-hauteur :** cette fonction vous permet de choisir un affichage large, plein, normal ou de cinéma.<br>**Avis de marqueur d'angle :** cette fonction vous permet d'avoir plus d'angles d'observation desquels choisir. Une fois votre choix effectué, confirmez au moyen de la touche ENTRER. |
| **Recherche** | Allez à un titre ou à un chapitre spécifique à l'aide du clavier numérique. |
| **Nota :** certains réglages ci-dessus sont asservis au disque et leur disponibilité ou fonctionnement peut varier d'un disque à un autre. | |

Pendant la lecture du disque, vous pouvez aussi toucher l'écran pour accéder à la « télécommande virtuelle » qui permet de « déplacer des commandes » à l'écran et d'utiliser les touches de curseur « d'entrée » et de « retour » pour naviguer et effectuer des sélections dans les menus.

Le système de réduction du bruit Dolby[MD] est fabriqué sous licence de Dolby[MD] Laboratories Licensing Corporation. « Dolby[MD] » et le double D sont des marques déposées de Dolby[MD] Laboratories Licensing Corporation.

### *Commandes vocales de disque*

Pendant la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Disque » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales de disque |
|---|
| « Jouer » |
| « Pause » |
| « Menu » |
| « Menu titres » |
| « Lire titre suivant » |
| « Lire titre précédent » |
| « Lire titre <1–99> » |
| « Lire nouvelle section » |
| « Lire section précédente » |
| « Lire section <1–999> » |
| « Lire groupe suivant » |
| « Lire groupe précédent » |
| « Lire groupe <1–9> » |

| Commandes vocales de disque |
|---|
| « Fonction ″répéter″ morceau activer » |
| « Fonction ″répéter″ morceau désactiver » |
| « Lecture aléatoire activée » |
| « Lecture aléatoire désactivée » |
| « Jouer piste suivante » |
| « Jouer piste précédente » |
| « Lire la piste <1–512> » |
| « Lire dossier <1–255> » |
| « Lire dossier <1–255> piste <1–512> » |
| « Lire le Dossier suivant » |
| « Lire le dossier précédent » |
| « Mode dossier » |
| « Désactiver mode dossier » |
| « Aide » |

### *Commandes vocales du lecteur DVD*

Pendant le visionnement d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « DVD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales du lecteur DVD |
|---|
| « Jouer » |
| « Pause » |
| « Menu » |
| « Disque menu titres » |
| « Lire titre suivant » |
| « Lire titre précédent » |
| « Lire titre <1–99> » |
| « Lire nouvelle section » |
| « Lire section précédente » |

| Commandes vocales du lecteur DVD |
|---|
| « Lire section <1–999> » |
| « Lire groupe suivant » |
| « Lire groupe <1–9> » |
| « Relecture » |
| « Relecture désactivée » |
| « Lire la piste suivante » |
| « Lire piste précédente » |

### *Commandes vocales du disque compact vidéo*

Pendant le visionnement d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD vidéo » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales du disque compact vidéo |
|---|
| « Jouer » |
| « Pause » |
| « Lire la Piste suivante » |
| « Lire piste précédente » |
| « Lire la piste <1–512> » |
| « Aide » |

### Jukebox

Votre système est doté d'un jukebox qui vous permet d'enregistrer les pistes d'un disque compact ou des disques compacts sur le disque dur afin d'en faire la lecture ultérieurement. Le disque dur peut contenir jusqu'à 10 Go* (soit 164 heures et environ 2 472 pistes) de musique. Le système contient une base de données de médias Gracenote$^{MD}$qui permet d'afficher le titre d'une pièce musicale, le titre d'un album et la couverture d'un album. Après avoir enregistré la musique sur le disque dur, vous pouvez accéder à votre musique par pistes, artistes, albums et genres spécifiques pour en faire la lecture. Vous pouvez même choisir de créer vos propres listes de lecture.

***Nota :** un Go équivaut à un milliard d'octets (1 000 000 000 o).

### *Enregistrement de la musique sur votre Jukebox*

Pour enregistrer de la musique dans votre jukebox :
1. Insérez un CD, puis sélectionnez Enregistrer à l'écran tactile.
2. Sélectionnez les pistes individuelles ou appuyez sur Sélectionner tout pour enregistrer le disque compact en entier. **Nota :** le système sauvegarde automatiquement toutes les pistes si aucune piste en particulier n'a été sélectionnée.
3. Appuyez sur Enregistrement.

Le progrès s'afficheront au bas de l'écran.

**Nota :** si vous n'écoutez pas activement le disque enregistré, le taux d'enregistrement est beaucoup plus élevé (aussi rapide que cinq minutes).

### *Accès à la musique sur votre Jukebox*

Une fois que vous avez enregistré la musique dans votre Jukebox, il existe plusieurs façons de faire la lecture de votre musique préférée.
1. Appuyez sur le bouton MÉDIA du panneau du système de navigation.
2. Sélectionnez l'onglet Jukebox à l'écran tactile. Les options suivantes sont offertes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Touche de balayage automatique** | Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles. |
| **Relecture** | Écoutez la piste choisie continuellement. |
| **Lecture aléatoire** | Jouez les pistes dans un ordre aléatoire. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Musicothèque** | Accédez à toute votre musique enregistrée. Vous pouvez choisir de visionner ou jouer le matériel selon les méthodes suivantes :<br>**Jouez toutes les pistes :** cette fonction vous permet de jouer toutes les pistes enregistrées dans le juke-box.<br>**Liste de lecture :** cette fonction vous permet de jouer votre propre liste de lecture.<br>Liste de genre : cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un genre spécifique.<br>**Lire l'artiste :** en sélectionnant cette touche, le système fait uniquement la lecture de la musique de l'artiste sélectionné.<br>**Lire l'album :** en sélectionnant cette touche, le système fait uniquement la lecture de la musique de l'album sélectionné. |
| **Options** | Options<br>**Modifier les listes de lecture :** sélectionnez cette touche pour modifier vos listes de lecture.<br>**Modifier la musicothèque :** sélectionnez cette touche pour modifier le contenu de votre musicothèque.<br>**Mise à jour de l'information sur l'album depuis la base de données du disque compact :** sélectionnez cette touche pour mettre à jour l'information sur l'album depuis la base de données Gracenote[MD] si le logiciel a récemment été mis à jour.<br>**Infos disque dur (HDD) :** sélectionnez cette touche pour accéder à l'information sur le disque dur comme l'espace utilisé ou libre et la capacité totale.<br>**Information sur la base de données du disque compact :** sélectionnez cette touche pour accéder à l'information de la base de données du disque compact. |

### *Création d'une liste de lecture*

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet Jukebox à l'écran tactile.

1. Sélectionnez Options
2. Sélectionnez Modifier les listes de lecture puis quelle liste vous désirez créer.
3. Dans votre musique enregistrée, sélectionnez la catégorie à laquelle vous voulez accéder.
4. Sélectionnez les pièces musicales désirées, puis appuyez sur « Ajouter ». Le système affichera les pièces musicales que vous venez de sélectionner. Vous pouvez choisir de modifier le nom pour changer le nom de la liste de lecture, effacer liste de lecture pour la supprimer, ajouter des pistes à la liste de lecture ou trier la liste de lecture.
5. Lorsque vous avez terminé de faire des modifications à la liste de lecture, sélectionnez Modifier le nom pour renommer la liste de lecture.

### *Commandes vocales du juke-box*

Si vous écoutez de la musique stockée dans votre jukebox et appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas de la musique stockée dans votre jukebox, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Jukebox » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales du Jukebox |
|---|
| « Jouer »[1] |
| « Pause » |
| « Fonction "répéter" morceau activer » |
| « Fonction "répéter" morceau désactiver » |
| « Lecture aléatoire activée » |
| « Lecture aléatoire désactivée » |
| « Jouer piste suivante » |
| « Jouer piste précédente » |
| « Lire le genre <nom> » |
| « Lire l'artiste <nom> »[1] |
| « Lire l'album <nom> »[1] |

| Commandes vocales du Jukebox |
|---|
| « Lire la piste <nom> »[1] |
| « Lire Playlist <nom> » |
| « Lire Playlist <nom> » |
| « Rechercher le genre <nom> »[2] |
| « Rechercher l'artiste <nom> »[2] |
| « Rechercher l'album <nom> »[2] |
| « Rechercher la piste <nom> »[2] |
| « Préciser l'album <nom> »[3] |
| « Préciser l'artiste <nom> »[3] |
| « Aide » |
| [1]Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment pendant l'écoute du juke-box et après n'importe quelle commande de recherche et de précision. |
| [2]Si vous écoutez le juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez énoncer n'importe laquelle de ces commandes. |
| [3]Votre recherche peut être précisée au-delà de la commande de recherche en utilisant ces commandes. |

### Périphérique de l'utilisateur

Si votre véhicule est équipé du système SYNC[MD], il y a un onglet réservé au périphérique de l'utilisateur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre SYNC[MD].

### Entrée de ligne (prise d'entrée auxiliaire)

Votre véhicule est doté d'une prise d'entrée auxiliaire qui permet d'écouter un dispositif audio portatif au moyen de la chaîne stéréo de votre véhicule. Pour allumer cette fonction, appuyez sur le bouton MÉDIA du système.

Consultez la section Prise d'entrée auxiliaire consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire (entrée de ligne)* dans le chapitre des *chaînes stéréo*.

### COMMANDES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION DE L'ÉCRAN TACTILE

Appuyez sur bouton Chauffage-climatisation pour accéder à vos caractéristiques de commande de chauffage et de climatisation. Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage-climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

| Bloc de commandes du système de chauffage-climatisation | |
|---|---|
| **Température du côté conducteur** | Touchez les flèches pour augmenter ou diminuer la température. |
| **Commandes manuelles** | Sélectionnez un des modes de répartition du débit d'air suivants :<br>**Plancher et dégivrage :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et distribue l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.<br>**Tableau de bord :** répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.<br>**Tableau de bord et plancher :** répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.<br>**Plancher :** répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.<br>**Dégivrage :** répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Appuyez sur cette touche pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. |

| Bloc de commandes du système de chauffage-climatisation | |
|---|---|
| **Vitesse du ventilateur** | Appuyez sur + ou – pour augmenter ou réduire la vitesse du ventilateur. |
| **Température de passager** | Touchez les flèches pour augmenter ou diminuer la température. |
| **Deux zones** | Appuyez sur cette touche pour activer la commande de température du côté passager. |
| **CLIMATISATION MAXIMALE :** | Appuyez sur cette touche pour refroidir le véhicule avec la recirculation de l'air. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode normal de climatisation. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation. |

### Commandes vocales du système de chauffage-climatisation

Si vous ne regardez pas l'écran de commande de chauffage-climatisation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « chauffage-climatisation » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| Commandes vocales du système de chauffage-climatisation |
|---|
| « Chauffage ouvert » |
| « Chauffage fermé » |
| « Mise en marche automatique » |
| « Arrêt simultané » |
| « Air conditionné activé » |
| « Air conditionné désactivé » |
| « Air conditionné – maximum activé » |
| « Air conditionné – maximum désactivé » |
| « Dégivrage » |
| « Dégivrage avant désactivé » |
| « Dégivrage arrière » |
| « Dégivrage arrière désactivé » |
| « Recirc. » |
| « Recirculation désactivée » |
| « Augmenter vitesse ventilateur » |

| Commandes vocales du système de chauffage-climatisation |
|---|
| « Climat diminuer vitesse du ventilateur » |
| « Augmentation de la température » |
| « Diminution de la température » |
| « Température <16.0–32.0> » |
| « Température <60–90> » |
| « aide » |

## FONCTIONS DU MENU D'INFORMATION

Dans le menu d'information, vous pouvez accéder à des fonctions telles que « Où suis-je? » et SIRIUS[MD] Travel Link[MC], regardez votre calendrier, consultez l'information système et obtenez de l'aide du système de base.

Appuyez sur bouton Information pour accéder à ces fonctions.

### Où suis-je?

Appuyez sur la touche I et sélectionnez l'onglet OÙ SUIS-JE? Le système vous donne votre emplacement géographique actuel (latitude et longitude), la rue sur laquelle vous vous trouvez ainsi que les rues qui se trouvent devant et derrière la position du véhicule, et de l'information sur la distance.

**Nota :** les sélections d'onglet montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

### Service SIRIUS[MD] Travel Link[MC] (selon l'équipement et si la fonction est activée)

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

**Nota :** un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Le service SIRIUS[MD] Travel Link[MC] (si la fonction est activée) peut vous aider à localiser les meilleurs prix de carburant, la liste des films, les alertes en cours au niveau de la circulation, l'accès à des cartes météo, les conditions actuelles des pistes de ski, ainsi que les résultats sportifs les plus récents.

Appuyez sur la touche d'information, sélectionnez l'option Sirius Travel Link[MC], puis choisissez une option parmi les services suivants :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Circulation pendant le trajet** | Déterminer les accidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris (si cette option est programmée). |
| **Circulation à proximité** | |
| **Mes emplacements** | |
| **Météo** | Afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les prochains cinq jours pour une région choisie. Sélectionnez la carte météo pour voir les tempêtes, l'information de radar, les tableaux et les vents. Sélectionnez l'option Région pour afficher une liste d'emplacements de météo et en choisir un. Afficher les conditions de ski pour une région particulière. |
| **Prix de l'essence** | Afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé. |
| **Films à l'affiche** | Afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible). |
| **Information sport** | Afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours. |

### *Commandes vocales relatives au service SIRIUS[MD] Travel Link[MC]*

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Travel Link » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

| « **Travel Link** » |
|---|
| « Circulation routière » |
| « Carte météorologique » |
| « Prévisions météorologiques » |
| « Prévisions météorologiques pour la semaine » |
| « Films à l'affiche » |
| « Prix de l'essence » |
| « Horaire des sports »* |
| « Résultats sportifs »* |
| « Manchettes du sport »* |
| « aide » |
| *Si vous avez dit, « Résultats sportifs » ou « Horaire des sports » ou « Manchettes du sport », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau suivant : |

| **Commandes associées aux sports** |
|---|
| « NFL » |
| « Football de la NCAA » |
| « LNH » |
| « Basketball de la NCAA » |
| « NBA » |
| « WNBA » |
| « MLB » |
| « Golf » |
| « MLS » |
| « Mes équipes » |
| « aide » |

| Commandes vocales supplémentaires associées aux sports | |
|---|---|
| « Résultats NFL » | « Horaire NFL » |
| « Manchettes NFL » | « Résultats NBA » |
| « Horaire NBA » | « Manchettes NBA » |
| « Résultats de hockey » | « Horaire de hockey » |
| « Manchettes de hockey » | « Résultats de la ligue majeure de baseball » |
| « Horaire de la ligue majeure de baseball » | « Manchettes de la ligue majeure de baseball » |
| « Résultats du football de la NCAA » | « Horaire du football de la NCAA » |
| « Manchettes du football de la NCAA » | « Résultats du basketball de la NCAA » |
| « Horaire du basketball de la NCAA » | « Horaire du basketball de la NCAA » |
| « Commandes des sports motorisés » | « Horaire des sports motorisés » |
| « Manchettes des sports motorisés » | « Meneurs du golf » |
| « Horaire de golf » | « Manchettes du golf » |
| « Résultats de la ligue nationale de basketball féminin » | « Résultats de la ligue majeure de soccer » |
| « Horaire de la ligue nationale de basketball féminin » | « Horaire ligue majeure de soccer » |
| « Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin » | « Manchettes de la ligue majeure de soccer » |
| « Résultats de mes équipes » | « Horaire de mes équipes » |
| « Manchettes de mes équipes » | « aide » |

### Calendrier

Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Calendrier. Vous pouvez alors sélectionner le mois que vous désirez afficher en utilisant les touches fléchées pour sélectionner la date d'aujourd'hui.

Des calendriers de l'an dernier ainsi que des 10 prochaines années peuvent être affichés.

**Nota :** les sélections d'onglet montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

### Renseignements au sujet du système

Appuyez sur la touche d'information, puis sélectionnez l'option Information.

Dans cet écran, vous pouvez accéder aux options suivantes :

- Numéro de téléphone de votre centre de service à la clientèle
- Versions actuelles du système installées
- Radio SIRIUS$^{MD}$ ESN courante
- SIRIUS$^{MD}$ Travel link$^{MC}$ ESN

**Nota :** les sélections d'onglet montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

### Aide

L'écran Aide vous permet de voir de l'information de base au sujet des commandes et des restrictions de conduite ainsi que de l'information sur la légende des symboles de circulation et les commandes vocales de base disponibles dans les différents modes.

| Si vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Fonctionnement de base** | Observez les boutons sur votre système de navigation. Appuyez sur l'icône désiré pour afficher la description du bouton. |
| **Restriction de conduite** | Affichez la restriction de conduite du système. |
| **Légende de circulation** | Affichez le code de couleur de vitesse et débit des routes du système de navigation. Vous pouvez aussi sélectionner « accidents de la circulation » pour vous aider à différencier les accidents affichés et non affichés. |
| **Commandes vocales** | Affichez une brève liste de commandes vocales possibles dans le mode choisi. |

### Caractéristiques du son

Le menu du son vous permet d'avoir accès aux fonctions graves/aiguës, équilibre gauche-droite/équilibre avant-arrière, volume asservi à la vitesse, traitement du signal numérique, visualiseur et d'y effectuer des réglages. Appuyez sur le bouton SON.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Graves-aiguës** | Augmenter ou diminuer les niveaux en appuyant sur + ou -. |
| **Équilibre gauche-droit, ou avant-arrière** | Ajustez le son entre les haut-parleurs de gauche et les haut-parleurs de droite (Équilibre) et les haut-parleurs avant et arrière (équilibre avant-arrière). |
| **Volume asservi à la vitesse (SCV)** | Le système règle automatiquement le volume de la radio selon la vitesse du véhicule pour compenser la route et le bruit du vent. Sélectionnez un niveau de compensation entre 1 et 7 en appuyant sur la touche correspondante. |
| **Visualiseur** | Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le visualiseur.<br>**Nota :** la désactivation du paramètre du visualiseur ne supprime pas le visualiseur à l'écran d'accueil. Vous devrez sélectionner un affichage différent pour supprimer le visualiseur. |

### Système de navigation

Votre système de navigation vous permet de régler une destination en utilisant votre écran tactile ou les commandes vocales.

Le système de navigation contient des cartes pour les États-Unis, Puerto Rico et les Îles Vierges américaines, le Canada et le Mexique.

### Avis de non-responsabilité

La déclaration s'affiche une fois par cycle d'allumage lorsque vous appuyez sur la touche DEST (destination). Appuyez sur Accepter pour accepter les conditions et pour accéder aux fonctions de navigation. Si vous n'appuyez pas sur la touche « Accepter », vous n'aurez accès qu'aux fonctions autres que les fonctions de navigation. L'avis de non-responsabilité contient de l'information similaire à ce qui suit :

- Respectez tous les règlements régionaux du code de la sécurité routière.
- Il est conseillé de ne programmer le système que lorsque le véhicule est immobile.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mouvement afin de minimiser la distraction.
- Des mises à jour de carte régulières sont disponibles à des frais supplémentaires.

### Programmation d'une destination à l'aide de l'écran tactile

1. Appuyez sur le bouton DEST.
2. Faites votre choix parmi les options suivantes :

- **Rapide :** la fonction permet d'annuler l'itinéraire, d'accéder aux destinations d'urgence (hôpital ou poste de police), d'enregistrer vos destinations préférées en vue d'y accéder rapidement, de trouver le point d'intérêt le plus près et aussi, d'utiliser une destination précédente ou une entrée de votre carnet d'adresses comme destination.
- **Standard :** cette fonction vous permet d'établir une destination à l'aide des fonctions suivantes : Carnet d'adresses, Destination précédente, Numéro de téléphone, Carte, Adresse civique, Point d'intérêt, Entrée et sortie d'autoroute ou une intersection particulière. Les sélections à l'écran standard sont des fonctions asservies à la vitesse.
- **Modifier un itinéraire :** cette fonction vous permet d'apporter des modifications à l'itinéraire de navigation sélectionné, par exemple : Annuler un itinéraire, Détour, Vue de l'itinéraire, Modifier les préférences d'itinéraire, Modifier les préférences de circulation, Modifier la destination et les points de cheminement et Modifier la liste de virages.

### Programmation d'une destination à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.

| Si vous souhaitez : | Dites : |
|---|---|
| Entrez une adresse | « Adresse de destination » |
| Entrez une intersection | « Trouver une intersection » |
| Trouvez un PI (point d'intérêt) par sa catégorie | « Destination la plus proche <catégorie POI> » ou « Destination – POI le plus près » |
| Trouvez un PI (point d'intérêt) par son nom | « Destination POI » |
| Allez à une destination précédente | « Destination antérieure » |
| Allez à votre emplacement de départ | « Destination – mon domicile » |
| Utilisez une étiquette de votre carnet d'adresses | « Destination <nom enregistré> » |
| Obtenir de l'aide | « aide » |

**Nota :** si la langue du système a été configurée en français ou en espagnol, la ville et les noms de rue devront être épelés. En mode d'épellation, vous pouvez prononcer des lettres ou dites, « la ligne numéro ». Le système a été conçu pour fonctionner même si vous avez mal épelé un nom.

### Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre une variété de catégories de PI (points d'intérêt).

| Catégories principales | |
|---|---|
| Alimentation, boissons et repas | Automobile |
| Voyage et transport | Boutiques |
| Finances | Divertissement et arts |
| Urgence | Loisirs et sports |
| Communauté | Gouvernement |
| Santé et médecine | Services ménagers |

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

| Sous-catégories |
|---|
| Restaurant |
| Golf |
| Stationnement |
| Maison et extérieur |
| Soins personnels |
| Concession automobile |
| Bureaux du gouvernement |
| Transports publics |
| Enseignement |

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste du PI.

Le système vous permet aussi de trier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

### Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire. Appuyez sur le bouton NAV.

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Préférences de carte** | Accédez au contenu de la carte pour régler le nom de rue, la durée de l'itinéraire jusqu'à la destination, les limites de vitesse, le fil d'Ariane, les pictogrammes de points d'intérêt, les affichages de carte, le zoom dynamique et le format de la liste des virages. |
| **Préférences d'itinéraire** | Sélectionnez la distance la plus courte ou l'itinéraire le plus court lorsque vous effectuez un trajet. Sélectionnez aussi cette touche pour éviter certaines autoroutes, péages, traversiers, etc. |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Préférences des bulletins de circulation routière** | Assurez-vous que le système utilise un code de couleur pour les routes en fonction de la vitesse ou du débit de la circulation, ou ajoutez des icônes spéciales sur la carte, notamment pour des travaux de voirie, des accidents, etc.<br>Vous pouvez également choisir de recevoir des alertes de circulation.* |
| **Préférences de navigation** | Sélectionnez cette touche pour accéder ou régler les invites, la vitesse moyenne, l'affichage du prix du carburant, l'étalonnage et les paramètres par défaut. |
| **Zones à éviter** | Sélectionner des zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire.<br>Dans la mesure du possible, le système évite les articles et les zones qui ont été définis. Il peut y avoir quelques situations où il est impossible complètement d'éviter les sélections. Par exemple, si une destination ou un point de cheminement se trouve dans une zone à éviter, le système peut ne pas être en mesure de l'éviter. |
| *Requiert les services de SIRIUS$^{MD}$ Travel Link$^{MC}$ qui n'est disponible qu'aux États-Unis. | |

### Mode d'affichage de carte

Appuyez sur bouton CARTE pour afficher en mode cartographique. En mode d'affichage de la carte, une icône apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran. Il s'agit d'une touche à bascule qui permet de modifier l'affichage de la carte.

Les routes sont affichées en diverses couleurs. La carte affiche les zones des édifices importants des 20 plus grandes villes des É.-U. Ces zones sont affichées en fonction de leur taille et du niveau de zoom de la carte.

**Cap en haut** – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Pour les échelles de carte supérieures, ce réglage est mémorisé, mais la carte est affichée en mode Nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode direction vers le haut est rétabli.

**Nord en haut** – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

#### *Icônes de carte*

**Repère du véhicule** – Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.

**Curseur de défilement** – Cette icône vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.

**Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses** – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Une icône différente peut être sélectionnée parmi un choix de 22 icônes. Chaque icône peut être utilisée plus d'une fois.

**Icône de domicile** – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Seule une entrée du carnet d'adresses peut être enregistrée comme domicile. Cette icône ne peut être modifiée.

**Icônes de point d'intérêt** – Ces icônes peuvent être affichées ou masquées sur la carte. Il y a environ 56 sous-catégories de points d'intérêt qui peuvent être sélectionnées en vue de l'affichage une à la fois.

**Point de départ** – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.

**Points de cheminement** – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste des étapes.

**Symbole de destination** – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.

**Prochain point de manœuvre** – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.

**Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites** – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée par intermittence en conditions normales dans une zone à faible couverture des satellites.

### Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Définir comme destination** | Choisir un emplacement sur la carte comme destination. (Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur la touche Définir comme destination.) |
| **Définir comme point de cheminement** | Définir l'emplacement actuel comme point de cheminement. |
| **Enregistrez dans le Carnet d'adresses** | Enregistrez l'emplacement actuel au carnet d'adresses. |
| **Icônes de point d'intérêt En fonction / Hors fonction** | Sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte. |
| **Afficher la circulation** | Réglez l'affichage de la carte à l'échelle appropriée. Cette échelle permet d'afficher l'itinéraire entier à l'écran. |
| **Afficher ou modifier l'itinéraire** | Accédez à ces caractéristiques lorsqu'un itinéraire est actif :<br>Annuler un itinéraire<br>Modifier les préférences d'itinéraire<br>Modifier la destination et les points de cheminement<br>Vue de l'itinéraire<br>Modifier les préférences de circulation*<br>Modifier la liste de virages |

| Lorsque vous sélectionnez : | Vous pouvez : |
|---|---|
| **Défilement de la carte** | **Mode de défilement unique :** en mode de défilement unique, appuyez brièvement sur l'affichage de la carte pour déplacer cette position au centre de l'écran. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité.<br>**Mode de défilement continu :** en mode de défilement continu, exercez une pression continue pour commencer à défiler en continu dans une des huit directions les plus près du point de pression. Le défilement se poursuit jusqu'à ce que la pression soit relâchée et accélère après trois secondes. Ce mode est inaccessible lorsque le véhicule se déplace. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité. |
| *Nécessite l'activation des services Sirius Travel Link[MC]. | |

Un cercle de défilement s'affiche au centre de l'écran en mode d'affichage de carte 3D. Tracez le cercle avec votre doigt pour faire pivoter la carte.

Navteq est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les rapporter directement à Navteq en allant à l'adresse http://mapreporter.navteq.com. Navteq évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

### Mises à jour des cartes de navigation

Les mises à jour annuelles de carte de navigation sont disponibles à l'achat auprès de votre concessionnaire ou en communiquant avec Navteq au 1 800 NAVMAPS ou à l'adresse www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

### Commandes vocales de navigation

En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, dites « navigation », puis donnez l'une des commandes suivantes :

| Commandes vocales du système de navigation | |
|---|---|
| « Répéter instruction » | « Détour » |
| « Annuler cet itinéraire » | « Annuler point de passage » |
| « Afficher liste de virages » | « Afficher itinéraire » |
| Navigation montrer destination | Montrer point de cheminement suivant |
| « Afficher la carte » | « Nord vers le haut » |
| Montrer orientation | « Sélectionner les icônes de point d'intérêt » |
| « Guide vocale activé » | « Guide vocale désactivé » |
| « Guide vocal – augmenter le volume » | « Guide vocal – diminuer le volume » |
| « Zoom avant » | « Zoom arrière » |
| « Destination »* | « Destination – mon domicile » |
| « Destination <nom enregistré> » | « Destination <POI catégorie> » |
| « Destination POI » | « Destination la plus proche <catégorie POI> » |
| « Adresse de destination » | « Trouver une intersection » |
| « Destination antérieure » | « Destination – POI le plus près » |
| « Lire noms enregistrés » | « aide » |
| Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant. | |

| « DESTINATION » |
|---|
| « Mon domicile » |
| « <nom enregistré> » |
| « Adresse » |
| « Intersection » |
| « Destination précédente » |
| « Trouver un PI » |
| « <catégorie POI> » |
| « Catégorie de POI » |
| « Plus proche <POI_category> » |
| « Plus proche POI » |
| « aide » |

**Dépannage**

| Symptômes | Cause possible | Mesure corrective |
|---|---|---|
| Erreur de focalisation | La chaîne ne peut lire un disque. | Communiquez avec votre concessionnaire. |
| Disque défectueux | Le disque a été inséré à l'envers ou le système ne peut pas lire les données du disque. | Le système éjecte automatiquement le disque. |
| Erreur de piste | La chaîne n'est pas en mesure de lire un fichier MP3 altéré. | La chaîne ignore la piste altérée. |
| Disque non valide détecté | Disque compact ou DVD sale ou format non pris en charge | Essuyez le disque compact ou le DVD avec un chiffon doux et sec en progressant du centre vers les rebords extérieurs du disque. |

| Symptômes | Cause possible | Mesure corrective |
|---|---|---|
| Message « L'adresse est introuvable, la plage d'adresses n'existe pas. Montrer le point milieu de la rue? » (Fenêtre contextuelle) | Le numéro civique entré n'est pas enregistré dans la base de données. | Appuyez sur « Non » et entrez un numéro valide pour la rue précisée ou appuyez sur « Oui » pour afficher le point milieu de la rue. |
| Message « Erreur de navigation. Une défectuosité du système a été détectée et peut causer des erreurs de navigation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire. » (Fenêtre contextuelle) | Erreur matérielle ou logicielle | Communiquez avec votre concessionnaire. |
| Message « Erreur. Les NIP ne correspondent pas. Veuillez l'entrer de nouveau » (Fenêtre contextuelle) | Un NIP différent a été entré pour déverrouiller le système en fonction du mode voiturier. | Appuyez sur OK et tentez d'entrer le NIP de nouveau. Communiquez avec votre concessionnaire si l'erreur persiste. |
| Message « NIP invalide. Veuillez l'entrer de nouveau. » (Fenêtre contextuelle) | Le système détermine que le NIP n'est pas valide. | Appuyez sur OK, puis entrez un NIP différent pour verrouiller le système. |

## GÉNÉRALITÉS

### Contrat de licence d'utilisateur final du système SYNC[MD] (LICENCE)

• Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

**SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).**

**AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE :** cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et/ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

**DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :**

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations relatives à l'ingénierie à rebours, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations sur la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou d'élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation d'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer vos droits en vertu de cette LICENCE de manière permanente uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (notamment tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité) et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation :** sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques :** les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données :** vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les

composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

**MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

**DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :** tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

**RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :** vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site http://www.microsoft.com/exporting/.

**MARQUES DE COMMERCE :** cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

**SUPPORT TECHNIQUE :** le support technique pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support technique, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

**Déni de responsabilité pour certains dommages :** SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 $ US).

• IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

## Avis à l'utilisateur final

### *Information de sécurité importante relative à Microsoft[MD] Windows[MD] Mobile pour véhicules automobiles*

Le système Ford SYNC[MC] contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

**Lisez et suivez les directives fournies**

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

**Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule**

Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

**AVERTISSEMENT :** L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

### *Principes de fonctionnement de base*

**Commandes vocales**

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

**Consultation prolongée de l'écran d'affichage**

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

**Réglage du volume**

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de distinguer les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

**Utilisation des fonctions de reconnaissance vocales**

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

**Fonctions du système de navigation**

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

**Possibilité de distraction**

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

**Fiez-vous à votre jugement**

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

**Sécurité routière**

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

**Imprécisions éventuelles des cartes**

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

**Services d'urgence**

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

### Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

*Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.*

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. **Utilisation sécuritaire et légale**
Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne

suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule soit immobile et stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires, dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).
Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. **Informations relatives au compte**
Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des informations exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles informations, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. **Licence de logiciel**
En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

**3.1 Limitations de licence**
Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de

sous-licence ou autrement transférer le Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. **Avis de non-responsabilité**
Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.
TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. **Limitation de responsabilité**
DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.
NONOBSTANT AUCUN DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ ENCOURIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DIRECT OU 09/22/09 – 10 de 19 – Confidentiel DOMMAGES GÉNÉRAUX DANS LE CONTRAT, LE DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. **Arbitrage et loi applicable**
Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.
Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure ou une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Conté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. **Cession**
Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. **Divers**
8.1 Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.
8.2 Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.
8.3 En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres informations à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.
8.4 L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5 Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.
8.6 Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. **Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs**
*Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :*

***Contrat de licence de l'utilisateur final NavTeq***

**MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL**

Le contenu fourni (les « Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. En ouvrant cet emballage ou en l'installant, en le copiant ou en utilisant les Données, vous acceptez les modalités de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce contrat, vous n'avez pas l'autorisation d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les Données. Si vous souhaitez refuser les modalités de ce contrat et que vous n'avez pas installé, copié ou utilisé les données, vous devez communiquer avec votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans les trente (30) jours suivant l'achat pour obtenir un remboursement du prix d'achat. Pour communiquer avec NT, visitez le site www.navteq.com.

Les Données sont fournies pour votre utilisation personnelle et interne seulement et non pour la revente. Elles sont protégées par le droit d'auteur et sont assujetties aux modalités (ce « contrat de licence d'utilisateur final ») et aux conditions suivantes que vous acceptez d'une part, et que NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) acceptent de leur part.

Les données pour les régions du Canada incluent les informations prises avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GeoBase[MD].

NT détient une licence non exclusive de l'agence gouvernementale américaine United States Postal Service[MD] pour publier et vendre des informations ZIP+ 4[MD].

© United States Postal Service[MD] 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service[MD]. Les marques déposées et enregistrées suivantes appartiennent à USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les Données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

**MODALITÉS ET CONDITIONS**

**Limitations de licence relatives à l'utilisation :** vous acceptez d'utiliser ces données à des fins personnelles seulement et non commerciales, pour lesquelles vous avez obtenu une licence, et non pour des fins de bureau de service, de partage de temps ou d'autres fins semblables. Sauf s'il est mentionné autrement dans le présent document, vous acceptez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

**Limitations de licence relatives au transfert :** votre licence limitée ne permet le transfert ou la revente des Données, sauf si vous pouvez transférer les Données et toute la documentation qui les accompagne de façon permanente si : (a) vous ne gardez aucune copie des Données; (b) la personne qui reçoit les Données accepte les modalités de ce contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les Données exactement de la même façon que lors de l'achat en transférant physiquement le média d'origine (par exemple, le CD-ROM ou le DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. En particulier, les ensembles à disques multiples ne peuvent être transférés ou vendus seulement en tant qu'ensemble complet tel qu'il vous a été fourni et non en sous-ensemble.

**Limitations de licence supplémentaires :** À moins que vous ayez obtenu une licence spécifique pour le faire de la part de NT dans un contrat écrit distinct, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est limitée à l'utilisation des Données décrite dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces Données avec des produits, des

dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

**AVERTISSEMENT :** Ces Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé depuis sa publication, des circonstances changeantes, des sources utilisées et de la nature de l'acte de recueillir des Données géographiques complètes, et n'importe quelle de ces raisons peut faire en sorte que l'on obtienne de faux résultats.

**Aucune garantie :** les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. NT et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) n'offrent aucune garantie, ne font aucune représentation ou garantie de quelque sorte que ce soit, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

**Stipulation d'exonération de garantie :** NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE RENDEMENT, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

**Déni de responsabilité :** NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, SANS TENIR COMPTE DE LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE L'ACTION SUPPOSANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, QUI PEUVENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES; OU POUR LA PERTE DE PROFIT, REVENUS, CONTRATS

OU ÉPARGNES, OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, DE TOUTE ERREUR DE CES DONNÉES OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS ET CONDITIONS, DANS UNE ACTION CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU BASÉE SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

**Contrôle d'exportation :** vous acceptez de ne pas exporter à partir de tout endroit n'importe quelle partie des Données fournies ou tout produit direct provenant de celles-ci, sauf si cela est conforme et fait avec toutes les licences et approbations exigées d'après les lois, les règles et les règlements d'exportation qui s'appliquent, y compris mais sans se limiter aux lois, règles et règlements applicables gérés par l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce) et le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce). Dans la mesure où de telles lois, règles ou règlements empêchent NT de se conformer à une de ses obligations en vertu des présentes modalités pour livrer ou distribuer les données, une telle défaillance sera autorisée et ne constituera pas une violation de ce contrat.

**Entente complète :** ces modalités et conditions constituent l'entente complète entre NT (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous par rapport au sujet du présent document et remplace en entier toute entente écrite ou verbale déjà conclue par rapport au sujet du présent document.

**Divisibilité :** vous et NT convenez que si une partie de ce contrat s'avère illégale ou non exécutoire, cette partie sera divisée et les stipulations restantes du contrat resteront en vigueur et de plein effet.

**Loi applicable :** les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner cours (i) à des conflits de lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes modalités.

**Utilisateurs finaux gouvernementaux :** si les Données qui sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de n'importe quelle autre entité cherchant à faire l'acquisition de ou appliquant des droits semblables à ceux réclamés habituellement par le gouvernement des États-Unis, ces Données sont un « article commercial », tel que ce terme est défini dans le règlement 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, sont sous licence conformément à ce contrat de licence d'utilisateur final et chaque copie des Données livrées ou fournies autrement sera marquée et intégrée tel qu'il est approprié de le faire avec « l'avis d'utilisation » suivant et sera traitée selon un tel avis :

**AVIS D'UTILISATION**

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

**NAVTEQ**

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

**425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.**

Ces Données sont un article commercial tel que défini dans le règlement FAR 2.101

et sont assujetties au contrat de licence d'utilisateur final d'après lequel ces Données ont été fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si le représentant de la partie contractante, un organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le représentant de la partie contractante, l'organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit informer NAVTEQ avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou d'autres droits pour les Données.

Les données Wi-Fi de point d'accès sans fil sont fournies par JiWire ©2013 JiWire.

### Copyright Gracenote[MD]

Disque compact et musique – Données connexes de Gracenote, Inc., copyright ©2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright © 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants no 5 987 525; no 6 061 680; no 6 154 773, no 6 161 132, no 6 230 192, no 6 230 207, no 6 240 459, no 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences de Open Globe, Inc. pour les É.-U. : no 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote[MC] » sont des marques de commerce de Gracenote.

#### *Contrat de licence d'utilisation Gracenote[MD]*

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ARTICLE DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT FOURNIS SOUS LICENCE « TELS QUELS ». GRACENOTE NE FAIT VALOIR AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE PROVENANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007

FCC ID : KMHSYNCG2 IC : 1422A-SYNCG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

**AVERTISSEMENT :** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC : » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été rencontrées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

**A**

ABS (voir Freins) .....195
Accès à la musique sur votre Jukebox .....445
Accès à l'écran d'aide .....455
Accès à l'historique des appels et au répertoire en cours d'appel .....369
Accès aux fonctions de menu de votre téléphone .....370
Accès aux fonctions de votre menu source .....391
Aération de l'habitacle .....172
Affichage de la caméra de marche arrière .....203
Affichage de renseignements ...105
Afficheur multimessage ....105–106
  affichage couleur personnalisé .....112
  couleur de l'affichage .....112
  messages d'avertissement .....112, 123
  touche « EM » .....112
  touche VÉRIFICATION DU SYSTÈME .....112
Aide au démarrage en côte .....193
AM-FM .....421
Ancrage de fixation .....30
Antipatinage .....197
Antivol, alarme .....75, 78
  activation .....75, 79
  désactivation d'une alarme déclenchée .....80
Aperçu du système .....404, 408
AppLink™ .....388
Appuie-tête .....155
Assistance 911 .....379
Assistance à la clientèle .....231
  assistance hors des États-Unis et du Canada .....242
  commande de documentation supplémentaire .....244
  entretien et service après-vente .....237
  programme de médiation et d'arbitrage .....241
  programme d'entretien prolongé Ford .....337, 340
  service de dépannage .....231
Association initiale de votre téléphone .....366
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) .....100

**B**

Barres d'état .....412
Batterie .....267
  de rechange, caractéristiques .....331
  électrolyte, premiers soins ....267
  entretien .....267
  sans entretien .....267
  survoltage .....234
Boîte de vitesses automatique, fonctionnement .....186
  automatique, vérification du niveau d'huile et appoint .....265
Boîte de vitesses huiles, contenances .....328
Boîte de vitesses interverrouillage du levier sélecteur .....188
Boîte de vitesses lubrifiant prescrit .....328

Boîte de vitesses
manuelle, vérification du niveau d'huile et appoint .....265

Boîte de vitesses automatique .....186

Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée,
conduite .....186
lubrifiant, appoint .....265
lubrifiant, contenances .....328
lubrifiant prescrit .....328
lubrifiant, vérification du niveau .....265
Selectshift (boîte de vitesses automatique à double mode de sélection) .....187

Boîte de vitesses manuelle .....190
contenances .....328
lubrifiant prescrit .....328
marche arrière .....192

Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) .....247

Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) .....180

Bougies, caractéristiques .....326–327, 331

Boussole électronique .....128
étalonnage .....129
réglage de la déclinaison .....128

## C

Cabriolet
fermeture du toit .....225
installation du couvre-capote .....223
nettoyage .....280
ouverture du toit .....222

Calendrier d'entretien périodique
liste des tâches d'entretien périodique normal .....347

Capot .....256

Carburant
bouchon .....180
calcul de la consommation ....107
choix du carburant approprié .....177
contenance .....328
filtre, caractéristiques ....266, 331
goulot de remplissage .....178
indice d'octane .....177, 326–327
interrupteur automatique de pompe d'alimentation .....233
panne sèche .....178
remplissage du réservoir .....180
sécurité .....175

Carburant - véhicule à carburant mixte (FFV) .....175

Carte SD .....456

Catégories de points d'intérêts (PI) .....458

CD .....132

Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) .....38

Chaîne audio
disque compact-MP3 .....132

Chaîne audio (voir Radio) .....132

Chargement des images .....413

Chargement du véhicule .....210

Chauffage .....146, 148

Chauffe-moteur .....173

Choix de votre source média (USB, entrée de ligne, audio BT) .....391

Clés .....60, 76
positions du commutateur d'allumage .....171
Clignotants .....89
Climatisation .....146
chauffage-climatisation à commande manuelle .....146
Coffre .....73
ouverture à distance .....70, 72
Commande de stabilité .....199
Commandes vocales de la radio .....422, 431
Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS .....434
Commandes vocales du lecteur CD .....438, 442–444
Commandes vocales en mode média .....390
Commandes vocales en mode téléphone .....367
Commutateur d'allumage .....171, 326–327
Conditions particulières de conduite .....189
nappes d'eau profondes .....228
Conduite à travers des nappes d'eau .....228
Configuration de la montre .....132
Connexion d'un lecteur multimédia au système SYNC® .....389
Conseils de sécurité .....361
Console .....169
Contenance des réservoirs .....328
Contenances .....328
Contrôle dynamique de stabilité .....199
Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) .....184
Création d'une liste de lecture .....447
Cric .....310
positionnement .....310
rangement .....310

**D**

Défauts compromettant la sécurité, déclaration .....244–245
Définir une destination .....456
Dégivreur .....146, 148
lunette arrière .....152
Dégivreur de lunette arrière .....146, 148
Démarrage .....171
Démarrage
survoltage .....234
Dépannage .....231, 466
panne sèche .....178
survoltage .....234
Différentiel à glissement limité .....193
Direction assistée .....208
Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral .....49, 55
Dispositifs antipollution .....182
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation .....30

Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables) .....49

**E**

Écran pare-soleil .....97
Écrous de roue .....325
Embrayage
conduite .....190
liquide .....266
vitesses recommandées de passage des rapports .....191
Enregistrement des données d'événement .....12
Entrée sans clé
verrouillage automatique ...70–71
Entrée sans clé à télécommande
éclairage à l'entrée .....71–72
ouverture du coffre .....70
remplacement des piles .....61
verrouillage et déverrouillage des portes .....69
Entretien des ceintures de sécurité .....45
Essuie-glace et lave-glace .....84
remplacement des balais d'essuie-glace .....269
vérification du niveau et appoint .....266
Étiquette d'homologation du véhicule .....333

**F**

Feux
éclairage intérieur .....90
feux de croisement .....85
tableau de remplacement des ampoules .....277
Feux de détresse .....233
Filtre à air .....270–271, 331
Fonctions d'aide à la navigation .....456
Fonctions de l'écran tactile (chauffage-climatisation) .....449
Fonctions Jukebox .....444
Freinage antiblocage (voir Freins) .....195
Frein de stationnement .....196
Freins .....195
antiblocage .....195
de stationnement .....196
interverrouillage du levier sélecteur .....188
liquide, contenances .....328
liquide prescrit .....328
lubrifiant prescrit .....328
remorque .....218
témoin de frein .....195
témoin du freinage antiblocage (ABS) .....195
vérification du niveau et appoint du liquide de frein ....266
Fusibles .....246–247

**G**

Gaz d'échappement .....172
Gonflage
des pneus .....296

**H**

HD Radio™ .....424

Huile moteur
caractéristiques .....328
contenances .....328
filtre, caractéristiques .....331
jauge d'huile .....259
vérification du niveau et appoint .....259

**I**

Icônes cartographiques .....461

Indicateurs .....98–99, 120
compteur journalier .....119
compteur kilométrique .....119

Indice d'octane .....177

**J**

Jauge
huile moteur .....259
lubrifiant de boîte de vitesses automatique .....265

Jumelage de téléphones additionnels .....366

**L**

Lecteur de disques compacts ..130

Lecture de la musique (par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire) .....393

Les options du menu Avancés (messages-guides, les langues, valeurs par défaut, réinitialisation complète, installation d'applications) .....378

Lève-glaces
à commande électrique .....91

Lève-glaces à commande électrique .....91

Licence d'utilisation .....468

Limite de charge .....210

Liquide de refroidissement
caractéristiques .....328
contenances .....328
vérification du niveau et appoint .....260

Liquide de refroidissement à protection totale .....263

Liquide lave-glace .....266

Lubrifiants prescrits .....328

**M**

Messagerie textuelle (envoyer, télécharger, supprimer) .....372–373

Messages textuels .....371

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil .....96

Mise en garde d'un appel et récupération .....369

Mises à jour des cartes .....465

Mode d'affichage de carte .....461

Montre .....132

Moteur .....326–327
circuit de refroidissement à protection totale .....263
commande de ralenti .....267
contenances .....328
huiles moteur prescrites .....328
nettoyage .....281
points d'intervention .....257–258

MyKey .....62

**N**

Nettoyage de l'écran tactile .....415
Nettoyage du véhicule .....278
balais d'essuie-glace .....281
compartiment moteur .....281
garnitures intérieures .....391
intérieur .....282
lavage .....278
lustrage .....280
pièces en plastique .....279
planche de bord .....283
roues .....284
Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) .....332

**O**

Options de menu en cours d'appel .....369
Options du menu Avancés .....378
Options du menu Multimédia Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) .....395
Options du menu Téléphone compatible Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) .....376
Ordinateur de voyage .....119
autonomie .....119
distance parcourue .....119
température extérieure .....119
touche de remise à zéro du compteur journalier (TRIP/RST) .....119
Où suis-je? .....451

**P**

Personnalisation de votre écran d'accueil .....413
Phares
alignement .....271
ampoules, caractéristiques ....277
feux de croisement .....85
feux de route .....85
Pièces Motorcraft® .....278, 331
Pièces (voir Pièces Motorcraft®) .....331
Planche de bord
nettoyage .....283
tableau de bord .....100
Pneus .....288–289, 310
entretien .....288
étiquettes .....295
géométrie .....302
hiver et chaînes .....304
indices de qualité des pneus ..289
mesures de sécurité .....302
permutation .....303
remplacement .....300, 310, 313
renseignements présents sur les flancs .....291
roue de secours .....310
témoin d'usure .....288, 299
terminologie .....289
Trousse de mobilité temporaire .....316
vérification de la pression .....298
Point d'intérêt (PI) .....458
Pont
autobloquant « Traction-Lok » .....193
contenances .....328
lubrifiant prescrit .....328
Pont arrière autobloquant (Traction-Lok) .....193

Port USB .....141, 389
Prise d'alimentation .....168
Prise de courant auxiliaire .....168
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) .....139
Programmation du contrôle parental MyKey .....62
Programmation du véhicule de parc MyKey .....62

**R**

Radio .....132
  disque compact-MP3 .....132
Radio par satellite SIRIUS® .....132, 431, 456
Radio satellite .....132, 435
Rapport sur l'état du véhicule .....382
Réception d'un message texte .....371
Réception radio .....130
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant .....26
Recomposition .....370
Reconnaissance vocale .....416
Réglage de la température (voir Chauffage ou Climatisation) .....146, 148
Réglage de la température (voir Climatisation ou Chauffage) .....146
Rehausseurs .....24
Relais .....246–247
Relier deux appels (conférence téléphonique) .....369
Remorquage .....217, 220–221
  remorquage du véhicule .....220
  traction d'une remorque .....217
  véhicule de loisir .....221
Remorquage par une dépanneuse .....220
Remplacement d'un pneu .....310
Renseignements sur la confidentialité .....362
Rétroviseur grand angle .....449
Rétroviseurs .....93, 95
Rétroviseurs
  extérieurs à commande électrique .....93
Rétroviseurs à commande électrique .....93
Régulation automatique de la température à deux zones .....148

**S**

Sacs gonflables .....49
  côté conducteur .....49
  côté passager .....49
  description .....49
  mise au rebut .....58
  sièges d'enfant .....51
Serrures
  portes .....69
  verrouillage automatique ...70–71
Serrures à commande électrique .....69
Services d'entretien SYNC® .....384

Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements .....384
Sièges .....161
chauffants .....160
Sièges
sièges avant .....158–159
sièges d'enfant .....20, 26
sièges du deuxième rang .....161
Sièges d'enfant .....20, 26
ancrage au moyen d'une sangle de retenue .....31
boucle de verrouillage .....30
mode de blocage automatique (enrouleur) .....40
Sièges d'enfant - rehausseurs ....24
SIRIUS Travel Link .....451
Sonar de recul .....202
Soutien à la clientèle SYNC® ...361
Survoltage .....234
SYNC® AppLink™ .....388
Système antidémarrage Securilock .....75
Système d'alerte après collision .....49
Système d'automatisation domestique Car2U® .....163
Système de rangement, pare-soleil .....96
Systèmes de retenue .....38–40
entretien des ceintures de sécurité .....45
pour adultes .....38, 40
pour enfants .....20, 26
rallonge .....41
rappel de bouclage des ceintures de sécurité .....42
témoin et carillon .....42
Systèmes de retenue pour enfant .....30–31

**T**

Tableau des lubrifiants prescrits .....328
Tapis .....229
Témoins et indicateurs .....100
Temporisation d'alimentation des accessoires .....93
Touches rapides .....463
Trousse de mobilité temporaire .....316
Types de fichiers multimédias compatibles .....391

**U**

Utilisation du mode de confidentialité .....369
Utilisation d'un téléphone cellulaire .....16

**V**

Véhicule à carburant mixte .....175
Volant .....81
commandes .....82
inclinable .....81
Volant inclinable .....81